

BCRG

BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Rapport sur la Politique Monétaire du premier trimestre 2024

Juin 2024

Tables des matières

Liste des graphiques.....	3
Liste des tableaux	4
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 15 MARS 2024	7
Résumé analytique	8
1. Environnement International	11
1.1. Activité économique mondiale	11
1.2. Matières premières et inflation	13
1.2.1. Matières premières	13
1.2.2. Inflation	15
1.3. Politiques monétaires	18
1.4. Marchés financiers et de change	20
1.4.1. Marchés financiers	20
1.4.2. Marché de change	21
2. Environnement national	22
2.1. Croissance économique	22
2.2.1. Demande intérieure	22
2.2.2. Exportations nettes.....	23
2.2.3. Marché de l'emploi.....	24
2.2. Activité économique	24
2.2.4. Production minière.....	24
2.2.5. Activités industrielles	26
2.3. Secteur monétaire et financier	27
2.3.1. Masse monétaire	27
2.3.2. Conditions monétaires.....	30
2.3.3. Marché des Bons du Trésor	33
2.3.4. Marché des changes.....	34
2.3.5. Stabilité financière.....	36
2.4. Secteur des finances publiques	38
2.4.1. Recettes.....	38
2.4.2. Dépenses	39
2.4.3. Soldes budgétaires et financement.....	42
2.5. Secteur extérieur	43
2.5.1. Exportations	43
2.5.2. Importations.....	46
3.1. Analyse de l'inflation	48
3.1.1. Inflation globale	48
3.1.2. Inflation sous-jacente	51
3.1.3. Indice des prix des produits frais et énergétiques.....	52
3.2. Perspectives macroéconomiques	53
3.2.1. Principales hypothèses de prévision macroéconomique	53
3.2.2. Anticipations de l'inflation	55
3.2.3. Principaux résultats des prévisions.....	57
3.2.4. Le taux directeur et le taux simulé à partir du scénario optimiste	59
3.2.5. Risques sur les perspectives de l'inflation et facteurs d'atténuation.....	59
Annexes	61

Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées.....	12
Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes	13
Graphique 3 : Evolution de l'indice des matières premières	13
Graphique 4 : Evolution du prix du pétrole brut (USD/baril, Brent)	14
Graphique 5 : Évolution de l'inflation dans les pays avancés (en %)	16
Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans les pays émergents (en %).....	17
Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales économies avancées (%).....	18
Graphique 8 : Evolution du taux directeur des principales économies émergentes (%)	20
Graphique 9 : Evolution des indices boursiers.....	21
Graphique 10 : Taux de changes du dollar US vis-à-vis des principales devises.....	21
Graphique 11 : Contribution des composantes à la formation du PIB réel (en %)	22
Graphique 12 : Contribution des composantes à la formation de la demande intérieure (en %)	23
Graphique 13 : Evolution trimestrielle de la production de bauxite (en millions de tonnes).....	25
Graphique 14 : Evolution trimestrielle de la production d'alumine (en milliers de tonnes)	25
Graphique 15 : Evolution trimestrielle des expéditions d'or (en tonnes)	26
Graphique 16 : Croissance de la masse monétaire et ses contreparties (% contributions).....	27
Graphique 17 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (% contribution).....	29
Graphique 18 : Evolution de la base monétaire et contributions de ses contreparties (%).....	30
Graphique 19 : Evolution des taux d'intérêt sur les BdTs.....	34
Graphique 20 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport au dollar américain.....	35
Graphique 21 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l'euro	35
Graphique 22 : Evolution des réserves brutes et nette de change (en millions d'USD).....	36
Graphique 23 : Situation trimestrielle des recettes budgétaires (en milliards de GNF)	38
Graphique 24 : Evolution trimestrielle des recettes minières et non-minières (% des recettes totales)	39
Graphique 25 : Evolution des charges publiques (en milliards de GNF).....	40
Graphique 26 : Evolution trimestrielle de paiements d'intérêts (en milliards de GNF)	41
Graphique 27 : Evolution trimestrielle de l'acquisition nette d'actifs non-financiers (en milliards de GNF)	41
Graphique 28 : Evolution des soldes budgétaires (en milliards de GNF).....	42
Graphique 29 : Evolution de la balance commerciale (en millions d'USD)	43
Graphique 30 : Evolution des exportations par type de produits (en millions d'USD)	44
Graphique 31 : Principaux pays de destination des exportations de l'or (%)	45
Graphique 32 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportations totale au premier trimestre 2024 (en %)	46
Graphique 33 : Evolution des importations par type de produits (en millions d'USD).....	46
Graphique 34 : Part des principaux produits à l'importation au premier trimestre 2024 (en %)	47
Graphique 35 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation.....	48
Graphique 36 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix les produits locaux et importés.....	50
Graphique 37 : Evolution de l'Indice National et des Indices des produits des secteurs primaire secondaire et tertiaire (en %).....	50
Graphique 38 : Evolution en glissement annuel de l'Indice global à Conakry (en %)	51
Graphique 39 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais	52
Graphique 40 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %).....	52
Graphique 41 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %)	53
Graphique 42 : Anticipation de l'inflation par les institutions financières (en % des institutions enquêtées)	56
Graphique 43 : Déterminants des Anticipation de l'inflation par les institutions financières (en %)....	56
Graphique 44 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %).....	57
Graphique 45 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %).....	58
Graphique 46 : Comparaison des projections de l'inflation (%)	58
Graphique 47 : Evolution du taux directeur et du taux simulé par la règle de Taylor (en %).....	59

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du prix de quelques métaux	14
Tableau 2 : Prix de quelques matières agricoles alimentaires (en USD)	15
Tableau 3 : Evolution des Exportations et des Importations de la Guinée (en %)	23
Tableau 4 : Avoirs intérieurs nets (en milliards de GNF).....	28
Tableau 5 : Décomposition des dépôts (GNF et devise).....	29
Tableau 6 : Taux moyens créditeurs et débiteurs (en %).....	31
Tableau 7 : Transactions sur le marché interbancaire	33
Tableau 8 : Qualité du portefeuille du secteur bancaire	37
Tableau 9 : Variation en glissement annuel des composantes de l'indice national harmonisé des prix (%).....	48
Tableau 10 : Evolution du PIB réel (en milliards de GNF, sauf indications contraires).....	61
Tableau 11 : La Balance des paiements (en millions de USD)	62
Tableau 12 : Le taux de change moyen du dollar américain sur le marché officiel et dans les bureaux de change agréés	62
Tableau 13 : Evolution des prix par fonction de la région de Conakry	62
Tableau 14 : Situation monétaire intégrée (en milliards de GNF).....	63
Tableau 15 : Recettes mobilisées de l'Etat (en milliards de GNF).....	62
Tableau 16 : Dons mobilisés par l'Etat (en milliards de GNF)	62
Tableau 17 : Dépenses publiques (en milliards de GNF)	63
Tableau 18 : Financement	63

PREAMBULE

Disposition Générale

Conformément à la loi L/2017/017/AN du 08 juin 2017 portant Statut de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), dans son Article 10, l'une des missions de la BCRG est de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire. Dans la réalisation de cette mission, l'objectif principal poursuivi par la BCRG, et qui est également son mandat selon l'Article 9 du Statut de la BCRG, est d'assurer la stabilité des prix.

Conformément à son statut et sans préjudice de réalisation de cet objectif, la Banque Centrale peut aider le Gouvernement dans la réalisation de ses objectifs de politique économique.

Pour atteindre son objectif principal, la BCRG utilise plusieurs instruments indirects de politique monétaire, notamment les opérations d'open market. En outre, le taux directeur et le coefficient de réserves obligatoires sont utilisés pour donner l'orientation de la politique monétaire. Dans la mise en œuvre de la politique monétaire, la Banque Centrale de la République de Guinée pratique un régime de ciblage des agrégats monétaires. Pour mieux maîtriser l'inflation, elle agit sur la base monétaire qui est l'objectif opérationnel.

Le Rapport sur la Politique monétaire

Le Rapport sur la politique monétaire (RPM) présente l'examen par la Banque Centrale des tendances économiques et de l'inflation, ainsi que la performance des politiques. Le rapport fournit également une évaluation des évolutions économiques et financières susceptibles d'influer sur la trajectoire de l'inflation à moyen terme et, partant, sur les choix politiques futurs de la Banque Centrale. À cet égard, le RPM favorise une compréhension de la conduite de la politique monétaire, afin d'ancrer les anticipations publiques d'un niveau d'inflation bas, prévisible et soutenable.

En outre, le RPM est l'un des principaux canaux par lesquels la Banque Centrale de la République de Guinée informe le public sur la conduite de la politique monétaire de manière régulière ou en temps opportun. Il sert ainsi à répondre aux attentes du public vis-à-vis d'une Banque Centrale transparente et responsable dans l'accomplissement de sa mission de conduite de la politique monétaire.

Le Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire est l'organe de la Banque Centrale chargé de la définition de la politique monétaire et de ses instruments ainsi que des autres missions qui lui sont dévolues, conformément aux dispositions du statut de la BCRG (Article 56).

Le Comité de Politique Monétaire comprend le Gouverneur, les Vice-gouverneurs et quatre (4) membres nommés *intuitu personae*, pour leur compétence en matière économique, monétaire, financière ou juridique.

Le Comité est présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale et, en cas d'absence ou d'empêchement, par l'un des Vice-gouverneurs assurant l'intérim du Gouverneur. Il se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que nécessaire et au moins quatre fois par an. Chaque membre du Comité de Politique Monétaire a le droit de vote et dispose, à cet effet, d'une voix. Selon l'Article 60 du statut de la Banque Centrale de la République de Guinée, les décisions du Comité de Politique Monétaire sont prises à la majorité simple des

suffrages exprimés par les membres. En cas d'égalité dans le partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Liste des membres du Comité de Politique Monétaire :

1. Dr Karamo KABA, Gouverneur de la BCRG, Président du CPM ;
2. El Hadj Mohamed Lamine CONTE, Premier Vice-Gouverneur ;
3. Mme Souadou BALDE, Deuxième Vice-Gouverneur ;
4. Dr Makan DOUMBOUYA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ;
5. Dr Sékou Falil DOUMBOUYA, Consultant ;
6. M. Mamadou Bailo BALDET, Consultant ;
7. M. Pema GUILAVOGUI, Conseiller Principal, Ministère du Plan et de la Coopération International.

Secrétariat du Comité de Politique Monétaire

Mme Mariama ciré SYLLA, Directrice Générale des Etudes et des Statistiques

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 15 MARS 2024

014/BCRG/CPM/2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fait à Conakry, le 14 juin 2024

Dr Karamo KABA

Président du Comité de Politique Monétaire

Résumé analytique

1. Au premier trimestre 2024, la situation économique mondiale a été marquée, dans la plupart des économies avancées, par un rebond de la croissance, ainsi que par la poursuite du recul de l'inflation.
2. Aux Etats-Unis, la croissance s'est établie à 3,0 %, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.
3. Dans la zone euro, après avoir été morose au cours des trimestres précédents, la croissance a enregistré une reprise pour se chiffrer à 0,4 %.
4. Dans les pays émergents et en développement, la croissance a connu des évolutions mitigées au premier trimestre 2024. En Chine, elle s'est établie à 5,3 %, contre 5,2 % enregistrée au quatrième trimestre 2023. Au Nigéria, elle a plutôt décéléré, passant de 3,5 % au quatrième trimestre 2023 à 2,9 % au premier trimestre 2024.
5. Au premier trimestre 2024, le marché des matières premières s'est caractérisé par une hausse de l'indice global des matières premières de 3,5 % par rapport au trimestre précédent. Toutefois, sur une année glissante, cet indice global a baissé de 0,3 %, en lien, essentiellement, avec la baisse de 2,4 % de l'indice des produits non-énergétiques malgré une hausse de 0,7 % des produits énergétiques.
6. Entre décembre 2023 et mars 2024, l'inflation a poursuivi son rythme de décélération aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents et en développement. Cette décélération a été observée, notamment dans la zone euro et au Royaume Uni. En revanche, elle a augmenté aux Etats-Unis, en Chine et au Nigéria.
7. De même, entre décembre 2023 et mars 2024, l'inflation sous-jacente a continué de baisser aussi bien dans les économies avancées que dans les économies émergentes et pays en développement. C'est le cas aux Etats-Unis, dans la zone euro, et au Maroc. Toutefois, elle a augmenté dans certains pays tels que la Turquie et le Nigéria.
8. Comme au trimestre précédent, la plupart des Banques Centrales ont choisi la prudence en maintenant inchangés leurs taux directeurs au cours du premier trimestre 2024. Cette prudence se justifie par la tendance baissière de l'inflation enregistrée au niveau mondial.
9. Au niveau national, la croissance économique s'est établie à 4,0 % au premier trimestre 2024, contre 4,9 % au quatrième trimestre 2023, malgré les difficultés de d'approvisionnement en carburant constatées au mois de janvier 2024. Cette croissance est soutenue par la demande intérieure, malgré une contraction de la demande extérieure nette¹.
10. Au cours de sa session de mars 2024, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les conditions monétaires inchangées, en soutien à l'économie post-incendie. Ainsi, le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires ont été maintenus, respectivement, à 11 % et 13 %.
11. A fin mars 2024, la masse monétaire s'est établie à GNF 60 870,6 milliards, contre GNF 51 626,6 milliards à fin mars 2023, soit une hausse de 17,9 %. Cet accroissement résulte

¹ Les séries trimestrielles du PIB et de ses composantes sont estimées par la BCRG.

de celui des avoirs intérieurs nets (37,4 %), jugulé par une baisse des avoirs extérieurs nets (21,6 %). Par rapport à fin décembre 2023, la masse monétaire s'est accrue de 20,9 %.

12. Après une contraction de 12,1 % enregistrée à fin décembre 2023, la liquidité globale du système bancaire a augmenté de 63,9 %, en glissement annuel, pour se chiffrer à GNF 14 395,8 milliards à fin mars 2024. Cette croissance, qui a plus que doublé par rapport à fin décembre 2023, est imputable à la hausse des réserves excédentaires résultant de l'accroissement des dépôts bancaires.
13. Entre fin mars 2023 et fin mars 2024, le taux de change officiel du dollar américain est resté pratiquement stable. En effet, il est passé de GNF 8 503,6311 à GNF 8 505,2150. En revanche, sur le marché des bureaux de change agréés, le taux de change s'est légèrement apprécié de 0,7 % pour atteindre GNF 8 620,8333.
14. A fin mars 2024, les réserves internationales brutes ont poursuivi la tendance baissière, constatée depuis le deuxième trimestre 2023. En effet, elles se sont contractées de 6,5 %, en variation trimestrielle, et de 7,5 %, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 845,4 millions, couvrant ainsi 2,3 mois d'importations de biens et de services.
15. S'agissant de la stabilité financière, la qualité du portefeuille client du secteur bancaire s'est dégradée. Le taux moyen de dégradation brute s'est établi à 10,1 % à fin mars 2024, soit une hausse de 1,13 points de pourcentage par rapport à fin mars 2023. Toutefois, le secteur bancaire reste solvable avec un ratio de solvabilité moyen de 17,2 %, supérieur à la norme minimale de 10 %.
16. Au cours du premier trimestre 2024, la situation des finances publiques s'est nettement améliorée, en raison d'une baisse, plus marquée, des dépenses publiques et d'une hausse des recettes fiscales. En effet, le solde budgétaire (dons compris) a dégagé un excédent de GNF 2 115,7 milliards, contre un déficit de GNF 4 670,4 milliards au quatrième trimestre 2023. De même, le solde primaire est ressorti excédentaire de GNF 2 294,2 milliards, contre un déficit de GNF 4 580,0 milliards un trimestre plus tôt. En glissement annuel, le solde global (dons inclus) s'est amélioré de 102,7 %.
17. Les relations de la Guinée avec le reste du monde ont été caractérisées par une dégradation de la balance commerciale des biens. En effet, d'un excédent de USD 992,38 millions au premier trimestre 2023, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de USD 43,11 millions au premier trimestre 2024. Cette détérioration est essentiellement due à une hausse, plus marquée, des importations, notamment des produits pétroliers, par rapport à celle des exportations.
18. A fin mars 2024, le taux d'inflation, en glissement annuel, au niveau national, a ralenti, passant de 6,5 % en décembre 2023 à 5,8 % en mars 2024. Ce ralentissement est observé au niveau de toutes les régions, à l'exception de Kankan et de Labé. A Conakry, l'inflation en glissement annuel a également ralenti en s'établissant à 8,8 % en mars 2024, après 9,3 % en décembre 2023.
19. Au niveau national, l'inflation sous-jacente, en glissement annuel, a ralenti pour s'établir à 3,7 % en mars 2024, contre 5,1 % en décembre 2023. Toutefois, à Conakry, elle a légèrement augmenté pour s'établir à 4,1 % en mars 2024, en raison du rythme de progression des prix des fonctions « transport » et « santé ».

20. En perspectives², l'inflation, en glissement annuel, à Conakry, se situerait à 7,9 %, en moyenne, au deuxième trimestre 2024 et pourrait baisser à 7 % au quatrième trimestre 2024.
21. Les principaux risques internationaux pesant sur les perspectives de l'inflation sont liés à la poursuite du durcissement de la politique monétaire dans certaines économies avancées, à une nouvelle escalade des tensions en Ukraine et à Gaza et aux risques modérés des catastrophes naturelles.
22. Au niveau national, de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement en carburant pourraient augmenter les coûts de transport et accentuer les pressions inflationnistes. De même, la dégradation de la desserte en électricité pourrait impacter les activités économiques, ce qui pourrait accroître les coûts de production et entraîner la hausse des prix. Aussi, la fête de Tabaski, les festivités liées au retour des pèlerins des lieux Saints et les activités des vacances scolaires pourraient faire varier à la hausse les prix des biens et services qui sont utilisés lors de ces événements. Le recours éventuel au financement monétaire, suite à l'amendement de l'article 36 des statuts de la Banque Centrale pourrait également constituer un risque sur les perspectives de l'inflation.
23. Toutefois, ces risques inflationnistes pourraient être atténués par les facteurs suivants :
- les mesures idoines que le Gouvernement pourraient prendre afin d'améliorer la production et la distribution d'électricité ;
 - le décaissement de USD 71 millions de la part du FMI, au titre du guichet des chocs exogènes de la Facilité de Crédit Rapide qui pourrait renforcer nos réserves de change ;
 - l'amélioration continue de la logistique d'approvisionnement et de distribution du carburant ;
 - l'amélioration de la production agricole pendant la saison pluvieuse.

² Selon les prévisions de la Banque Centrale

1. Environnement International

Au premier trimestre 2024, la situation économique mondiale a été marquée par un rebond de la croissance dans la plupart des économies avancées et la poursuite du recul de l'inflation. Après deux années de politiques monétaires restrictives et tenant compte de la tendance baissière de l'inflation, la plupart des Banques Centrales, aussi bien des économies avancées que des pays émergents ont, généralement, observé la prudence en maintenant inchangés leurs taux directeurs en début d'année 2024.

Aussi, les marchés boursiers ont enregistré des bonnes performances pour le deuxième trimestre consécutif, en lien avec la bonne dynamique économique des Etats-Unis et des décisions de politiques monétaires plus favorables.

1.1. Activité économique mondiale

Au premier trimestre 2024, l'activité économique aux États-Unis est demeurée robuste, avec un taux de croissance, en glissement annuel, de 3,0 %, soit une légère décélération par rapport au trimestre précédent (3,1 %). Cette croissance tire principalement sa source des dépenses de consommation des ménages, de l'investissement privé, des dépenses publiques fédérale ainsi que des dépenses publiques locales. La consommation des ménages américains a été soutenue par les consommations des services financiers et de santé et contenue par une baisse de la consommation des biens. Les dépenses publiques ont été tirées par la hausse des salaires, à la fois, au niveau fédéral et au niveau des États.

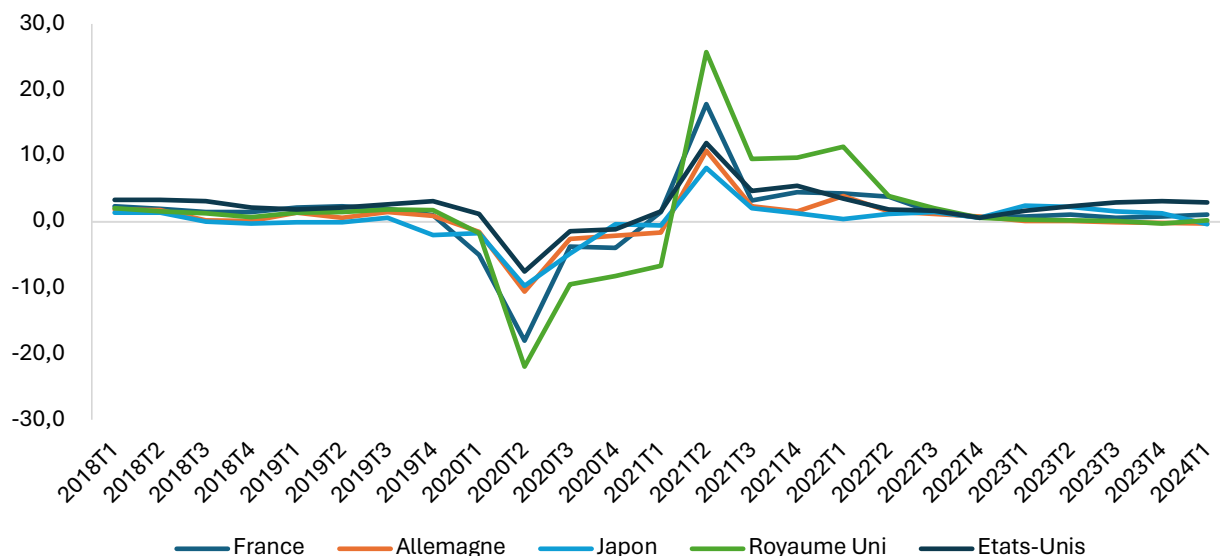
Dans la zone euro, l'activité économique a enregistré une reprise, après deux trimestres de stagnation. Ainsi, au premier trimestre 2024, le taux de croissance a été de 0,4 %, après 0,1 % au cours des deux trimestres précédents de l'année 2023. La prudence qui a été observée par la Banque Centrale Européenne (BCE) semble avoir impacté positivement l'activité économique dans certains États membres de la zone. En France, l'activité économique a progressé de 1,1 %, après avoir enregistré une croissance de 0,8 % au quatrième trimestre 2023, tirée par la demande intérieure (consommation des ménages et investissements privés) et contenue par la variation des stocks et les exportations nettes. En Allemagne, l'activité réelle continue de subir les effets de la chute de la demande extérieure dont dépend en grande partie son secteur automobile qui connaît actuellement des difficultés, conduisant ainsi le pays vers la récession. Ainsi, le taux de croissance est resté dans le territoire négatif (-0,2 %) au cours du premier trimestre 2024, soit le troisième trimestre consécutif de croissance négative.

Au Royaume-Uni, la croissance économique, en glissement annuel, a enregistré un rebond au premier trimestre 2024, avec un taux de 0,2 %, contre une contraction du PIB de 0,2 % au quatrième trimestre 2023. Cette croissance est soutenue par le secteur de l'automobile et celui des services (détails, transport et santé) dans un contexte de contraction des activités du secteur de la construction.

L'économie japonaise, après avoir reculé au cours des trois trimestres consécutifs de l'année 2023, a fini par plonger dans le territoire négatif au cours du premier trimestre 2024. En effet le PIB nipponne s'est contracté de 0,4 % au premier trimestre 2024, contre une croissance de 1,3 % au trimestre précédent. Cette contraction est liée au fléchissement de la demande intérieure, à savoir la consommation finale des ménages (-2,0 %, après -0,7 % au quatrième

trimestre 2024) et l'investissement privé (0,0 %, après +2,1% au trimestre précédent), couplée avec une forte décélération des exportations (+1,6 %, après +4,4 % au quatrième trimestre 2023).

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées



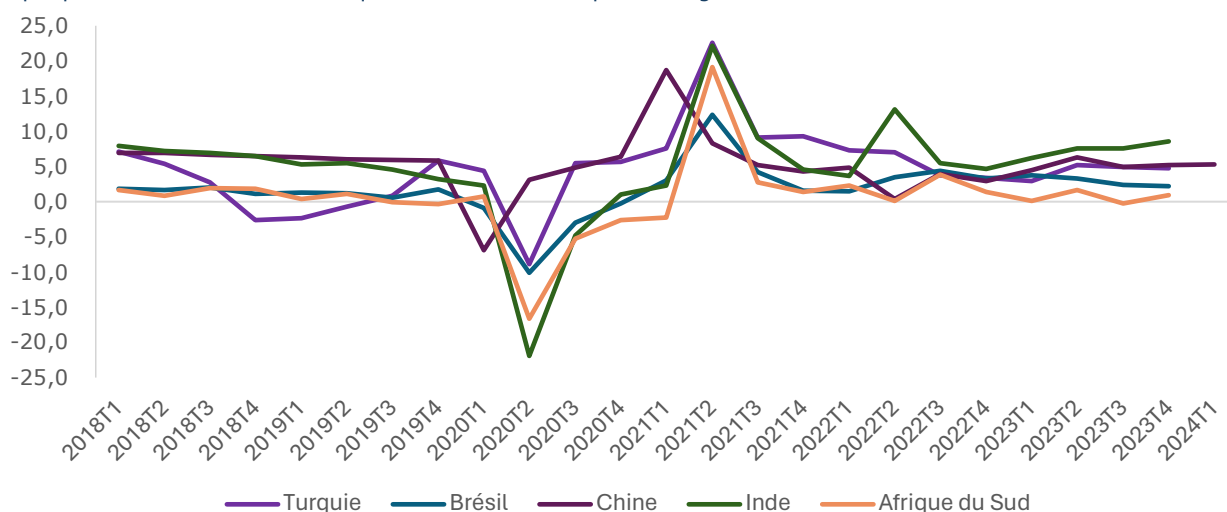
Source : Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

En Chine, le premier trimestre 2024 confirme la tendance favorable de la croissance économique observée depuis la fin de l'année 2023, liée en grande partie à la réouverture du pays au monde extérieur. Ainsi, le taux de croissance du pays a légèrement accéléré pour se situer à 5,3 % au premier trimestre 2024, après une croissance de 5,2 % au quatrième trimestre 2023. Cette performance est portée par celle des secteurs industriels et des services qui ont boosté les exportations au cours du trimestre sous-revu.

Au Maroc, la croissance a progressé de 2,9 % au premier trimestre 2024, en variation annuelle, tirée principalement par la dynamique du secteur secondaire et de celui des services.

Au Nigeria, le taux de croissance économique s'est établi à 2,9 % au premier trimestre 2024, plus faible que les 3,5 % enregistrés au cours du trimestre précédent. Cette croissance a été surtout tirée par le secteur des services qui a une contribution de 58,0 %.

Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes



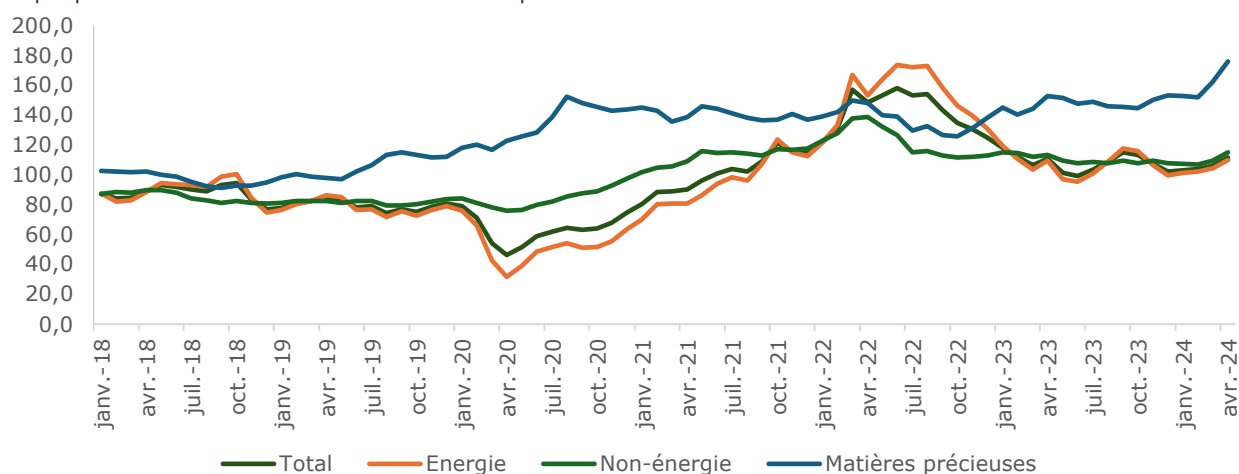
Source : Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

1.2. Matières premières et inflation

1.2.1. Matières premières

L'indice global des matières premières de la Banque Mondiale s'est établi à 105,9 en mars 2024, contre 102,1 en décembre 2023, soit une progression de 3,5 %. En glissement annuel, cet indice enregistre une baisse de 0,3 %. Cette décélération, en glissement annuel, résulte principalement de la baisse de l'indice des produits non-énergétiques de 2,4 %, tandis que l'indice des produits énergétiques a connu une hausse de 0,7 %.

Graphique 3 : Evolution de l'indice des matières premières



Source : Banque Mondiale

Toutefois, l'indice du prix des métaux précieux a augmenté de 5,8 % entre décembre 2023 et mars 2024 et de 12,4 % en glissement annuel. Ainsi, le prix de l'or a enregistré une hausse de 6,5% par rapport au dernier trimestre 2023, pour atteindre USD 2 158,0/once au premier trimestre 2024. En glissement annuel, le prix de l'or enregistre une hausse de 12,8 %.

Tableau 1 : Evolution du prix de quelques métaux

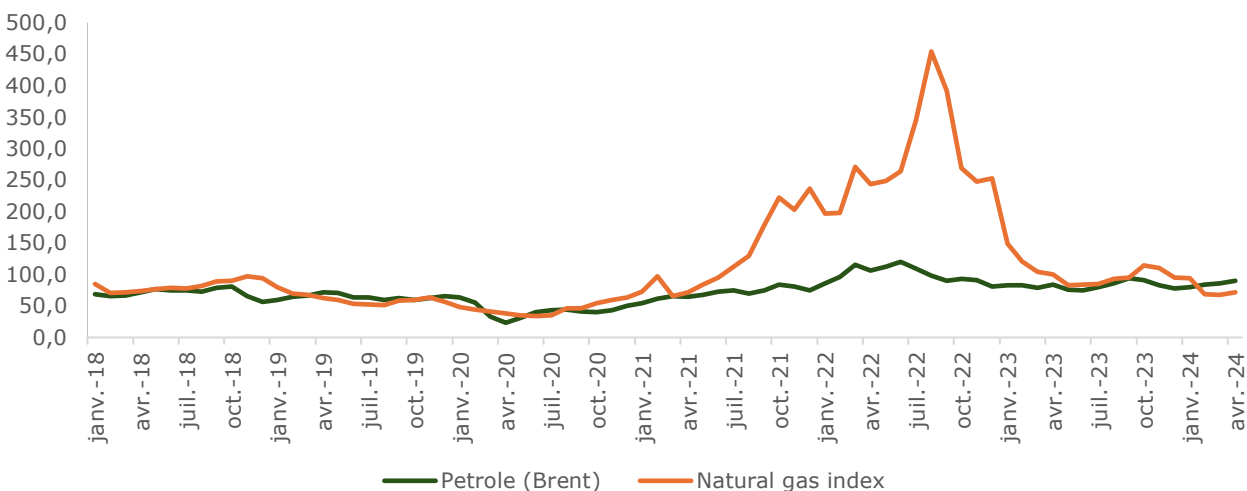
	Mars-2023	Déc-2023	Mars-2024	Variation (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Or (once)	1 912,7	2 026,2	2 158,0	6,5	12,8
Aluminium	2 296,4	2 192,2	2 226,2	2,0	-3,1
Fer	128,4	137,1	109,8	-19,9	-14,5

Source : Banque Mondiale

Contrairement au quatrième trimestre 2024, le marché pétrolier a rebondi en début d'année 2024 dans un contexte géopolitique particulièrement tendu. En effet, le prix du baril de pétrole (Brent) a atteint USD 85,5 en mars 2024, contre USD 77,9 en décembre 2023, soit une hausse de 9,7 % en variation trimestrielle et 8,8 % en glissement annuel. Ce rebond est en lien avec la montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et des ajustements à la baisse de l'offre de pétrole par les pays membres de l'OPEP+.

En revanche, sur le marché du gaz naturel, une nouvelle baisse des prix a été observée pour le deuxième trimestre consécutif. L'indice s'est établi à 67,8 en mars 2024 contre 95,2 en décembre 2023, correspondant à une chute, en variation trimestrielle, de 28,7 % et de 35,5 % en glissement annuel. Ce fléchissement des prix du gaz s'explique par des températures chaudes qui limitent les importantes demandes de livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) pour approvisionner l'Europe et préparer les stocks pour l'hiver 2024. Sur les trois principaux marchés de consommateurs, l'Europe, le Japon, et les Etats-Unis, les prix du gaz ont enregistré, en variation trimestrielle, des baisses de 25,7 %, 8,7 % et 40,6 %, respectivement. En glissement annuel, ses baisses ont été respectivement de 38,1 %, 17,8 %, et 34,9 %.

Graphique 4 : Evolution du prix du pétrole brut (USD/baril, Brent)



Source : Banque Mondiale

Le prix de certains produits alimentaires tels que le blé, l'huile de palme, le café et le maïs se sont contractés en glissement annuel. Cette tendance baissière est portée par le maintien des exportations par Kiev, l'abondance de l'offre russe et australienne en blé et les belles récoltes brésiliennes de maïs et de soja.

Ainsi, les prix du blé et du maïs ont connu une baisse significative d'un quart et d'un tiers, respectivement, en glissement annuel, pour se situer à 274,8 USD/tonne métrique et 190,6 USD/tonne métrique en mars 2024. De même, le prix de l'huile de palme a régressé de 3,0 % pour s'établir à 942,9 USD/tonne, tandis que le prix du café s'est contracté de 6,1 % à 4,6 USD/kg.

En revanche, les prix du sucre, du riz et du cacao ont augmenté, en glissement annuel, au cours de la période sous-revue. Ainsi, le prix du sucre s'est accru de 5,0 % pour se fixer à 0,5 USD/kg, tandis que le prix du cacao a plus que triplé pour atteindre 7,1 USD/kg. De même, le prix du riz a augmenté d'un quart, pour atteindre 584,0 USD/tonne en mars 2024.

Tableau 2 : Prix de quelques matières agricoles alimentaires (en USD)

	Sep-2023	Déc-2023	Mars-2024	Variation (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Sucre (kg)	0,452	0,478	0,475	-0,6	5,0
Blé (tonne)	369,9	291,1	274,8	-5,6	-25,7
Riz (tonne)	468,0	610,0	584,0	-4,3	24,8
Maïs (tonne)	282,5	206,6	190,6	-7,7	-32,5
Huile de palme (tonne)	972,1	813,5	942,9	15,9	-3,0
Thé (kg)	2,69	2,71	2,69	-1,0	0,0
Cacao	2,8	4,2	7,1	68,4	158,0
Café	4,9	4,7	4,6	-0,9	-6,1

Source : Banque Mondiale

En début d'année 2024, l'évolution des prix des métaux industriels a été contrastée. En effet, le prix de l'aluminium et celui du fer ont enregistré une baisse de 3,1 % et de 14,5 %, respectivement, en glissement annuel, pour s'établir à 2 226,2 USD/tonne et 109,8 USD/tonne en mars 2024. Ce recul est fondamentalement expliqué par le ralentissement de la demande dans le secteur de la construction et des travaux publics en Chine.

1.2.2. Inflation

En début d'année 2024, les taux d'inflation, aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents, ont de façon générale poursuivi leur repli entamé en 2023.

Aux États-Unis, le taux d'inflation, en glissement annuel, a légèrement progressé à 3,5 % en mars 2024, après 3,4 % en décembre 2023. Cette légère augmentation est soutenue par la hausse des prix de l'énergie et du logement. Toutefois, l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, a légèrement ralenti, passant de 4,0 % en décembre 2023 à 3,9 % en mars 2024.

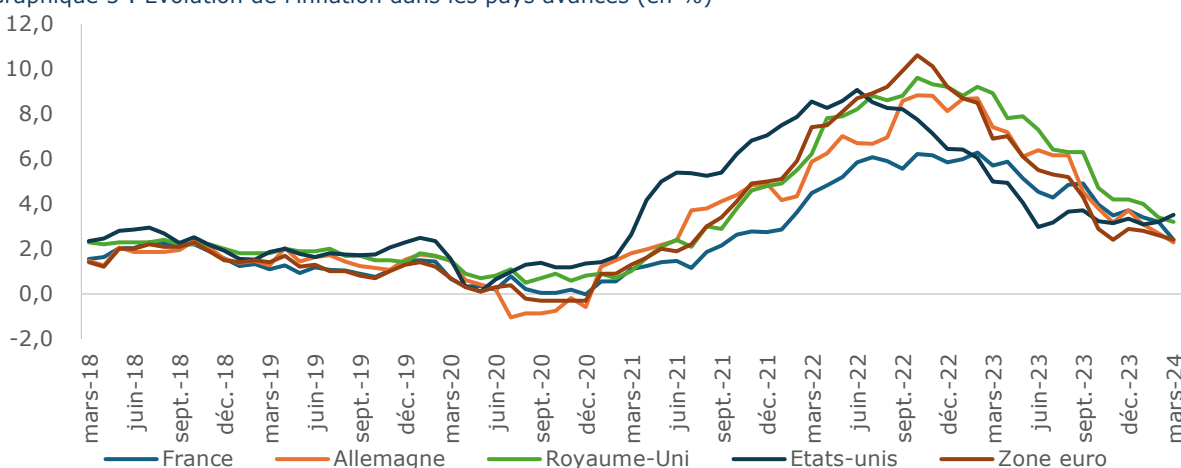
Dans la zone euro, le premier trimestre 2024 a été marqué par la poursuite de la baisse de l'inflation, avec un taux de 2,4 % en mars 2024, après 2,9 % en décembre 2023. De même, l'inflation sous-jacente a continué de décliner dans la zone, atteignant 2,9 % en mars 2024 contre 3,4 % à la fin d'année 2023. Cette tendance baissière est le résultat des effets des précédents durcissements des conditions monétaires et de la baisse des prix de l'énergie.

En Allemagne, le taux d'inflation a reculé de 1,4 point de pourcentage par rapport à décembre 2023, pour se situer à 2,3 % à la fin du premier trimestre 2024. De même, en France, le taux d'inflation a baissé de 1,3 point de pourcentage en variation trimestrielle, pour s'établir à 2,4 % en mars 2024, après 3,7 % en décembre 2023.

Au Royaume-Uni, le taux d'inflation continue de reculer de façon constante, passant de 4,2 % en décembre 2023 à 3,2 % en mars 2024. Ce ralentissement est tiré principalement par le repli de l'inflation alimentaire. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a ralenti pour atteindre 4,7 % à la fin du premier trimestre 2024, contre 5,2 % en décembre 2023.

Au Japon, l'inflation, en glissement annuel, a légèrement augmenté, passant de 2,6 % à fin décembre 2023 à 2,7 % en mars 2024, tandis que l'inflation sous-jacente a baissé à 2,3 % en mars 2024 contre une baisse de 2,9 % au mois de décembre 2023.

Graphique 5 : Évolution de l'inflation dans les pays avancés (en %)



Source : OCDE

En Chine, le taux d'inflation est sorti du territoire négatif en février après plusieurs mois d'inflation négative. Ainsi, le taux d'inflation s'est établi à 0,1 % en mars 2024, contre -0,3 % en décembre 2023, tiré par la hausse des prix dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture et des divertissements.

En Turquie, l'inflation s'est accélérée de façon continue, mois après mois, pour plafonner à 68,6 % fin mars 2024, après 64,8 % en décembre 2023. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a également atteint des sommets, s'établissant à 73,8 % en mars 2024. Cette accélération s'explique principalement par la hausse des prix des transports, du logement et des services publics.

Au Brésil, l'inflation poursuit sa baisse, atteignant 3,9 % en mars 2024, contre 4,6 % en décembre 2023, en lien avec la décélération dans les sous-secteurs du logement, des services publics et des transports. Ce niveau d'inflation permet au pays de s'approcher de la cible d'inflation (3% +/- 1,5 %). Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 4,3 % en mars 2024.

En Afrique du Sud, le taux d'inflation a légèrement accéléré pour se situer à 5,3 % en mars 2024, contre 5,2 % en décembre 2023. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a augmenté passant de 4,5 % en fin d'année 2023 à 4,8 % en mars 2024. L'inflation a été tirée par la hausse des prix des produits alimentaires, du transport, du logement et des services publics.

Au Maroc, le taux d'inflation s'est établi à 1,1 %, soit un recul de 2,7 points par rapport au trimestre précédent. Cette décélération résulte d'un ralentissement marqué des prix des produits alimentaires. Parallèlement, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix soumis à l'intervention de l'Etat et les produits à prix volatils, ralentit, passant de 3,7 % au quatrième trimestre à 2,5 % au premier trimestre 2024, en lien avec le recul des produits alimentaires et les prix des produits manufacturés.

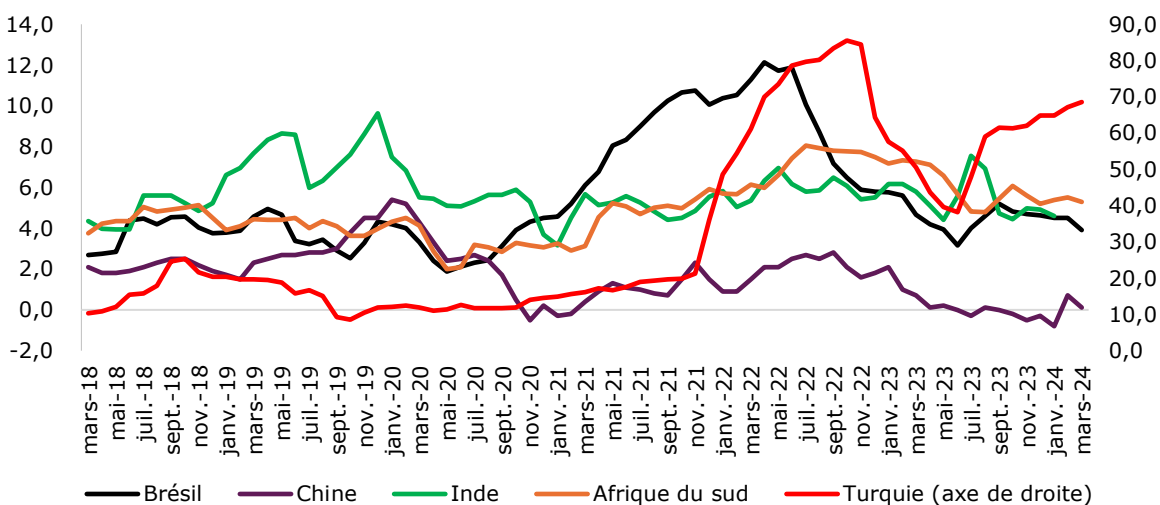
Au Nigeria, l'inflation, en glissement annuel, poursuit son accélération en atteignant 33,2 % en mars 2024, contre 28,9 % en décembre 2023, en lien avec la forte hausse des prix des produits alimentaires, tirée par la forte dépréciation du Naira et de la fin des subventions sur le carburant. Le taux d'inflation sous-jacent, excluant les prix des produits agricoles volatils, est passé de 23,1 % en décembre 2023 à 25,9 % en mars 2024.

Dans la zone UEMOA, le taux d'inflation a connu une légère accélération au cours des premiers mois de l'année 2024, imputable à la progression des prix des produits alimentaires, et atténuée par des décélération au niveau des fonctions « Transport » et « Logement ». Ainsi, le taux d'inflation zonal est passé de 2,5 % en décembre 2023 à 2,9 % en mars 2024. Néanmoins, l'inflation sous-jacente, définie comme hors énergie et produits frais, a progressé de 2,0 % par rapport au dernier trimestre 2023 et à 2,2 %, en glissement annuel.

Au Liberia, le taux d'inflation s'est légèrement décéléré à 9,4 % en mars 2024, après 10,1% en décembre 2023, en lien avec la baisse des prix des produits alimentaires importés et du carburant. De même, l'inflation sous-jacente a connu une baisse, en s'établissant à 2,6 % en mars, après 3,0 % en décembre 2023.

En Sierra Leone, le taux d'inflation a commencé à décélérer en début d'année 2024, bien que toujours à des niveaux élevés. Ainsi, le taux d'inflation s'est établi à 41,7 % en mars, contre 52,16% en décembre 2023 et 54,5 % en septembre 2023. Cette décélération résulte de la baisse des prix de certaines fonctions telles que les produits alimentaires, la communication et le transport.

Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans les pays émergents (en %)



Source : OCDE

1.3. Politiques monétaires

Comme au trimestre précédent, la plupart des Banques Centrales, aussi bien des économies avancées que des pays émergents, ont en général observé la prudence en maintenant inchangés leurs taux directeurs au cours du premier trimestre 2024. Cette décision tient compte de la tendance baissière de l'inflation enregistrée au niveau global.

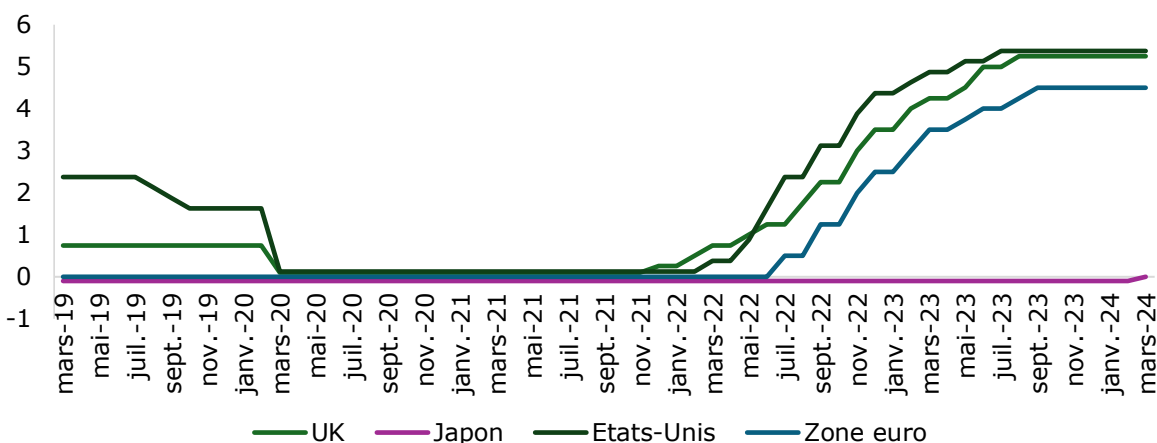
Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale américaine (FED) a décidé, lors de la réunion du *Federal Board* de mars 2024, de maintenir inchangé son taux directeur dans la fourchette de 5,25 à 5,50 %. Ce taux est maintenu inchangé depuis juillet 2023, soit la cinquième réunion consécutive du Board. En outre, le Comité de Politique Monétaire a décidé de poursuivre la réduction de ses avoirs en titres publics à hauteur de USD 500 milliards au taux de 5,5 %.

Dans la zone euro, en raison de la tendance baissière du taux d'inflation vers la cible de 2,0 %, le Conseil des Gouverneurs a décidé, au cours de sa réunion d'avril 2024, de maintenir le statu quo sur les conditions monétaires en maintenant le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à 4,50 %, 4,75 % et 4,00 %, respectivement. Ces taux n'ont pas été modifiés depuis aout 2023. S'agissant de son programme de rachat d'actifs, le Conseil indique avoir l'intention de continuer à réinvestir intégralement le principal des titres arrivant à échéance achetés dans le cadre du Programme d'achat d'urgence de titres durant une pandémie (PEPP) au cours du premier semestre 2024 et de réduire le portefeuille du PEPP de 7,5 milliards d'euros par mois au cours du second semestre 2024.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre (BoE), poursuit sa lutte contre l'inflation qui reste toujours élevée par rapport à sa cible de 2,0 %, mais en constante baisse. A ce titre, la majorité des membres du Comité de Politique Monétaire a décidé, lors de leur réunion de mai 2024, de maintenir le taux directeur à 5,25 %. Ce taux est resté inchangé depuis aout 2023.

La Banque du Japon a décidé de relever son taux directeur entre 0 % et 0,1 % dans le but de ramener le taux d'inflation vers son objectif de 2,0 %. Ce taux n'avait pas été modifié depuis 2007. La Banque a également décidé de poursuivre son programme de rachat de titres publics.

Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales économies avancées (%)



Source : Bloomberg

En Chine, après s'être sortie d'une inflation négative en février 2024, la Banque Centrale a décidé de ne pas modifier son taux directeur en le maintenant à 3,45 % pour soutenir la bonne dynamique de croissance, en particulier dans le secteur de l'immobilier qui connaît une crise sans précédent.

Il en est de même pour l'Inde où la Reserve Banque a opté pour la prudence en maintenant son taux de référence inchangé à 6,5 %. Ce taux n'a pas été modifié depuis février 2023. L'objectif de la Banque est de garantir que l'inflation reste dans la fourchette cible de 2-6 %, sans entraver la croissance.

Contrairement à la plupart des Banques Centrales, la Banque Centrale du Brésil poursuit sa politique monétaire expansionniste en abaissant, constamment, son taux directeur. Ainsi, la Banque a réduit son taux directeur de 50 points de base deux fois de suite durant le trimestre sous-revu, passant de 11,75 % en janvier 2024 à 11,25 % en février 2024 puis à 10,75 % en mars 2024.

En Russie, la Banque Centrale, après avoir régulièrement relevé son taux directeur en 2023, a finalement mis une pause en maintenant le taux inchangé à 16,0 % au cours du premier trimestre 2024.

La Banque centrale de Turquie a poursuivi le resserrement monétaire, entamé en juin 2023, afin de faire face au taux d'inflation qui a atteint des sommets, frôlant les 70 % en mars 2024. Elle a ainsi relevé son taux directeur, mensuellement, pour atteindre un record de 50,0 % en mars 2024.

Au Maroc, le Conseil de Bank Al Maghrib a décidé, lors de sa réunion de mars 2024, de maintenir son taux directeur inchangé à 3,0 %. Ce taux n'a pas été modifié depuis mars 2023.

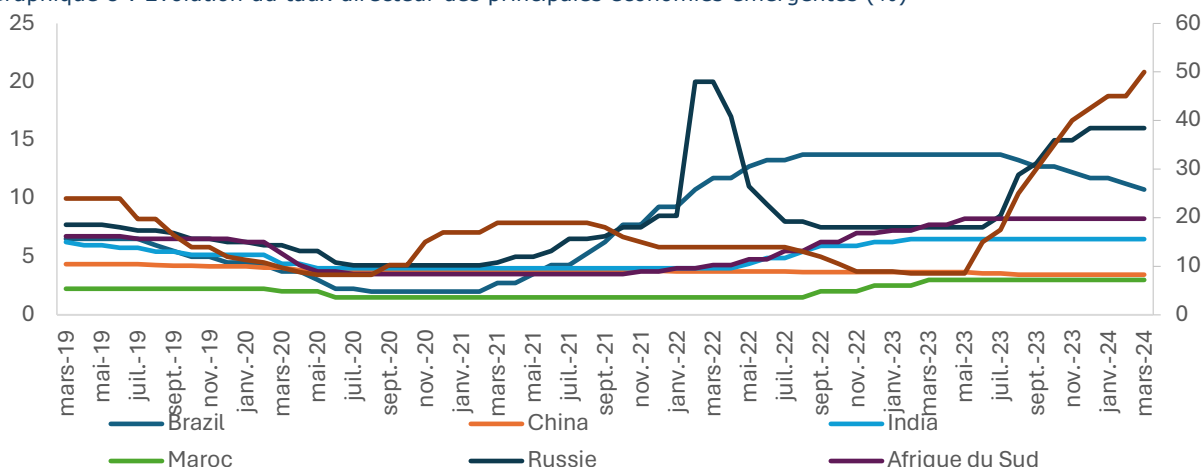
En Afrique du Sud, étant donné que la tendance baissière de l'inflation s'est maintenue, la Reserve Bank a maintenu la prudence en gardant son taux directeur inchangé à 8,25 % lors de la réunion du Comité de mars 2024. Ce taux n'a pas été modifié depuis avril 2023.

Au Nigeria, pour faire face à la forte accélération de l'inflation dans le pays, la Banque Centrale a relevé son taux directeur de 200 points de pourcentage en le fixant à 24,75 %, lors de la réunion du Comité de politique Monétaire de mars 2024. De même, les réserves obligatoires des Banques commerciales sont passées de 10,0 % à 14,0 %.

Au Ghana, après avoir réduit le taux directeur de 100 points de base à 29,0 % en janvier 2024, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir la prudence lors de sa réunion de mars 2024 en maintenant inchangé le taux directeur. Ceci en raison du recul continu du taux d'inflation.

Dans la zone UEMOA, en raison de l'atténuation des pressions inflationnistes, le Comité de Politique Monétaire a décidé, à l'issue de sa réunion de mars 2024, de maintenir son taux directeur et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 3,50%, et 5,50%, respectivement.

Graphique 8 : Evolution du taux directeur des principales économies émergentes (%)



Source : Bloomberg

1.4. Marchés financiers et de change

1.4.1. Marchés financiers

Au premier trimestre 2024, la majorité des marchés financiers mondiaux a rebondi avec des fortes progressions de leurs indices boursiers, comme au trimestre précédent, poussée par la bonne performance économique américaine et les perspectives de la baisse des taux d'intérêts en 2024, notamment par la FED et la BCE.

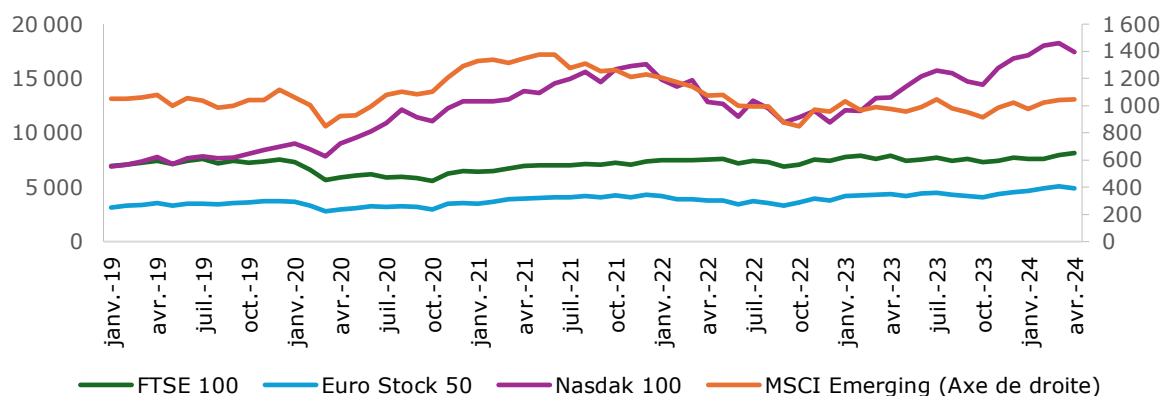
Ainsi, aux Etats-Unis, les principaux indices (Nasdaq et S&P) ont poursuivi leur progression en début d'année. L'indice Nasdaq 100, tout comme celui S&P 500, ont progressé de 8,5 % et 10,2 %, respectivement, en mars 2024 par rapport à décembre 2023 pour s'établir à 18 225 points et 5 254 points en mars 2024. Les indices américains bénéficient de l'excellente performance de l'industrie informatique avec la montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA) ainsi que de celle du secteur industriel et celui de la santé.

De même, la zone euro a enregistré une progression importante de son indice EURO STOXX 50 de 12,4 % par rapport à décembre 2023, dépassant ainsi les principaux indices américains (Nasdaq et le S&P) au premier trimestre 2024. L'indice, qui couvre les 50 plus grandes entreprises de l'euro zone, a augmenté de 562 points par rapport à décembre 2023 pour atteindre 5 083 points à fin mars 2024. La baisse effective des pressions inflationnistes et les anticipations de la baisse des taux d'intérêt ont contribué à faire grimper l'indice.

Les actions britanniques ont enregistré une progression de l'indice FTSE 100 de 2,8 % en variation trimestrielle, après une hausse de 1,6 % en décembre 2023, aidée par la performance des cours des matières premières. Comparés aux autres indices des économies avancées, les marchés britanniques ont été, néanmoins, moins performants au cours des derniers mois.

Au Japon, l'indice Nikkei 225 a fortement progressé de 20,6 % en mars, en variation trimestrielle, après une hausse de 5,0 % en décembre 2023, entraînée par la bonne performance économique et financière des Etats-Unis.

Graphique 9 : Evolution des indices boursiers



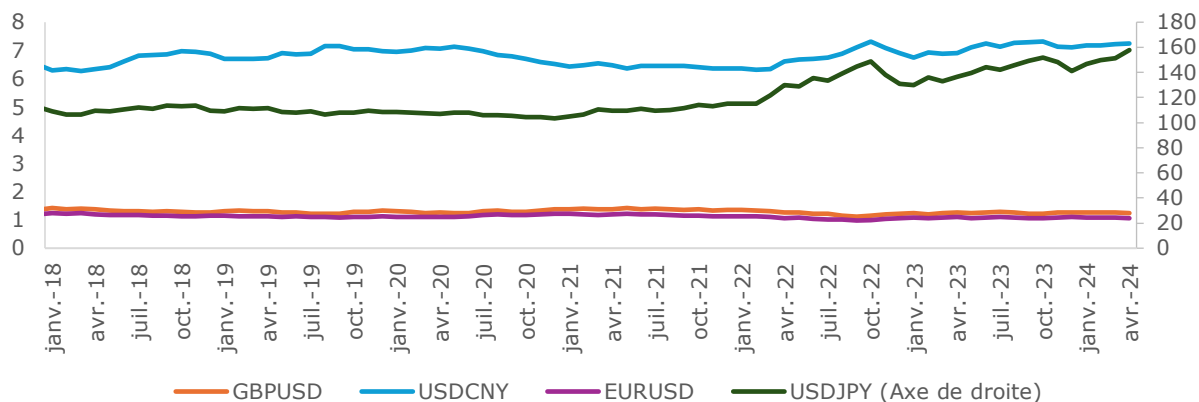
Source : Bloomberg

De même, dans les économies émergentes, l'indice *MSCI* Emerging Markets (EM) a commencé l'année 2024 en hausse de 1,9 %, toutefois, nettement en dessous de la performance de 7,4 % en décembre 2023.

1.4.2. Marché de change

Contrairement au dernier trimestre 2023, le dollar US a enregistré au cours du premier trimestre 2024 une bonne performance vis-à-vis de la plupart des monnaies des principales économies. La vigueur retrouvée du dollar USD a été tirée par la bonne dynamique économique des Etats-Unis, couplée par la non-réduction des taux d'intérêts comme anticipée par les marchés américains. Ainsi, l'euro s'est établi à 1,079 dollar en mars, soit une dépréciation vis-à-vis du dollar US de 2,3 %, entre décembre 2023 et mars 2024, contre une appréciation de 4,4 % entre septembre et décembre 2023. De même, la livre sterling s'est fixée à 1,2623 le dollar en mars 2024, soit une dépréciation du pound de 0,8% vis à vis du dollar US, après une appréciation de 4,4 % en décembre 2023. Aussi, le dollar US s'est établi à 151,35 yen et 7,2224 yuan, soit une appréciation du dollar US de 7,3 % et de 1,7 % par rapport au yen et au yuan, respectivement, en mars 2024.

Graphique 10 : Taux de changes du dollar US vis-à-vis des principales devises



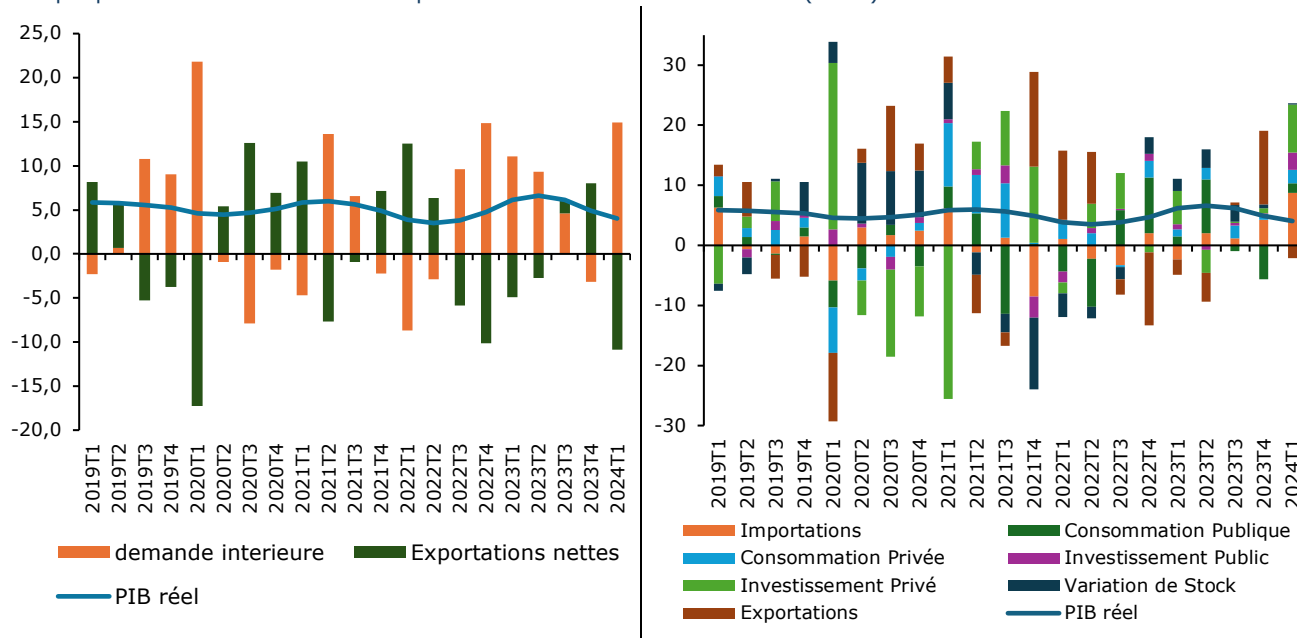
Source : Bloomberg

2. Environnement national

2.1. Croissance économique

Bien que la fin de l'année 2023 ait été marquée par la crise de carburant suite à l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum, l'économie guinéenne est restée résiliente au premier trimestre 2024. Ainsi, le PIB a enregistré une croissance de 4,0 % au premier trimestre 2024, contre 4,9 % au quatrième trimestre 2023. Cette croissance a été soutenue par la demande intérieure, la demande extérieure nette s'étant contractée sur la période.

Graphique 11 : Contribution des composantes à la formation du PIB réel (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

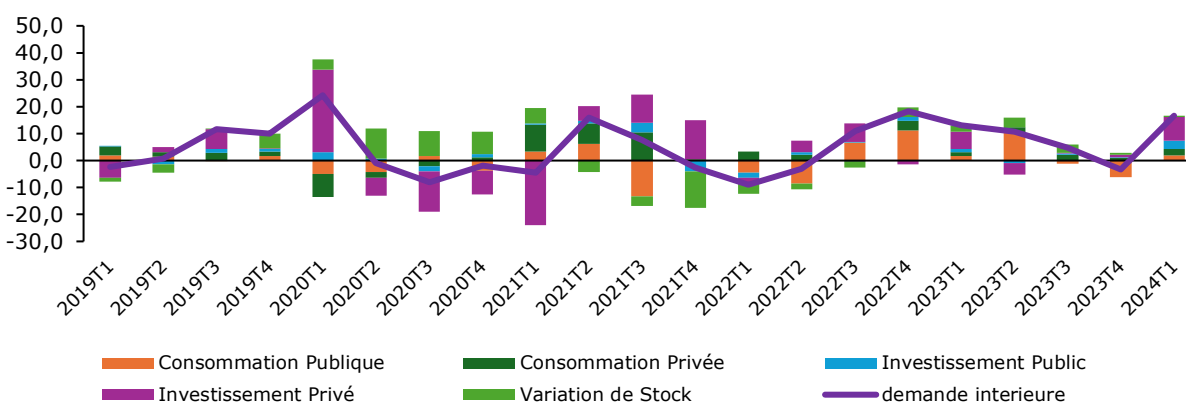
2.2.1. Demande intérieure

Au premier trimestre 2024, la demande intérieure a progressé de 16,5 %, en glissement annuel, après un ralentissement de 3,4 % enregistré au dernier trimestre 2023. Cette évolution de la demande est impulsée notamment par les investissements (publics et privés), mais aussi par les consommations finales publiques et privées. Durant le trimestre sous-revue, la contribution de la demande intérieure à la croissance du PIB s'est située à 14,9 pp, contre une contribution négative de 3,1 pp au trimestre précédent.

Bien que les investissements, sous financements extérieurs, se soient contractés, les investissements publics ont augmenté, en glissement annuel, de 67,4 % au premier trimestre 2024, contre 4,8 % au trimestre précédent. La bonne tenue des investissements publics est liée à la hausse des investissements sur financement intérieur. Les investissements ont été orientés dans la réalisation des « travaux de bâtiments et ouvrages de génie civil » et dans l'achat des « machines et équipements ». Quant aux investissements privés qui avaient augmenté, en glissement annuel, de 7,0 % au trimestre précédent, ils ont affiché un taux de croissance de 54,9 %, résultant essentiellement des investissements en cours de réalisation dans le secteur minier.

Parallèlement, le taux de progression de la consommation finale s’est situé à 6,6 %, en glissement annuel, après une contraction de 7,0 % au précédent trimestre. Ce regain tire sa source essentiellement du comportement positif de la consommation finale publique avec une hausse de 12,4 %, et dans une moindre mesure de celle privée de 4,9 %. L’augmentation de la consommation finalement publique est expliquée par l’amélioration des dépenses primaires, notamment les subventions aux sociétés publiques, la masse salariale, et les achats de biens et services. De même, l’évolution de la consommation finale privée est attribuable à l’amélioration du revenu des agents économiques, notamment les fonctionnaires de l’état, qui ont bénéficié d’une amélioration de leur indice salarial, rentrée en vigueur depuis le début de l’année 2024.

Graphique 12 : Contribution des composantes à la formation de la demande intérieure (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.2.2. Exportations nettes

Contrairement au trimestre précédent, les exportations nettes se sont contractées de 110,7 %, en glissement annuel, suite à une hausse des importations conjuguée à la baisse des exportations. Elles contribuent négativement à la croissance du PIB à hauteur de 10,9%, contre une hausse de 8 pp au trimestre précédent.

Le premier trimestre 2024 a été marqué par une hausse des importations des produits pétroliers. Cette hausse a contribué à l’augmentation, en glissement annuel, des importations globales, qui sont passées de 30,6 % au dernier trimestre 2023 à 78,2 %. La contribution des importations à la croissance économique est de 8,7 pp, contre une contribution de 4,3 pp au dernier trimestre 2023.

Quant aux exportations, elles ont baissé de 10,1 % au premier trimestre 2023, après avoir enregistré un accroissement de 55,5 % au trimestre précédent. Cette contraction est principalement due à la baisse en volume des exportations de la bauxite et d’alumine. Elles ont contribué, négativement, à la croissance du PIB de 2,1 pp, contre une contribution positive de 12,3 pp au dernier trimestre 2023.

Tableau 3 : Evolution des Exportations et des Importations de la Guinée (en %)

	2022T2	2022T3	2022T4	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1
PIB réel	3,5	3,8	4,7	6,1	6,6	6,2	4,9	4,0
Importations	17,9	31,9	-12,4	24,5	-14,0	-8,8	30,6	78,2
Exportations	44,5	-11,1	-34,5	-10,3	-17,6	2,2	55,5	-10,1

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.2.3. Marché de l'emploi³

Au quatrième trimestre 2023, le marché de l'emploi est caractérisé par une baisse de la demande d'emploi, du nombre d'entreprises créées, du nombre d'agents à la fonction publique, et par une hausse de l'offre d'emploi et du nombre d'embauches.

En effet, le nombre de demandeurs d'emploi, auprès des agences formelles, a baissé de 71,3 % en variation trimestrielle soit 637 postulants, contre une hausse de 70,5 % au troisième trimestre 2023. Cette tendance baissière concerne surtout les hommes, la demande chez les femmes ayant enregistré une hausse. Aussi, la structure des demandes est composée à 65,3 % d'homme et à 34,7 % de femmes. En termes de compétences, ces demandeurs d'emploi ont majoritairement des qualifications en « commerce, administration et droits (49,1 %) », « Ingénierie, industries de transformation et construction (15,1 %) » et « technologies de l'information et de la communication (10,5 %) ».

Dans le même sillage, le nombre d'entreprises créées s'est contracté de 21,5% pour s'établir à 3 670, contre 4 676 au troisième trimestre 2023. Ces créations d'entreprises concernent principalement les branches d'activités du commerce (60,3 %) et de prestation de service (16,3 %).

En variation trimestrielle, le nombre d'entreprises affiliées à la CNSS s'est accru de 6,3 % au dernier trimestre 2023, contre une baisse de 4,7 % au troisième trimestre 2023, pour atteindre 235. Cette augmentation d'affiliation à la CNSS concerne notamment les secteurs de « l'agriculture, la sylviculture et la pêche » (100 %), « les activités extractives » (60 %) et « les activités de transport et TIC » (21,1 %). Toutefois, cette hausse est atténuée par la baisse observée au niveau des secteurs de « l'industrie » (-60 %) et « du service » (-2,3 %).

Du côté des offres d'emploi, elles se sont accrues de 15,1 % en variation trimestrielle, pour se situer à 183, contre 159 au troisième trimestre 2023. Cette hausse des offres d'emploi est surtout constatée au niveau des activités de « BTP » (420 %) et de « commerce » (666,7 %).

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'embauches a presque triplé pour atteindre 3 913, contre 1 102 au troisième trimestre 2023. Ces embauches sont réparties comme suit : 3 454 dans l'Administration centrale, 337 dans l'Administration locale, et 128 au niveau des entreprises privés.

Tout comme au trimestre précédent, au dernier trimestre 2023, le nombre d'agents à la fonction publique a baissé de 11,0 % en variation trimestrielle, pour s'établir à 112 956 agents, contre 126 966 agents au troisième trimestre 2023.

2.2. Activité économique

2.2.4. Production minière

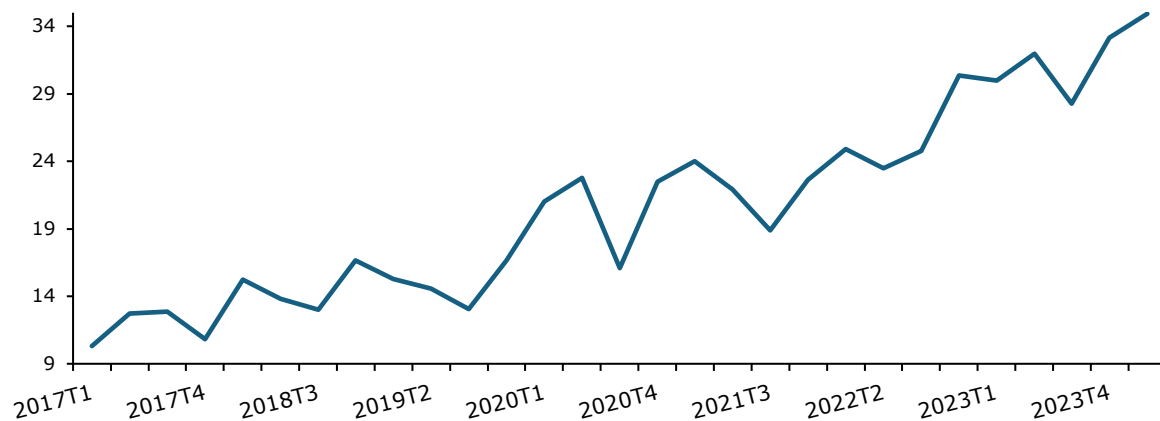
- **Production de Bauxite**

La production de bauxite continue sa tendance haussière amorcée depuis le trimestre précédent, en s'établissant à 34,9 millions de tonnes au premier trimestre 2024, contre

³ Les données sur le marché du travail de même que sur les entreprises fermées au premier trimestre 2024 ne sont pas encore disponibles.

33,1 tonnes au dernier trimestre 2023. Cette hausse est liée à la rentrée en production de nouvelles sociétés minières et aussi à l'intensification des investissements dans ce secteur. Cette tendance positive est également observée en glissement annuel, avec une augmentation de la production de bauxite de 16,5 %.

Graphique 13 : Evolution trimestrielle de la production de bauxite (en millions de tonnes)

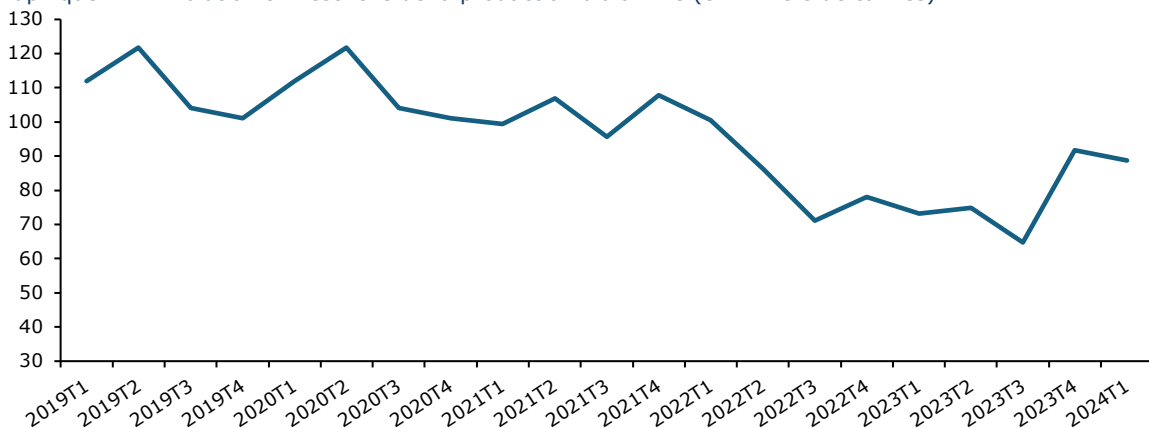


Source : Ministère des Mines et de la Géologie

- **Production d'Alumine**

La production d'alumine a légèrement baissé de 3,1 %, par rapport au quatrième trimestre 2023, pour se situer à 88,8 tonnes au premier trimestre 2024. Toutefois, par rapport à la même période de l'année précédente, la production de l'Alumine a enregistré une progression de 21,4 %.

Graphique 14 : Evolution trimestrielle de la production d'alumine (en milliers de tonnes)

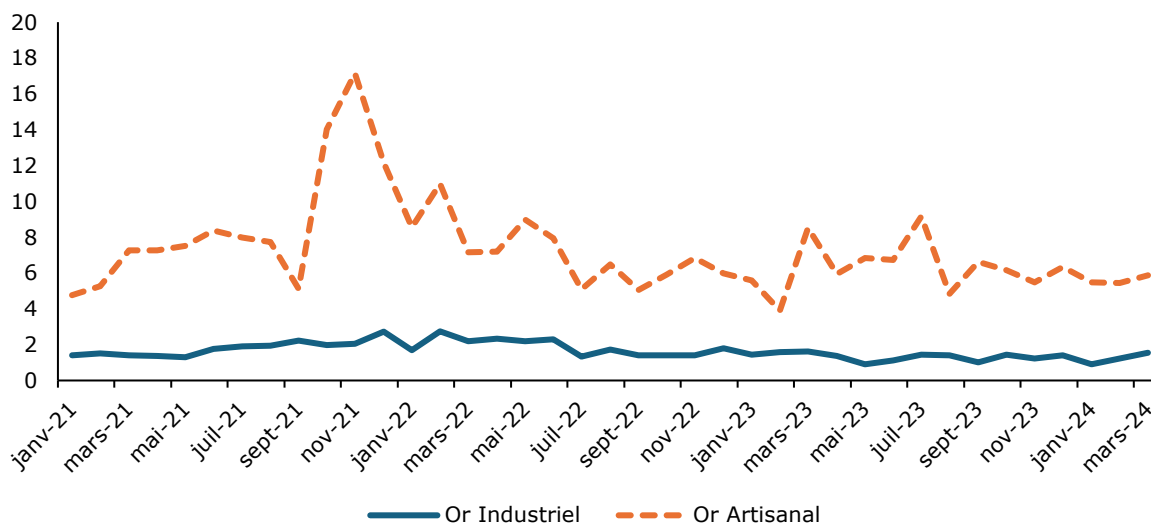


Source : ministère des Mines et de la Géologie

- **Expédition de matières précieuses (or et diamant)**

Les expéditions d'or au niveau de la BCRG, qui étaient de 18 tonnes au quatrième trimestre 2023, ont fléchi de 6,8 % pour se situer 16,8 tonnes au premier trimestre 2024, en raison principalement de la baisse des exportations de l'or industriel. En glissement annuel, ces expéditions ont régressé de 6,8 %.

Graphique 15 : Evolution trimestrielle des expéditions d'or (en tonnes)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les expéditions de diamant, par le canal de la BCRG, ont fléchi de 13,4 % par rapport à fin décembre 2023 et s'élèvent à 23 828 carats au premier trimestre 2024. Toutefois, elles ont augmenté de 35,6 % en glissement annuel.

2.2.5. Activités industrielles

- **Production d'eau et d'électricité**

Par rapport au quatrième trimestre 2023, la production d'eau a fléchi de 4,2 %, pour se situer à 15 610 500 m³ au premier trimestre 2024. Cependant, en glissement annuel, la production d'eau a progressé légèrement de 0,7 %.

La production d'électricité a baissé de 13,6 %, en variation trimestrielle, pour se chiffrer à 731 816 mégawatts au premier trimestre 2024, causée, entre autres, par des problèmes techniques au niveau des centrales thermiques de Tombo, la baisse du niveau d'eau dans les principaux barrages hydroélectriques de Souapiti et de Kaléta. En glissement annuel, elle a baissé également d'environ 4,0 %.

- **Production de peinture, de ciment et de tôles**

Dans un contexte de poursuite des travaux de construction des infrastructures routières et de rénovation des bâtiments administratifs, la production de ciment est passée de 324 350 tonnes au quatrième trimestre 2023 à 367 590 tonnes au premier trimestre 2024, soit une hausse de 13,3 %. En glissement annuel, elle a augmenté de 12,4 %.

Quant à la production de peinture, elle a baissé de 4,4 % par rapport au trimestre précédent, pour se situer à 7 574 tonnes au premier trimestre 2024. Elle a également diminué de 13,8 % en glissement annuel.

La production de tôle a aussi diminué de 5,4 % par rapport au dernier trimestre 2023, pour s'établir à 30 430,7 tonnes au premier trimestre 2024. En glissement annuel, elle s'est contractée de 34,3 % par rapport au premier trimestre 2023.

2.3. Secteur monétaire et financier

2.3.1. Masse monétaire

A fin mars 2024, la masse monétaire s'est établie à GNF 60 870,6 milliards, contre GNF 51 626,6 milliards à fin mars 2023, soit une hausse de 17,9 %. Cette hausse est soutenue par l'accroissement des avoirs intérieurs nets (37,4 %), jugulé par une baisse des avoirs extérieurs nets (21,6 %). Par rapport à fin décembre 2023, la masse monétaire s'est accrue de 20,9 %.

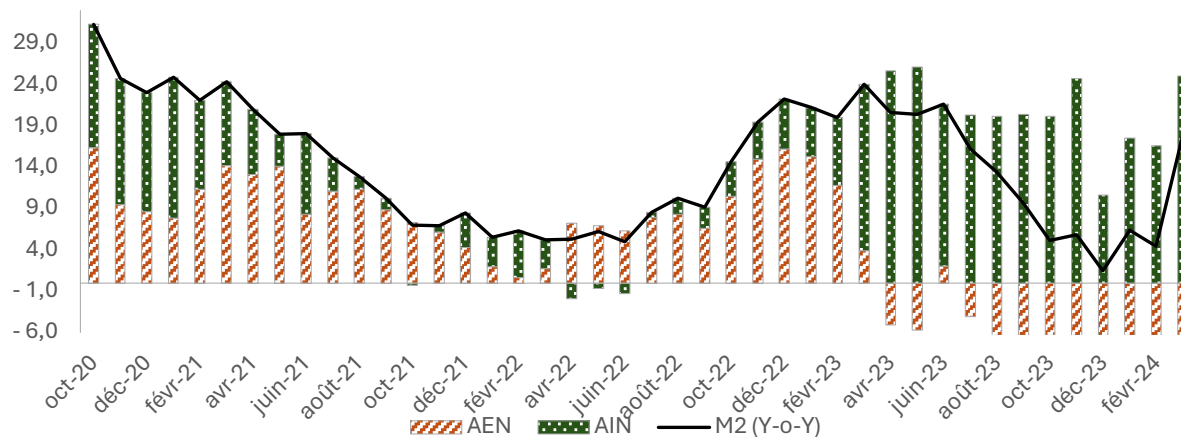
2.3.1.1 Contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à GNF 13 351,2 milliards à fin mars 2024, contre GNF 17 033,5 milliards à fin mars 2023, soit une baisse de 21,6 %. Cette baisse est due, essentiellement, à l'amenuisement aussi bien des avoirs extérieurs de la Banque Centrale qu'à ceux des banques commerciales. Par rapport à fin décembre 2023, les avoirs extérieurs nets ont diminué de 15,6 %.

En effet, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont contractés de 32,3 % en glissement annuel, pour s'établir à GNF 7 023,4 milliards à fin mars 2024. Cette contraction est expliquée, entre autres, par les transferts à l'étranger qui sont effectués par la Banque Centrale pour le compte des banques résidentes, les règlements des dépenses courantes de l'Etat, les paiements de la dette extérieure et les règlements des dépenses pour le compte des entreprises publiques. En outre, par rapport à fin décembre 2023, les avoirs extérieurs nets ont baissé de 26,4 %.

Concernant les avoirs extérieurs nets des banques de dépôt, ils ont atteint GNF 6 327,7 milliards à fin mars 2024, soit une baisse de 4,9 % en glissement annuel, en lien, essentiellement, avec le règlement des lettres de crédits de la Société Nationale des Pétroles, arrivées à échéance. Toutefois, par rapport à fin décembre 2023, les avoirs extérieurs nets ont légèrement augmenté de 1 %, en raison du rapatriement des recettes d'exportation des orpailleurs artisanaux et des sociétés minières.

Graphique 16 : Croissance de la masse monétaire et ses contreparties (% contributions)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les avoirs intérieurs nets se sont situés à GNF 47 519,4 milliards à fin mars 2024, soit une hausse de 37,4 % en glissement annuel. Cette hausse s'explique principalement par celle du crédit intérieur net et de la forte variation des autres postes nets due aux achats d'or brut effectués par la Banque Centrale. Par rapport à fin décembre 2023, ils se sont également accrus de 37,6 %.

Ainsi, le crédit intérieur net s'est établi à GNF 48 602,7 milliards à fin mars 2024, en hausse de 26,6 % en glissement annuel, en raison principalement des augmentations simultanées des créances nettes sur l'Etat (35 %) et des créances sur le secteur privé (21,2 %).

La hausse des créances nettes sur l'Etat a eu pour conséquence la détérioration de la Position Nette du Trésor (PNT) dans les livres de la Banque Centrale et des banques commerciales. En effet, la PNT dans les livres de la BCRG s'est dégradée de 20 % en glissement annuel, à cause d'une hausse plus marquée des dépenses que celle des recettes publiques. Au niveau des banques commerciales, la PNT s'est détériorée de 49,4 %, résultant principalement des souscriptions aux titres publics (bons et obligations du Trésor).

Quant aux créances au secteur privé, elles se sont situées à GNF 21 230,5 milliards, soit une hausse de 21,2 % en mars 2024, en glissement annuel et de 13,7 % par rapport à fin décembre 2023. Cette hausse s'explique par les facilités de crédits accordées aux clients des secteurs des hydrocarbures, du commerce, de l'industrie, de l'énergie et des BTP.

Tableau 4 : Avoirs intérieurs nets (en milliards de GNF)

	déc-22	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24
AIN	29 246,6	34 593,1	32 579,5	35 519,6	34 526,7	47 519,4
Créances sur le Secteur Public	20 003,9	20 877,2	20 305,9	20 072,2	23 390,7	27 372,2
dont PNT	9 575,5	9 738,8	9 351,9	9 058,0	10 903,7	11 686,9
Créances sur le Secteur Privé	17 249,2	17 519,8	17 916,1	18 038,1	18 780,5	21 230,5
Autres Postes nets	-8 006,5	-3 803,9	-5 642,5	-2 590,7	-7 644,5	-1 083,2

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.1.2 Composantes de la masse monétaire

La hausse en glissement annuel de la masse monétaire à fin mars 2024 est le reflet de l'accroissement des dépôts en GNF.

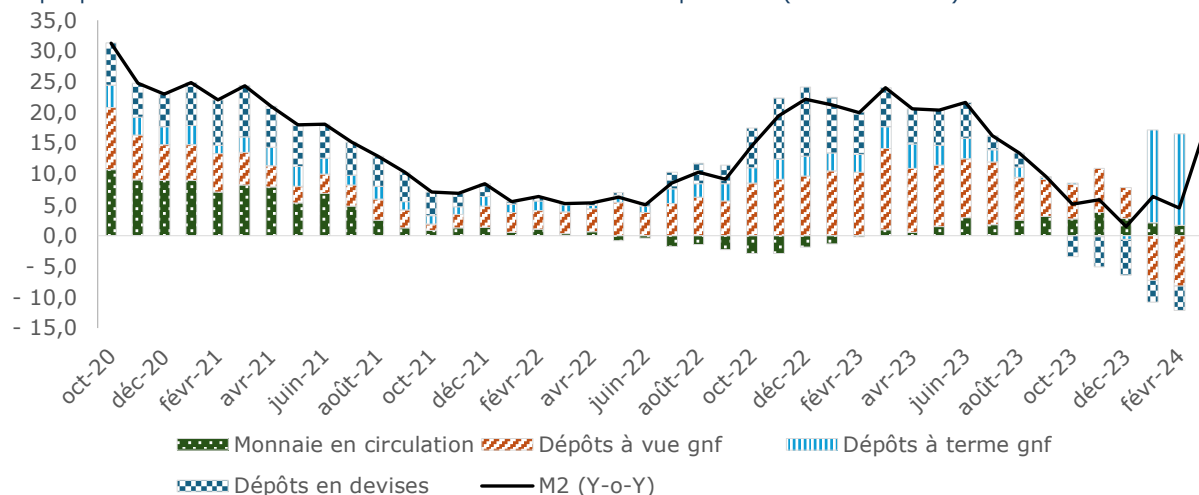
- **Circulation fiduciaire**

A fin mars 2023, la quantité de monnaie en circulation s'est accrue de 9,2 %, en glissement annuel, pour s'établir à GNF 13 605,5 milliards. Par rapport à fin décembre 2023, elle a aussi augmenté de 7,1 %, eu égard à la dégradation de la PNT dans les livres de la Banque Centrale.

- **Dépôts**

A fin mars 2024, les dépôts en francs guinéens ont enregistré une nette amélioration à hauteur de GNF 36 440,2 milliards, soit une hausse de 34,1 % en glissement annuel. Cette situation est consécutive à la hausse des créances sur le secteur privé et aux effets des achats d'or effectués par la Banque Centrale auprès des orpailleurs.

Graphique 17 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (% contribution)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Quant aux dépôts en devises, ils se sont établis à GNF 10 824,9 milliards (USD 1 272,7 millions), soit une baisse de 9,8 % en glissement annuel. Toutefois, ils ont augmenté de 3,8 % par rapport à fin décembre 2023, en raison du rapatriement des recettes d'exportations des orpailleurs artisanaux et des sociétés minières.

Tableau 5 : Décomposition des dépôts (GNF et devise)

	déc-22	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24
Dépôts en GNF	24 985,9	27 167,9	26 112,6	25 705,8	27 197,2	36 440,2
dont à vue GNF	19 921,7	21 860,2	20 683,0	20 810,3	22 417,8	23 452,1
à terme GNF	5 064,3	5 307,7	5 429,6	4 895,5	4 779,4	12 988,1
Dépôts en devises	13 305,7	12 003,2	11 652,3	10 191,8	10 431,6	10 824,9

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

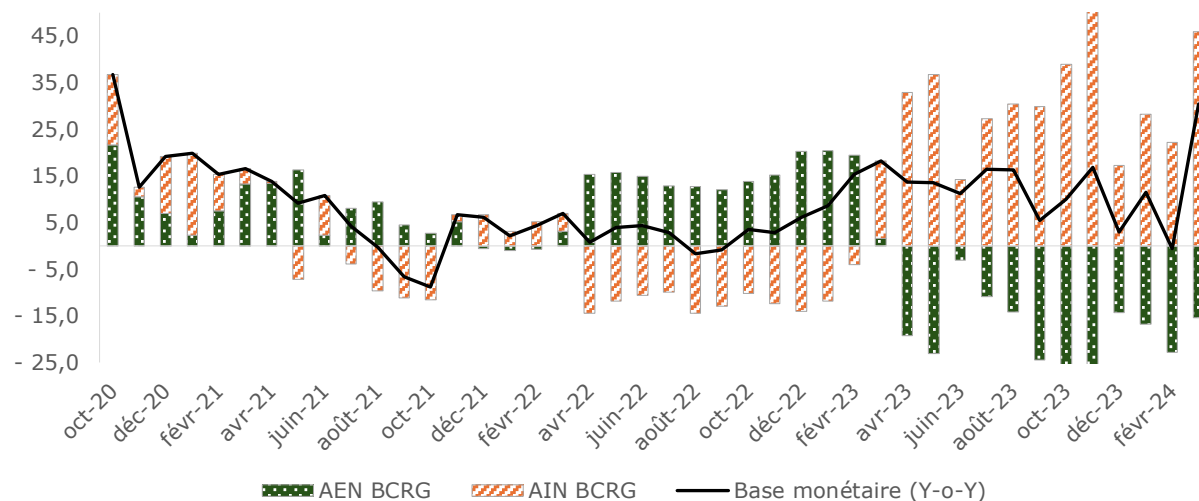
2.3.1.3. Base monétaire

A fin mars 2024, la base monétaire qui s'est chiffrée à GNF 28 472,9 milliards, a enregistré une hausse en glissement annuel de 30,5 % et de 49,1 % par rapport à fin décembre 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des avoirs intérieurs nets de la BCRG, dans un contexte de baisse continue des avoirs extérieurs nets.

En effet, les avoirs intérieurs nets de la BCRG se sont situés à GNF 21 449,4 milliards à fin mars 2024, en hausse de 87,5 % en glissement annuel. Cette situation résulte principalement des achats d'or effectués par la Banque Centrale auprès des orpailleurs.

En revanche, les avoirs extérieurs nets de la BCRG ont baissé de 32,3 %, en glissement annuel, pour atteindre GNF 7 023,4 milliards à fin mars 2024, en lien avec la baisse des avoirs en devises.

Graphique 18 : Evolution de la base monétaire et contributions de ses contreparties (%)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.2. Conditions monétaires

2.3.2.1. Evolution des taux d'intérêt

En mars 2024, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les conditions monétaires inchangées. Ainsi, le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires ont été maintenus, respectivement, à 11 % et 13 %.

Bien que les conditions monétaires aient été maintenues à leur niveau d'avant mars 2024, les principaux taux d'intérêts ont enregistré des évolutions divergentes. En effet, les taux créditeurs minimum pratiqués par les banques ont enregistré des contractions au premier trimestre 2024. Les taux d'intérêt à long terme (taux créditeur minimum sur les comptes d'épargne et taux créditeur minimum sur les dépôts à terme) ont baissé entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024. Celui sur les comptes d'épargne est passé de 2,81 % au premier 2023 à 2,47 % au premier trimestre 2024, soit une baisse de 36 points de base. Par rapport au quatrième trimestre 2023, ce taux a baissé de 34 points de base. De même, le taux créditeur minimum sur les dépôts à terme est ressorti en moyenne à 3,2 % au premier trimestre 2024, soit une contraction de 32 points de base par rapport au trimestre précédent et de 54 points de base en glissement annuel.

S'agissant du taux débiteur maximum des banques, en s'établissant à 18,86 % au premier trimestre 2024, il a légèrement augmenté de 7 points de base par rapport au trimestre précédent et de 8 points de base en glissement annuel.

Le taux de base bancaire, par contre, est resté presque stable autour de 15,1 % depuis le troisième trimestre 2023. Cependant, il a baissé de 16 points de base en glissement annuel.

Tableau 6 : Taux moyens créditeurs et débiteurs (en %)

Trimestre	Taux créditeurs sur les comptes d'épargne (Min)	Taux créditeurs sur les dépôts à terme	Taux débiteurs sur opérations de crédits (Max)	Taux de base bancaire
2022T1	2,63	3,66	15,27	18,31
2022T2	2,72	3,36	15,30	19,37
2022T3	2,74	3,81	15,34	19,04
2022T4	2,78	3,85	15,38	19,06
2023T1	2,81	3,78	15,25	18,78
2023T2	2,80	3,54	15,15	18,24
2023T3	2,77	3,30	15,11	18,44
2023T4	2,84	3,56	15,11	18,79
2024T1	2,47	3,24	15,09	18,86

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Encadré : Enquête trimestrielle sur les crédits bancaires en République de Guinée

La Banque Centrale de la République de Guinée a commencé à réaliser une enquête qualitative trimestrielle sur les crédits bancaires en Guinée. Cette enquête vise spécifiquement à déceler les critères et modalités d'octroi de crédits bancaires ainsi que les divers facteurs qui influent sur l'offre et la demande de crédits des entreprises et des ménages. Elle couvre les vingt et un établissements de crédits présents en Guinée (dix-neuf banques et deux Institutions Financières Spécialisées).

Les résultats de cette enquête montrent que les critères ainsi que les conditions d'offre de crédit aux entreprises et aux ménages sont restés globalement inchangés au cours du premier trimestre 2024. Les demandes de crédits des entreprises et des ménages, quant à elles, ont connu une augmentation.

La majorité des banques ne prévoient pas de modifier les critères et les conditions d'offre au cours du prochain trimestre, malgré une anticipation à la hausse du côté de la demande aussi bien des entreprises que des ménages.

I/ Offre de crédits bancaires

De façon globale, les décisions d'attribution de crédit par les banques sont restées inchangées au premier trimestre 2024. Ces décisions concernent aussi bien les crédits aux entreprises que ceux des ménages.

- Offre de crédits aux entreprises

Les résultats de l'enquête montrent que 70 % des établissements de crédits interrogés ont maintenu inchangés les critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises. Ces banques justifient ce maintien par la prise en compte des facteurs tels que la position de liquidité, la capacité d'accéder au financement sur le marché monétaire, les perspectives spécifiques du secteur de l'entreprise, les risques liés à la garantie, la concurrence d'autres banques, etc.

Toutefois, une banque sur quatre a durci les critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises. Ce durcissement a concerné davantage les grandes entreprises (40 %) évoluant dans le commerce, les services marchands et les transports.

Par ailleurs, 85 % des banques affirment que les décisions de politique monétaire de la Banque centrale n'ont eu aucun impact sur leurs conditions d'octroi de crédits bancaires aux entreprises au premier trimestre 2024.

- Offre de crédits aux ménages

Pour les Banques, les critères d'octroi de crédits aux ménages sont globalement restés inchangés au cours du trimestre sous-revu. En effet, plus de trois banques sur quatre n'ont pas changé ces critères. Selon les types de crédits, 31,3 % des banques interrogées affirment avoir assoupli les critères au niveau des crédits à la consommation, en raison de la concurrence. En revanche, 6,3 % des banques affirment avoir durci les critères sur les crédits à l'habitat.

Tout comme pour les entreprises, plus de 80 % des banques affirment que les décisions de politique monétaire de la Banque centrale n'ont eu aucun impact sur les conditions d'octroi de crédits bancaires aux ménages.

II/ Demande de crédits bancaires

Globalement, les demandes de crédits adressées aux banques de la place au cours du premier trimestre ont enregistré une hausse. Cette évolution est aussi bien constatée sur les demandes de crédits des entreprises que celles des ménages.

- Demande de crédits des entreprises

Les demandes de crédit des entreprises adressées aux banques ont enregistré une hausse durant le trimestre. En effet, 55 % des banques déclarent une hausse de demande de crédits des entreprises, contre 30 % qui affirment que la demande est restée inchangée. Selon le secteur d'activité, la hausse de la demande a été observée au niveau des secteurs des BTP, des transports et du commerce.

- Demande de crédits des ménages

Au premier trimestre 2024, deux-tiers des établissements de crédits affirment avoir enregistré une hausse de la demande de crédits bancaires des ménages. Cette hausse concerne principalement les crédits à la consommation, tandis que les demandes de crédits à l'habitat sont restées inchangées.

III/ Perspectives

Globalement, la moitié des banques interrogées prévoient le statu quo en matière d'offre de crédits au cours du second trimestre 2024. Cela est valable aussi bien pour les offres des crédits aux entreprises que pour celles aux ménages.

Côté demande, les résultats de l'enquête montrent que plus de deux-tiers des banques interrogées prévoient une augmentation de demande de crédits des entreprises et des ménages au second trimestre et pour toutes maturités confondues.

2.3.2.2. Evolution de la liquidité bancaire et des transactions sur le marché interbancaire

Après avoir enregistré une contraction de 12,1 % à fin décembre 2023, la liquidité globale du système bancaire a fortement augmenté pour se chiffrer à GNF 14 395,8 milliards à fin mars 2024, soit une hausse de 63,9 % en glissement annuel. Cette croissance, qui a plus que doublé par rapport à fin décembre, est imputable à la hausse des réserves excédentaires résultant de l'accroissement des dépôts bancaires.

Au premier trimestre 2024, le volume global des transactions sur le marché interbancaire, toutes maturités confondues, a considérablement baissé par rapport au même trimestre de 2023. Il est passé de GNF 5 476 milliards au premier trimestre 2023 à GNF 1 974 milliards au premier trimestre 2024, soit une baisse de 64 % sur la période. De même, comparé au dernier trimestre 2023, ce volume a également chuté de 23,1 %.

L'analyse des transactions par compartiment du marché interbancaire indique que le volume des transactions de maturité d'une semaine (7 jours) représente l'essentiel des transactions. Ces transactions ont représenté 41,5 % du volume global des transactions au premier trimestre 2024. Toutefois, cette part est en deçà de celles observées au dernier trimestre 2023 (48,5 %) et un an plus tôt (67,4 %).

S'agissant des taux pratiqués sur le marché interbancaire, ils sont en baisse au premier trimestre 2024. En effet, le taux moyen pondéré global s'est situé à 8,87 %, en baisse de 15 points de base par rapport au trimestre précédent et de 39 points de base par rapport au premier trimestre 2023. Sur le compartiment des transactions interbancaires d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est établi à 8,75 % au premier trimestre 2024, contre 8,90 % au trimestre précédent et 9,24 % à la même période de 2023.

Tableau 7 : Transactions sur le marché interbancaire

Trimestre	Volume total des transactions (Milliards GNF)		Taux moyen pondéré	
	Toutes maturités confondues	Maturité à une semaine	Toutes maturités confondues	Maturité à une semaine
2022T1	790	405	9,77 %	10,01 %
2022T2	1 160	467	10,30 %	8,65 %
2022T3	1 319	606	10,06 %	9,93 %
2022T4	926	174	8,97 %	9,06 %
2023T1	5 476	3 689	9,26 %	9,24 %
2023T2	6 199	2 510	9,19 %	9,44 %
2023T4	2 566	1 244	9,02 %	8,90 %
2024T1	1 974	820	8,87 %	8,75 %

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.3. Marché des Bons du Trésor

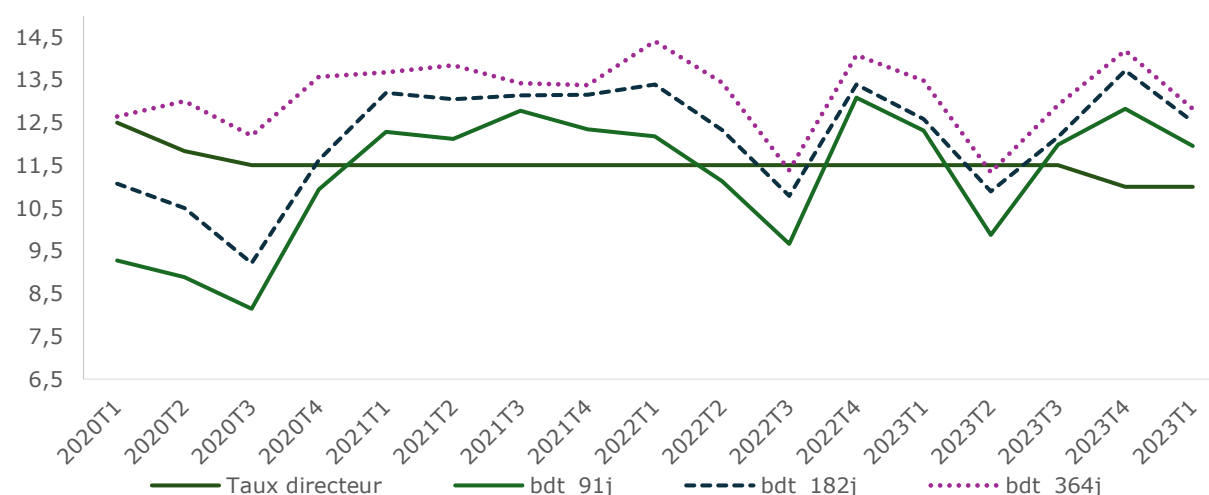
Au premier trimestre 2024, le marché des bons du Trésor s'est caractérisé par une léthargie et une baisse des opérations effectuées.

En effet, le volume total des émissions de bons du Trésor pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances s'est établi GNF 4 227 milliards, soit une baisse de 25,5 % en glissement annuel. Cette baisse concerne les bons toutes maturités confondues, notamment la maturité à 364 jours dont le volume d'émission a baissé de 47,4 %. Pour cette émission,

les souscriptions cumulées des Banques, Compagnies d'Assurances et Mutuelles se sont chiffrées à GNF 4 619,9 milliards, représentant un taux de couverture de 109,3 %. Le volume des adjudications s'est situé à GNF 2 499,7 milliards, en baisse de 31,2 % en glissement annuel. Le taux d'absorption qui est le rapport entre les volumes adjugés et souscrits s'est établi à 54,1 %, contre 97,1 % au trimestre précédent.

Au cours du même trimestre, les coûts des ressources mobilisées, par le biais de l'émission des BdT, toutes maturités confondues, ont aussi baissé. En effet, le taux moyen pondéré des bons à 91 jours s'est situé à 11,96 %, en baisse de 86 points de base par rapport au trimestre précédent et de 36 points de base en glissement annuel. De même, le taux moyen pondéré des bons à 182 jours s'est fixé à 13,72 %, ce qui représente des baisses de 119 points de base et 5 points de base, respectivement par rapport au trimestre précédent et à la même période de l'année dernière. De même, pour les bons de maturité 364 jours, le taux moyen pondéré s'est aussi contracté de 136 points de base et 66 points de base, respectivement par rapport au trimestre précédent et à la même période de l'année dernière.

Graphique 19 : Evolution des taux d'intérêt sur les BdTs



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

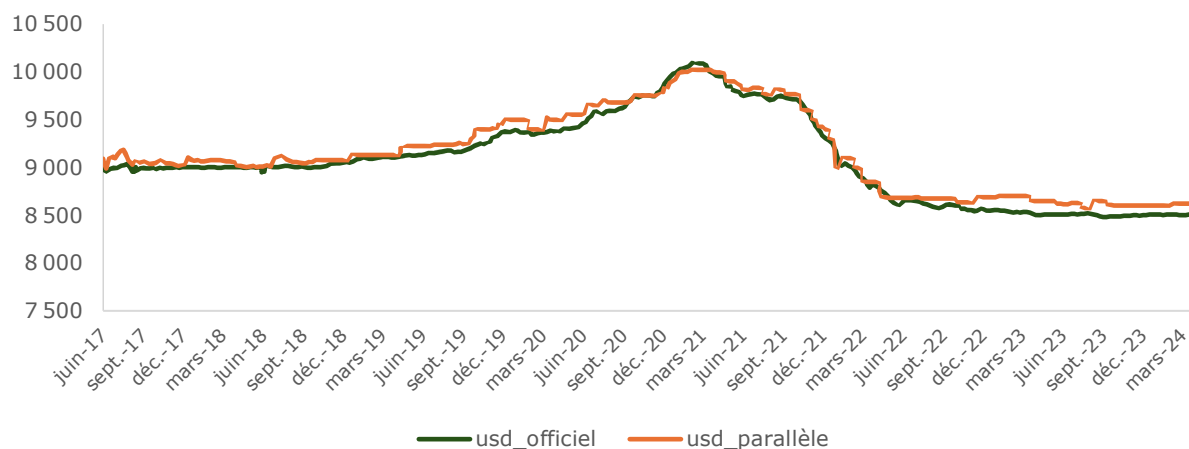
2.3.4. Marché des changes

2.3.4.1. Cours de change

Comparé à fin décembre 2023, le franc guinéen s'est apprécié de 0,1 % par rapport au dollar sur le marché officiel, tandis qu'il s'est déprécié de 0,2 % sur le marché des bureaux de change agréés. Par rapport à fin mars 2023, le taux de change officiel du dollar américain est resté pratiquement stable à fin mars 2024, en passant de GNF 8 503,6311 à GNF 8 505,2150. En revanche, sur le marché des bureaux de change agréés, le taux de change s'est légèrement apprécié de 0,7 % pour atteindre GNF 8 620,8333.

Ainsi, la prime de change du dollar américain s'est davantage rétrécie, passant de 1,7 % à fin mars 2023 à 1,3 % à fin mars 2024. Toutefois, par rapport à fin décembre 2023, elle s'est élargie de 0,3 point de pourcentage, en raison de la dépréciation du franc guinéen sur le marché des bureaux de change agréés.

Graphique 20 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport au dollar américain

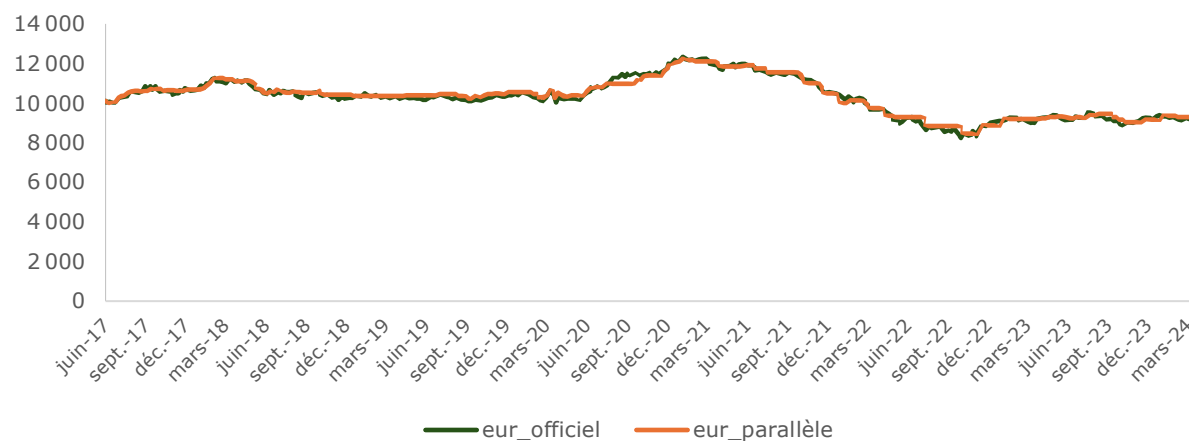


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Par rapport à l’euro, le franc guinéen s’est apprécié sur le marché officiel, tandis qu’il s’est déprécié sur le marché des bureaux de change agréés. En effet, le taux de change officiel de l’euro s’est établi à GNF 9 194,9855 à fin mars 2024, soit une appréciation de 0,7 % par rapport à fin mars 2023 et de 2,0 % par rapport à fin décembre 2023. En revanche, sur le marché des bureaux de change agréés, le franc guinéen s’est établi à GNF 9 300 à fin mars 2024, soit des dépréciations de 1,1 % et de 1,6 % par rapport à fin mars 2023 et fin décembre 2023, respectivement.

Quant à la prime de change de l’euro, elle s’est élargie davantage, passant de -0,6 % à fin mars 2023 à 1,1 % à fin mars 2024.

Graphique 21 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l’euro



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

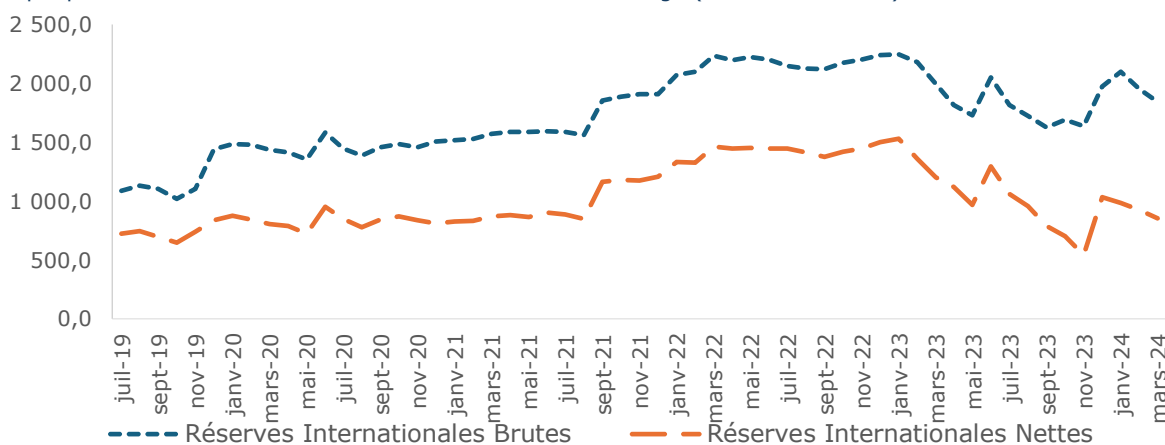
Entre fin mars 2024 et fin avril 2024, le taux de change officiel du dollar est resté presque stable en oscillant autour de GNF 8 507. De même, sur la période, le taux de change de l’euro s’est apprécié de 1,3 % pour atteindre GNF 9 175 à fin avril 2024. Sur le marché des bureaux de change agréés, les taux de change du dollar américain et de l’euro sont restés stables depuis le 15 avril 2024, à respectivement GNF 8 615, et GNF 9 175.

Par ailleurs, l'appréciation du franc guinéen vis-à-vis du dollar américain se justifie aussi par la bonne mise en œuvre de la mesure de rapatriement des devises issues des exportations des sociétés minières et du suivi du nivellement des positions de change excédentaires des banques.

2.3.4.2. Réserves de change

En glissement annuel, les réserves de change ont poursuivi la tendance baissière, constatée depuis le deuxième trimestre 2023. En effet, entre fin mars 2023 et fin mars 2024, les réserves internationales brutes se sont contractées de 7,5 %, pour s'établir à USD 1 845,4 millions. Par rapport à fin décembre 2023, elles ont baissé également de 6,5 %. De même, sur la même période, les réserves internationales nettes ont baissé de 28,8 % pour se situer à USD 853,4 millions. Cette tendance baissière est expliquée, entre autres, par les transferts à l'étranger effectués pour le compte des banques primaires, et le paiement des intérêts de la dette extérieure. Ce niveau de réserves internationales brutes est équivalent à 2,3 mois d'importations de biens et de services.

Graphique 22 : Evolution des réserves brutes et nette de change (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.5. Stabilité financière

La Banque Centrale a poursuivi ses activités de supervision pour garantir la stabilité financière en Guinée.

2.3.5.1. Qualité du portefeuille

A fin mars 2024, le total des crédits accordés à la clientèle se sont chiffrés à GNF 17 791,5 milliards, soit une hausse de 9 % par rapport à fin décembre 2023 et de 15,6 % en glissement annuel. Par rapport à fin mars 2023, la qualité du portefeuille client du secteur bancaire s'est dégradée. En effet, le taux moyen de dégradation brute s'est établi à 10,1 % à fin mars 2024, soit une hausse de 113 points de base. Toutefois, elle s'est légèrement améliorée par rapport à fin décembre 2023, avec un taux de dégradation qui a baissé de 2 points de base. Quatre banques ont enregistré des taux de dégradation de plus de 15 % à fin mars 2024.

Face à une telle dégradation de leur portefeuille clientèle, les banques, de façon globale, ont constitué des provisions à hauteur de 54,9 % du total des crédits bruts à fin mars. Ce niveau de provisionnement est en baisse de 11,7 pp par rapport à fin décembre 2023, en lien avec la baisse des provisions dans un contexte de hausse des créances douteuses et contentieuses brutes sur la période. En revanche, ce taux est en hausse de 2,2 pp par rapport à fin mars 2023.

Tableau 8 : Qualité du portefeuille du secteur bancaire

En milliards de GNF	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24
Crédits à la clientèle	15 393,6	15 787,8	15 605,3	16 318,5	17 791,5
Créances Douteuses et Contentieuses nets	713,5	719,5	786,9	611,5	897,3
Provisions	794,4	939,5	942,8	1 216,1	1 091,3
Créances Douteuses et Contentieuses brutes	1 507,9	1 659,1	1 729,7	1 827,5	1 988,6
Total crédits bruts	16 901,5	17 446,9	17 335,1	18 146,0	19 780,0
Taux de dégradation nette	4,2%	4,1%	4,5%	3,4%	4,5%
Taux de dégradation brute	8,9%	9,5%	10,0%	10,1%	10,1%
Taux de provisionnement	52,7%	56,6%	54,5%	66,5%	54,9%

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.5.2. Surveillance prudentielle

Le contrôle du respect de la réglementation bancaire a conduit aux constats suivants à fin décembre 2023⁴ :

- sur les dix-neuf banques en activité, trois sont en violation de la norme de capital social réglementaire de GNF 170 milliards. Le nombre de banques qui ne respectent pas cette norme est en baisse par rapport à fin juin 2023 (au nombre de cinq). Par rapport à la norme des fonds propres nets, le nombre de banques qui ne sont pas en conformité est toujours de deux ;
- le secteur bancaire reste solvable avec un ratio de solvabilité moyen de 17,2 %, supérieur à la norme minimale de 10 %. Toutefois, une banque est en violation de cette norme avec un ratio de 8,2 % à fin décembre 2023 ;
- concernant le ratio de liquidité globale, trois banques sont en infraction. Deux de ces trois banques sont en infraction sur le ratio de liquidité en GNF uniquement et une sur les ratios de liquidité en GNF et en devise. Deux banques également ne respectent pas le ratio de liquidité en devise ;
- s'agissant de la division des risques, douze banques sont en infraction. Ces douze banques cumulent un total de 24 dossiers en infraction par rapport à cette norme ;
- trois banques sont en infraction par rapport à la norme de 10 % de la position globale des changes. Toutes les trois sont en infraction par rapport à la position de change en dollar et une par rapport à la position de change en euro ;
- toutes les banques sont conformes à la norme du coefficient de transformation de plus de cinq ans (norme >= 60%).

⁴ Les données disponibles pour la surveillance prudentielle se limitent à fin décembre 2023.

2.4. Secteur des finances publiques

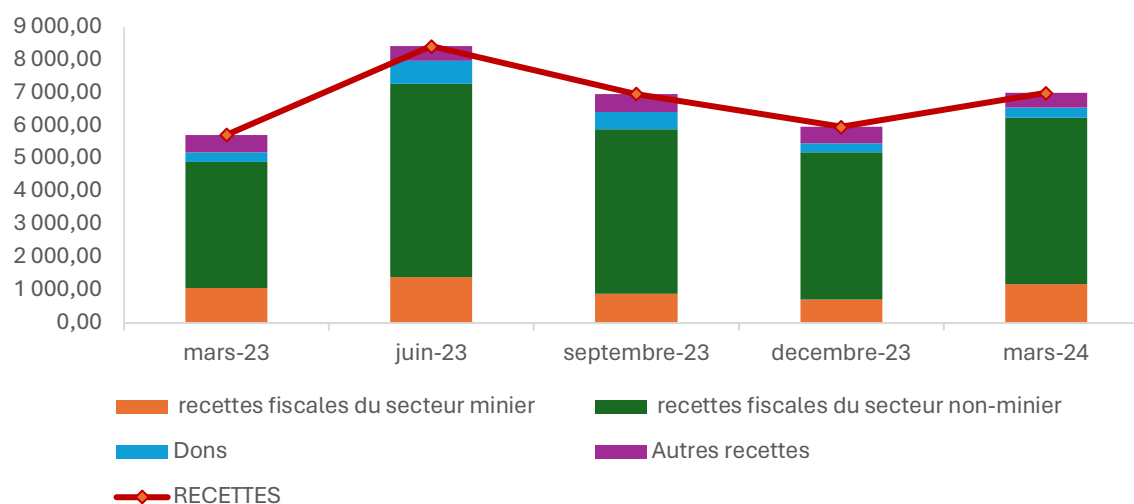
Au premier trimestre 2024, la situation des finances publiques s'est nettement améliorée, contrairement aux deux derniers trimestres de l'année 2023. En effet, les indicateurs budgétaires, notamment les soldes budgétaires, ont enregistré des excédents, en raison d'une baisse, plus marquée, des dépenses publiques et d'une hausse des recettes fiscales.

2.4.1. Recettes

Au cours du premier trimestre 2024, les recettes et dons mobilisés par l'Etat ont progressé de 17,3 % pour s'établir à GNF 6 998,8 milliards, contre GNF 5 966,4 milliards au quatrième trimestre 2023. En glissement annuel, ces recettes et dons se sont accrues de 22,3 %.

La hausse des recettes publiques s'explique par une augmentation, à la fois, des recettes minières et non-minières ainsi que des dons reçus. Toutefois, la composante « autres recettes » a connu un recul au cours du trimestre sous-revu.

Graphique 23 : Situation trimestrielle des recettes budgétaires (en milliards de GNF)



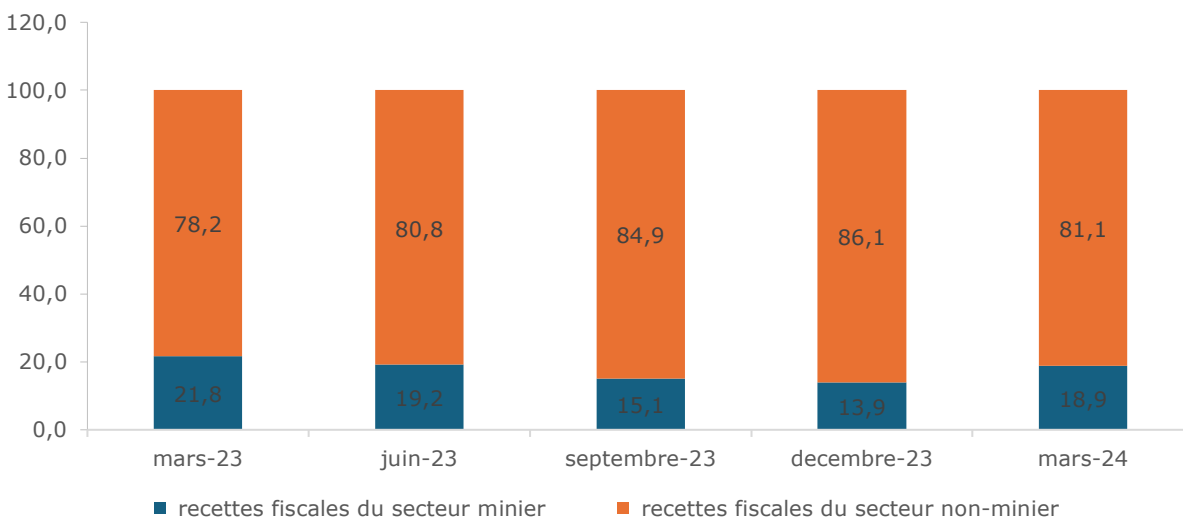
Source : Ministère du budget

Ainsi, les recettes fiscales du secteur non-minier ont progressé de 13,4 % par rapport au trimestre précédent, et de 31,9 % en glissement annuel, pour se situer à GNF 5 062,1 milliards au premier trimestre 2024. Cette croissance provient de la bonne mobilisation des recettes enregistrée au niveau de toutes les sous-composantes, à savoir :

- « impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital » (GNF 1 013,9 milliards, soit +22,2 %) ;
- « impôts sur les salaires et la main d'œuvre » (GNF 198,2 milliards, soit +95,3 %), les « impôts sur le patrimoine » (GNF 30,8 milliards, soit +77,0 %) ;
- « impôts sur les biens et services » (GNF 3 189,1 milliards, soit +16,6 %) ;
- « impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales » (GNF 1 806,6 milliards, soit +20,3 %).

Aussi, les recettes fiscales minières sont passées de GNF 722 milliards au quatrième trimestre 2023 à GNF 1 178,2 milliards, soit une amélioration de 63,2 %, en lien avec le renforcement des mesures de rapatriement des recettes d'exportations des recettes minières. En glissement annuel, elles ont progressé de 10,4 %. Il est à noter que ces recettes minières avaient connu des baisses successives au cours des deux derniers trimestres de 2023. Par ailleurs, la contribution des recettes minières dans les recettes fiscales est en nette progression (+5 points de pourcentage) en début d'année 2024, pour se situer à 18,9 % au premier trimestre 2024 contre 13,9 % au trimestre précédent et à 15,1 % au troisième trimestre 2023.

Graphique 24 : Evolution trimestrielle des recettes minières et non-minières (% des recettes totales)



Source : Ministère du budget

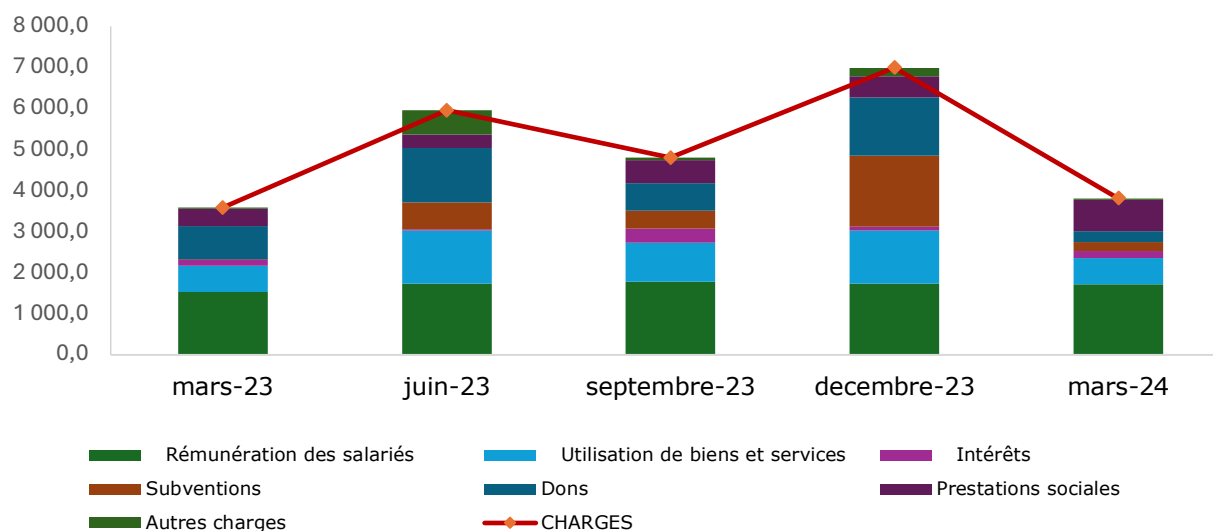
Cependant, les recettes non-fiscales qui étaient de GNF 493,2 milliards au dernier trimestre 2023 ont subi une contraction de 8,2 % en se situant à GNF 453,7 milliards au premier trimestre 2024. En glissement annuel, elles se sont également contractées de 14,3 %. Cette baisse est expliquée par la contre-performance notée au niveau de la mobilisation des sous-composantes « ventes de biens et de services » (-3,9 %) et « amendes, pénalités et confiscations » (-44,6 %), bien qu'on enregistre une hausse dans la collecte sur les « revenus de la propriété » (+22,3 %).

Au niveau des dons, l'Etat en a mobilisé à hauteur de GNF 304,8 milliards au premier trimestre, correspondant à une hausse de 6,8 % par rapport au trimestre précédent et de 5,7 % en glissement annuel. Ces dons provenant essentiellement des organisations internationales sont constitués uniquement des dons en capital.

2.4.2. Dépenses

Au cours du premier trimestre 2024, les dépenses publiques ont chuté, presque de moitié, pour s'établir à GNF 4 883,1 milliards, résultant, aussi bien, de la baisse des charges que de celle des dépenses en capital. Cependant, en glissement annuel, les dépenses ont progressé de 4,4 %.

Graphique 25 : Evolution des charges publiques (en milliards de GNF)



Source : Ministère du budget

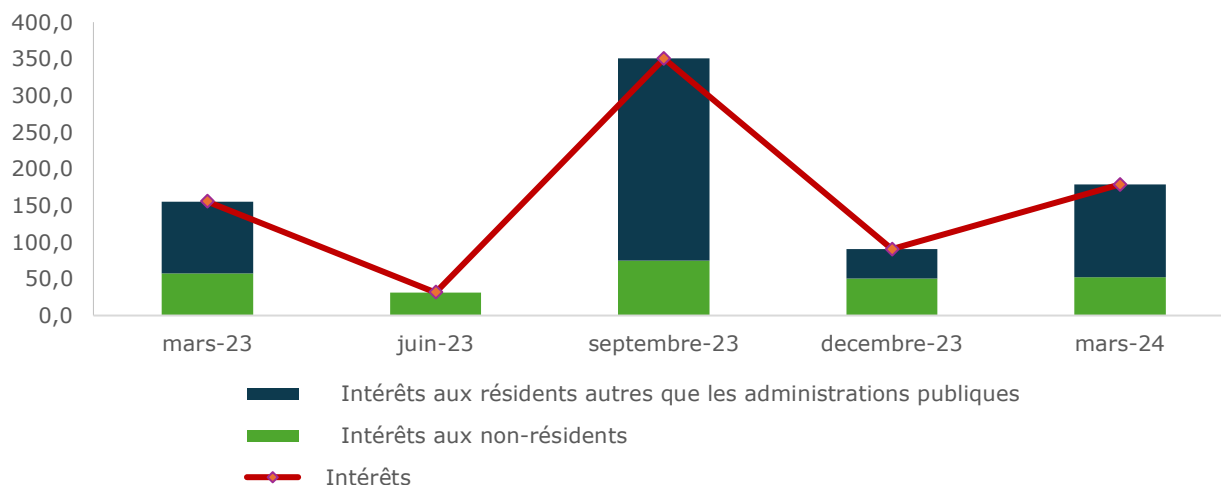
En effet, les charges sont passées de GNF 6 991,9 milliards au dernier trimestre 2023 à GNF 3 808,1 milliards au premier trimestre 2024, soit un repli de 45,5 %. Ce recul est le reflet de la baisse de la plupart des composantes des dépenses primaires, à savoir :

- « Rémunération des salariés » (GNF 1 718,9 milliards, soit -0,5 %) ;
- « utilisation de biens et services » (GNF 637,7 milliards, soit -51,1 %) ;
- « subventions » (GNF 211,4 milliards, soit -87,8 %, entièrement affectée à la compagnie d'électricité EDG) ;
- « dons » (GNF 259,0 milliards, soit -81,7 %) ; et
- les « autres charges » (GNF 26,0 milliards), soit -87,2 %).

Cependant, la baisse des charges a été contenue par une hausse au niveau de la sous-composante « prestations sociales » qui s'est accrue de moitié pour s'établir à GNF 776,7 milliards au premier trimestre 2024.

Contrairement aux charges primaires, les dépenses d'intérêts ont bondi au cours du trimestre pour atteindre GNF 178,5 milliards, contre GNF 90,4 milliards au trimestre précédent, soit presque le double en variation. Cette hausse est tirée par les paiements des intérêts sur la dette intérieure, qui s'est accrue de 218,1 % pour atteindre GNF 126,0 milliards au premier trimestre 2024. Quant aux paiements au titre des intérêts sur la dette extérieure, il a également augmenté de 3,3 % pour s'établir à GNF 52,5 milliards. En glissement annuel, les dépenses d'intérêts sur la dette publique sont en hausse de 14,9 %.

Graphique 26 : Evolution trimestrielle de paiements d'intérêts (en milliards de GNF)



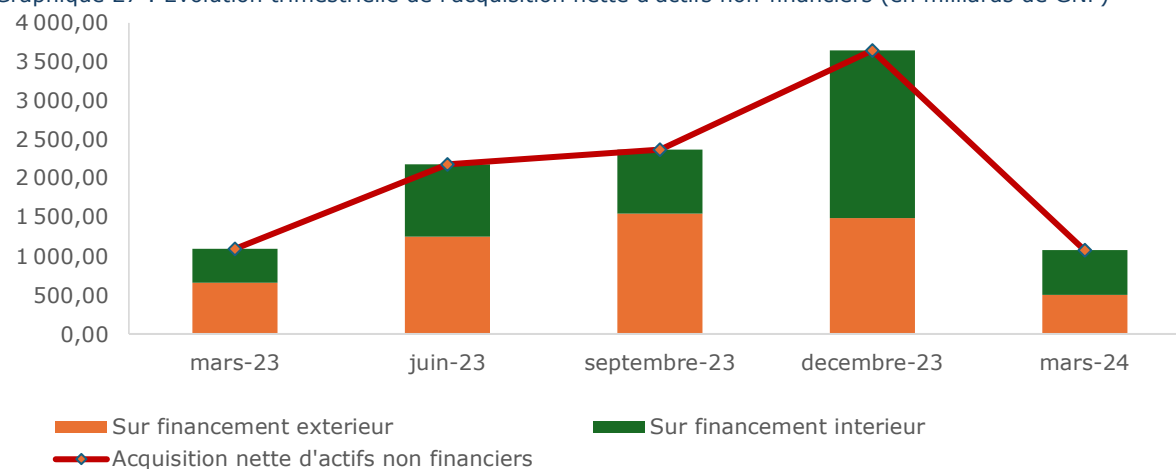
Source : Ministère du budget

Les transactions sur actifs non-financiers (investissements publics) se sont significativement contractées, passant de GNF 3 644,9 milliards au quatrième trimestre 2023 à GNF 1 075,1 milliards au premier trimestre 2024, soit une chute de 70,5 % en variation trimestrielle et une baisse de 1,5 % par rapport au premier trimestre 2023. Cette accalmie s'est reflétée au niveau de toutes les sous-composantes, à savoir :

- « bâtiments et ouvrages de génie civile » (GNF 988,4 milliards, soit -65,8 %) ;
- « machines et équipements » (GNF 60,7 milliards, soit -88,9 %) ;
- « autres actifs fixes » (GNF 25,9 milliards, soit -87,4 %).

Selon la source de financement, les dépenses en capital sur financement extérieur se sont établies à GNF 505,8 milliards, soit une baisse de deux tiers et celles sur financement intérieur à GNF 569,2 milliards, correspondant à un net recul de 73,6 % au cours de la période sous-revue.

Graphique 27 : Evolution trimestrielle de l'acquisition nette d'actifs non-financiers (en milliards de GNF)



Source : Ministère du budget

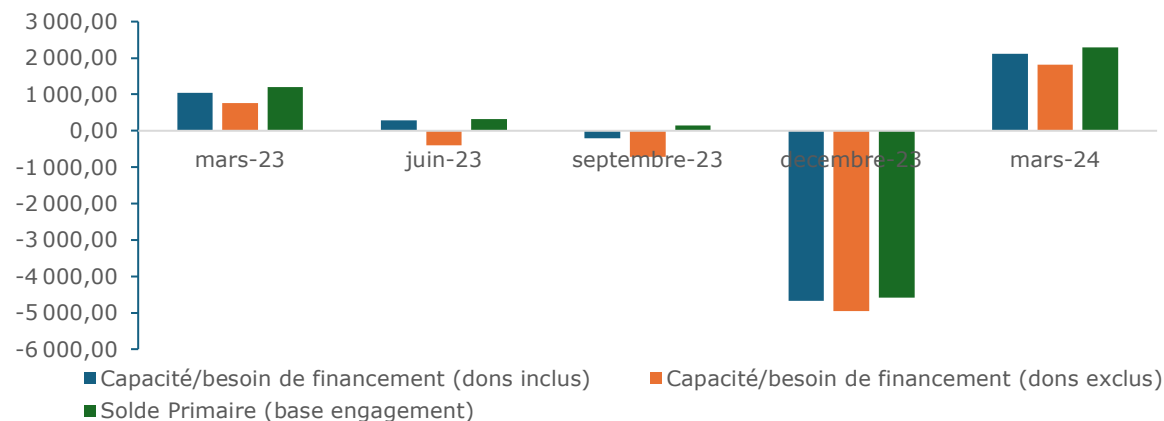
2.4.3. Soldes budgétaires et financement

Contrairement aux deux derniers trimestres de 2023, les soldes budgétaires ont connu une nette amélioration au premier trimestre 2024, en raison d'une baisse de plus de la moitié des dépenses publiques dans un contexte d'amélioration plus importante des recettes fiscales.

En effet, le solde budgétaire (dons compris) a dégagé un excédent de GNF 2 115,7 milliards, contre un déficit de GNF 4 670,4 milliards au quatrième trimestre 2023. Quant au solde budgétaire hors dons, il a connu un surplus de GNF 1 810,9 milliards au premier trimestre 2024, contre un déficit de GNF 4 955,9 milliards au trimestre précédent. En glissement annuel, l'excédent budgétaire s'est amélioré avec un accroissement de 102,7 % (dons inclus) et de 139,8 % (dons exclus).

De même, le solde primaire est ressorti excédentaire de GNF 2 294,2 milliards au premier trimestre 2024, contre un déficit de GNF 4 580,0 milliards un trimestre plus tôt. Ainsi, en glissement annuel, le solde primaire s'est apprécié et fixé à 91,3 %.

Graphique 28 : Evolution des soldes budgétaires (en milliards de GNF)



Source : Ministère du Budget

Au premier trimestre 2024, le financement net dégagé dans l'exécution budgétaire s'est chiffré à GNF 2 520,0 milliards, contre GNF 7 267,0 milliards au trimestre précédent. Le financement ainsi engendré est porté par une augmentation nette d'actifs financiers pour GNF 602,1 milliards et une diminution des passifs financiers pour GNF 1 917,8 milliards.

Il est à préciser que l'augmentation nette d'actifs financiers, constituée que de financement intérieur, porte sur un remboursement de crédit à hauteur de GNF 193,9 milliards.

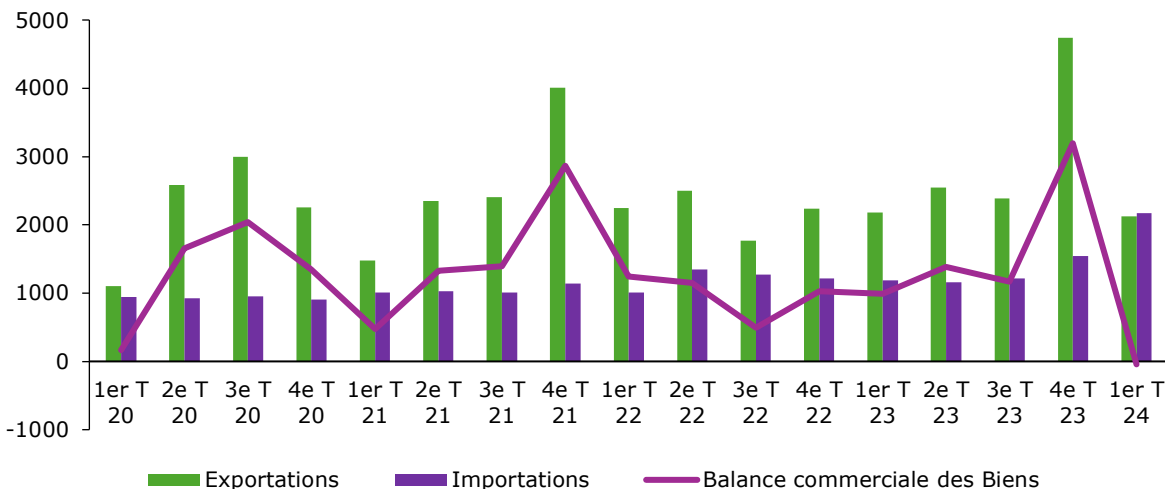
L'augmentation nette d'actifs financiers est composée essentiellement des numéraires et des dépôts auprès du système bancaire pour GNF 180,3 milliards. Par ailleurs, la diminution nette des passifs est constatée à travers une diminution des engagements intérieurs sur les numéraires, les titres de créances, et les crédits, pour des montants respectifs de GNF 64,3 milliards, GNF 707,7 milliards, et GNF 193,9 milliards. Cette diminution des passifs financiers a été contenue par une augmentation des engagements extérieurs à hauteur de GNF 41,3 milliards.

2.5. Secteur extérieur

L'économie mondiale est toujours marquée par la poursuite de la Guerre entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que par le conflit Israélo-Palestinien. Cet environnement international combiné avec la récente crise liée à l'incendie du dépôt principal d'hydrocarbures de Kaloum continue d'impacter les principaux soldes de la balance des paiements, se traduisant par une détérioration de la balance commerciale au premier trimestre 2024.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2024, la balance commerciale des biens a été déficitaire de USD 43,11 millions, contre un excédent de USD 992,38 millions au premier trimestre 2023. Cette détérioration est due essentiellement à une hausse très marquée des importations, notamment des produits pétroliers et à une baisse des exportations. L'évolution négative ainsi enregistrée est accompagnée par un taux de couverture du commerce extérieur qui atteint 98,01 % au premier trimestre 2024, contre 183,4 % à la même période de l'année précédente.

Graphique 29 : Evolution de la balance commerciale (en millions d'USD)

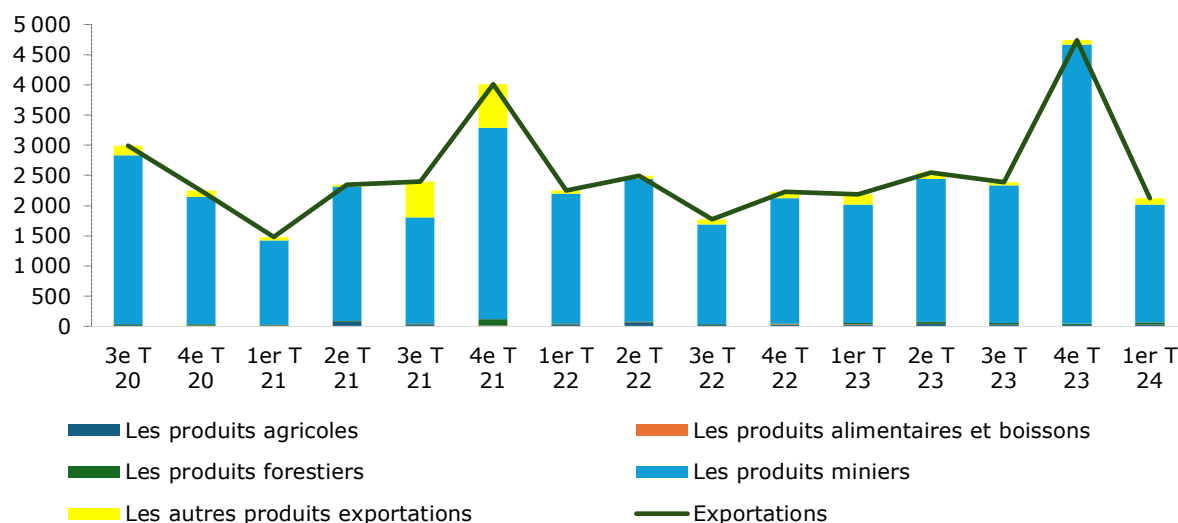


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1. Exportations

Les exportations se sont établies à USD 2 125,7 millions au premier trimestre 2024, contre USD 2 181,9 millions au premier trimestre 2023, soit une baisse de 2,58 %. Cette baisse résulte essentiellement de la contraction des exportations des produits miniers, notamment la bauxite et l'alumine et dans une moindre mesure de celle des produits des industries alimentaires et boissons. Toutefois, elle a été contenue par une augmentation des exportations des produits agricoles.

Graphique 30 : Evolution des exportations par type de produits (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les exportations minières qui étaient de USD 1 959,78 millions au premier trimestre 2023 ont enregistré une contraction de 0,61 % pour atteindre USD 1 956,59 millions au premier trimestre 2024, en lien avec la baisse des exportations de la bauxite et de l'alumine. Cette contraction a été atténuée, en partie, par la hausse des exportations de l'or et celle du diamant.

Les exportations de bauxite ont légèrement fléchi de 0,24 %, en glissement annuel, pour se situer à USD 917,22 millions au premier trimestre 2024, résultant de l'effet prix sur le marché international dans un contexte d'amélioration du volume exporté. Ces exportations de bauxite sont principalement destinées à la Chine (86,68 %) et dans une moindre mesure à l'Inde (8,21 %) et aux Emirats Arabes Unis (4,34 %).

De même, les exportations d'Alumine ont atteint USD 21,41 millions au premier trimestre 2024, contre USD 25,07 millions au premier trimestre 2023, soit une baisse de 14,60 %, en raison de l'effet de la guerre en Ukraine qui est le principal pays destinataire de ces minerais.

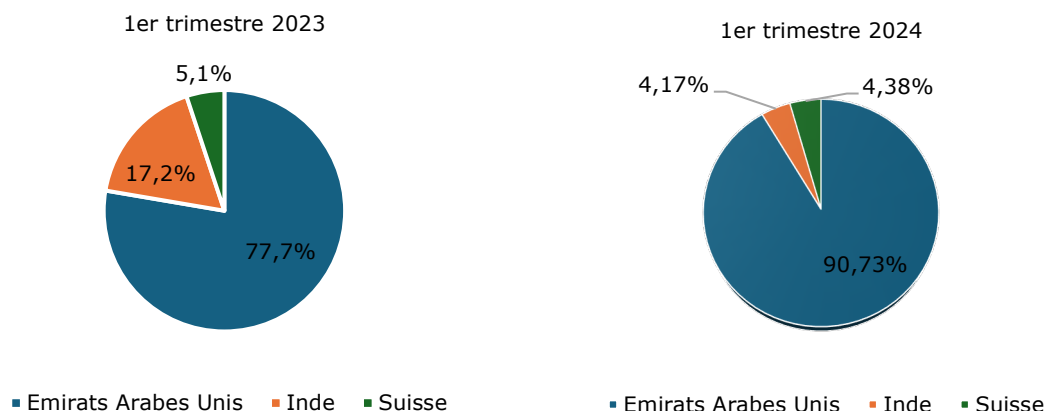
Par contre, les exportations d'or ont enregistré une légère hausse de 0,10 % en glissement annuel, en raison de l'appréciation du cours du métal jaune sur le marché international, bien que le volume exporté ait baissé sur la période. En effet, les exportations se sont améliorées pour se situer à USD 1 013,86 millions au premier trimestre 2024 ; tandis que les volumes exportés ont régressé de 6,78 %, passant ainsi de 17,9 millions de tonnes au premier trimestre 2023 à 16,8 millions de tonnes au premier trimestre 2024.

Parallèlement, les exportations de diamant sont passées de USD 2,47 millions au premier trimestre 2023 à USD 4,10 millions au premier trimestre 2024, soit une hausse de 66 %.

Contrairement au premier trimestre 2023, le classement de la destination des exportations de l'or a légèrement changé au premier trimestre 2024. Ainsi, les Emirats-Arabs-Unis occupe la première place (90,73 %), suivie de la Suisse (4,38 %) et de l'Inde (4,11 %). En revanche, au premier trimestre 2023, les exportations de l'or étaient destinées principalement aux Emirats Arabes Unis (77,7 %), suivi de l'Inde (17,2 %) et de la Suisse (5,1 %).

L'or continue d'occuper la première place dans les exportations minières du pays avec une part de 51,8 % au premier trimestre 2024, après 51,6 % enregistré un an auparavant.

Graphique 31 : Principaux pays de destination des exportations de l'or (%)



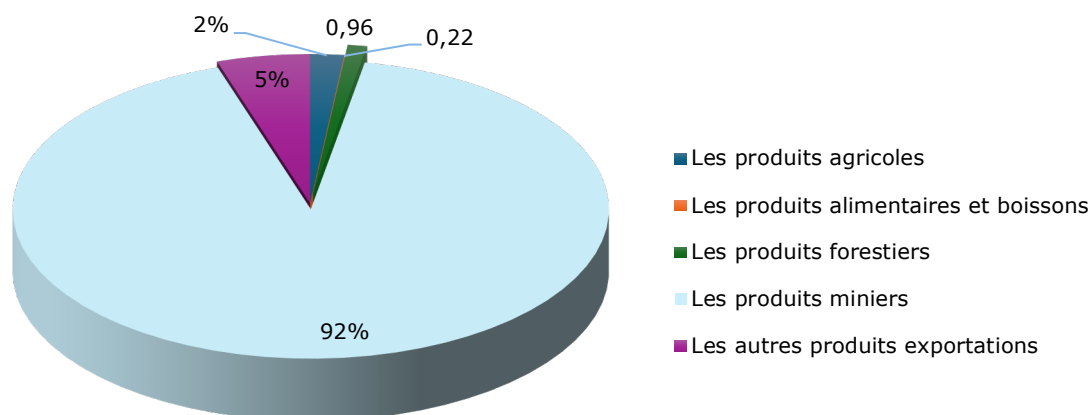
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En baisse de 93,51 %, en glissement annuel, les exportations des produits d'industries alimentaires et boissons se sont établis à USD 0,25 million au premier trimestre 2024, contre USD 24,98 millions à la même période de l'année précédente.

Par contre, favorisées par l'effet volume, les exportations des produits agricoles ont enregistré une hausse de 47,17 %, en glissement annuel, pour se situer à USD 39,17 millions au premier trimestre 2024. Ainsi, les exportations en volume des produits agricoles sont passées de 15,93 millions de kg au premier trimestre 2023 à 24,40 millions de kg au premier trimestre 2024, soit une hausse de 53,21 %. Le cacao, le café et la noix de cajou sont les principaux produits d'exportations agricoles du pays avec des parts respectives de 53,6 %, 24,5 % et 16,6 % au premier trimestre 2024.

Au premier trimestre 2024, la structure des exportations présente une prédominance des produits miniers avec une part de 92,04 %, contre 89,82 % au premier trimestre 2023 ; les produits agricoles et forestiers représentant environ 2,89% des exportations totales.

Graphique 32 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportations totale au premier trimestre 2024 (en %)

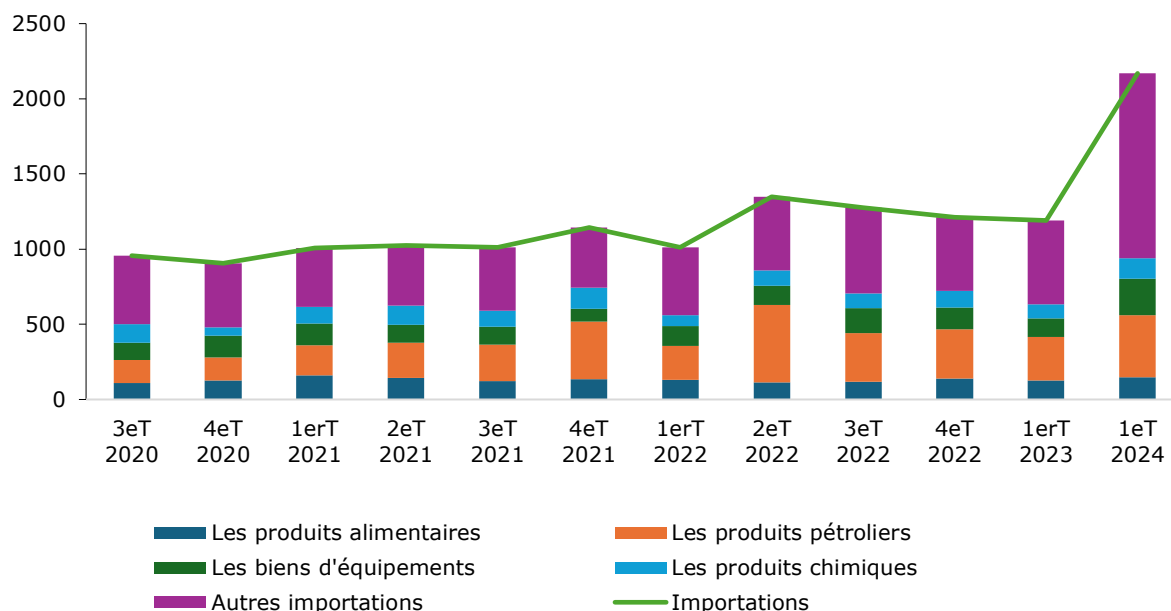


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.2. Importations

Contrairement au trimestre précédent, les importations de biens ont enregistré une forte progression de 82,32 % en glissement annuel pour s'établir à USD 2 168,81 millions au premier trimestre 2024. Cette importante hausse est liée à l'augmentation des importations de produits pétroliers, de produits alimentaires, de biens d'équipements et des produits chimiques.

Graphique 33 : Evolution des importations par type de produits (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En effet, les importations de produits pétroliers ont atteint USD 411,97 millions au premier trimestre 2024, contre USD 292,28 millions au premier trimestre 2023, soit une

augmentation de 40,95 %, imputable à la hausse du prix du baril qui s'est situé en moyenne autour de 16,59 % entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024. En revanche, le volume des importations des produits pétroliers est passé de 558,23 mille tonnes au premier trimestre 2023 à 532,91 mille tonnes au premier trimestre 2024, soit une baisse de 4,5 %. Ces importations de produits pétroliers sont constituées essentiellement de gazole, de l'essence et des fiouls lourds avec des poids respectifs de 58,97 %, 21,44 % et 15,63 %.

Les importations des produits alimentaires ont enregistré une hausse de 19%, en passant de USD 125,17 millions au premier trimestre 2023 à USD 148,99 millions au premier trimestre 2024. Cette évolution positive est surtout portée par les importations du riz, aliment de base de la population guinéenne, qui se sont accrues de 29,21 % pour atteindre désormais USD 23,65 millions, contre USD 18,30 millions au premier trimestre 2023.

De même, les importations des biens d'équipement se sont situées à USD 243,18 millions au premier trimestre 2024, en hausse de 97,46 % en glissement annuel. Cette hausse est liée à l'accroissement de 136,30 % des importations en volume des biens d'équipement.

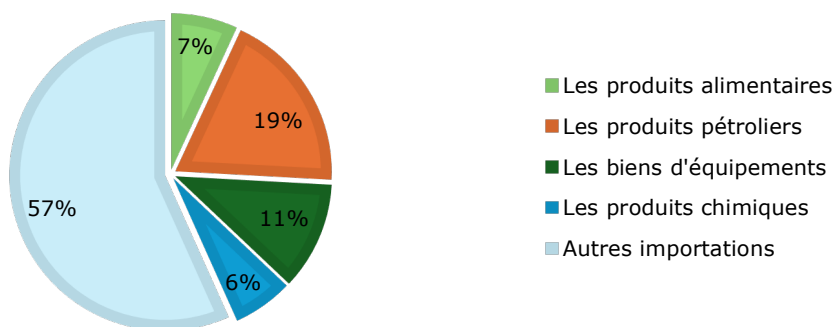
Les importations des produits chimiques (gaz industriels, engrais, herbicides, médicaments, etc.) ont augmenté de 42,92 %, en glissement annuel, pour atteindre USD 134,99 millions.

Les importations des produits de construction automobile ont presque triplé pour se situer à USD 669,77 millions au premier trimestre 2024, contre USD 207,84 millions à la même période de l'année précédente.

Les importations des produits métallurgiques (tubes et tuyaux en fonte, aluminium, etc.) ont augmenté de 134,74 % en glissement annuel, pour atteindre USD 101,17 millions au premier trimestre 2024, contre USD 43,10 millions au premier trimestre 2023.

La structure des importations est dominée par les produits de construction automobile, les produits pétroliers, les biens d'équipement, les produits des industries alimentaires, les produits chimiques et les produits métallurgiques avec des poids respectifs de 30,88 % ; 19,0 % ; 11,21% ; 6,87% ; 6,22% et de 4,66 %.

Graphique 34 : Part des principaux produits à l'importation au premier trimestre 2024 (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

3. Inflation et perspectives macroéconomiques

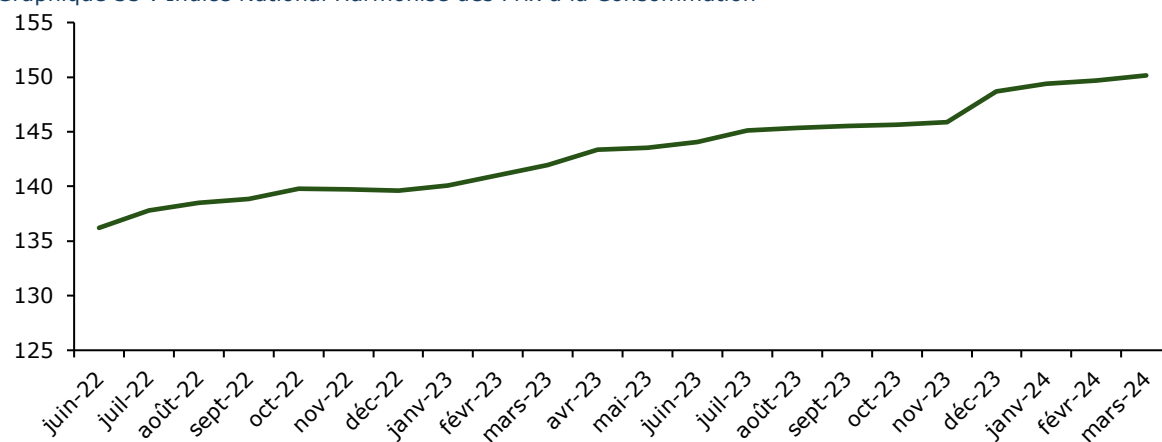
3.1. Analyse de l'inflation

3.1.1. Inflation globale

Dans un contexte de normalisation progressive de la situation d'approvisionnement des stations en carburant (essence et gasoil), le taux d'inflation, en glissement annuel, au niveau national a ralenti, en passant de 6,5 % en décembre 2023 à 6,1 % en février et 5,8 % en mars 2024. Ce ralentissement est observé au niveau de toutes les régions du pays, à l'exception de Kankan et de Labé, où l'inflation s'est légèrement accélérée à fin mars 2024.

Par ailleurs, l'inflation au niveau national a été de 5,3 % en avril 2024, en dépit de l'augmentation des prix des produits alimentaires et du transport.

Graphique 35 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation



Source : Institut National de la Statistique

Selon les composantes, la baisse des prix au niveau national résulte principalement d'une inversion de la tendance à la hausse des prix au niveau des fonctions « transport », « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Biens et Services divers ».

Tableau 9 : Variation en glissement annuel des composantes de l'indice national harmonisé des prix (%)

	déc-23	janv-24	fév-24	mars-24
Indice Global	6,5	6,7	6,1	5,8
Alimentation et boisson non alcoolisées	8,0	8,4	9,0	8,5
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant	2,3	2,2	2,1	1,7
Articles d'habillement et chaussures	4,9	5,1	5,1	4,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	11,2	12,1	10,1	8,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	0,7	1,2	1,4	1,3
Santé	2,0	2,3	1,7	1,4
Transports	16,8	15,8	7,6	7,6
Communications	0,9	0,8	0,7	0,8
Loisirs et cultures	-0,2	-0,7	-0,7	-0,3

Enseignements	3,8	3,8	3,8	3,7
Restaurants et hôtels	1,1	1,3	2,5	2,3
Biens et services divers	3,1	2,4	2,4	1,7

Source : Institut National de la Statistique

Le rythme de progression de l'indice des prix du poste « transports » a baissé de 9,2 points en se situant à 7,6 % en mars 2024, contre 16,8 % en décembre 2023. Cette tendance baissière observée au niveau du transport est le fruit de la normalisation de la desserte des usagers en produits pétroliers, enregistrée depuis le début du mois de février 2024.

L'évolution des prix, en glissement annuel, de la composante « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » a ralenti, passant de 11,2 % en décembre 2023 à 8,6 % en mars 2024, essentiellement dû à la baisse du rythme de croissance des prix des sous composantes ci-après :

- « main d'œuvre d'un plombier pour débouchage de canalisation/évacuation des eaux usées domestiques » (-4,6 points de pourcentages) ;
- « main d'œuvre d'un électricien pour le remplacement d'une prise » (-3,2 pp) ;
- « bois de cuisine » (-3,8 pp) ;
- « charbon de bois » (-7,9 pp) »
- « service du ramassage des ordures ménagères » (-2,4 pp) ;
- et du « gaz butane 12 kg » (-1,1 pp).

Cette baisse de rythme est contenue par l'accélération des prix du loyer brut mensuel :

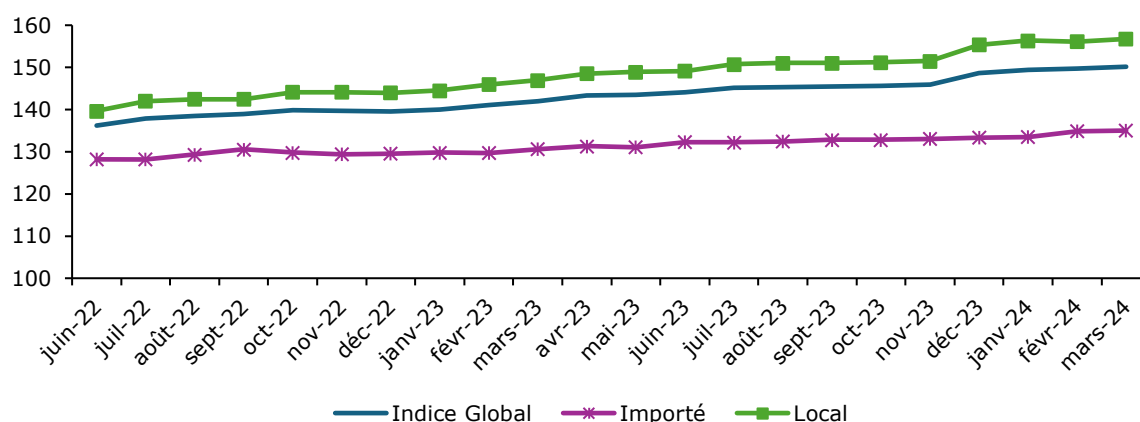
- « dans une maison individuelle » (+ 1,1 pp) ;
- « un appartement » + 0,4 pp ;
- « dans une cour commune » (+ 2,7 pp)
- location d'un appartement de trois pièces dans un immeuble (+ 4,0 pp)
- prix du ciment importé (+ 3,7 pp) ;
- prix du fer 8 mm (+ 3,1 pp).

Par provenance, le niveau général des prix au niveau national est caractérisé par une baisse du rythme de croissance des prix des produits locaux et un léger accroissement des prix des produits importés.

En effet, les prix des produits locaux se sont accrus de 6,7 % en glissement annuel, en mars 2024 contre 7,9 % en décembre 2023, soit une décélération de 1,2 points de pourcentage. Cette baisse de rythme s'explique en partie par les mesures prises par le Gouvernement au premier trimestre 2024, interdisant l'exportation de certains produits agricoles. Ces mesures ont impacté les prix de certaines denrées alimentaires, dont entre autres « la pamplemousse (-46,5%) », « la carotte fraîche (-41,8 %) », « la pastèque (-36,4 %) », « l'aubergine rond (-30,8 %) », « l'attiéké local en vrac (- 25,3 %) », et « le sorgho (-20,6 %) ».

Quant aux produits importés, leurs prix ont légèrement augmenté en glissement annuel de, 3,4 % en mars 2024 contre 3 % en décembre 2023. Cette relative amélioration est liée à l'augmentation des prix du riz sur le marché international, notamment le riz thaïlandais, le lait concentré non sucré, les véhicules automobiles neufs et les groupes électrogènes.

Graphique 36 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix les produits locaux et importés

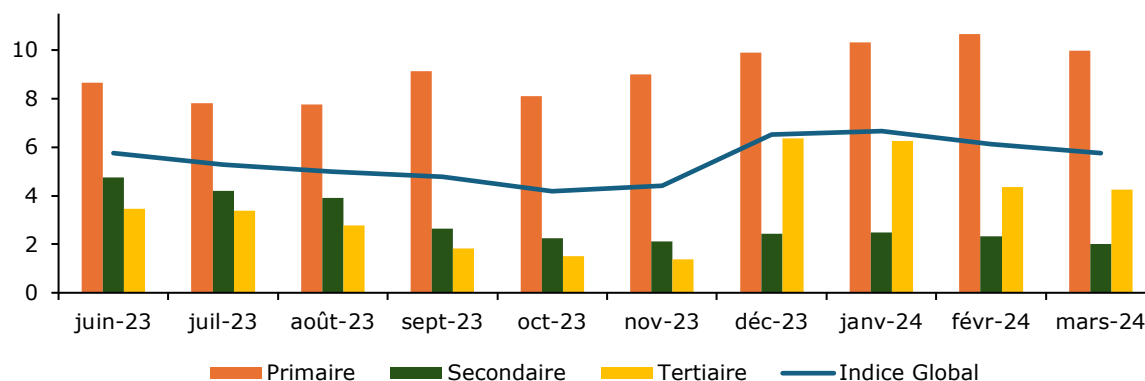


Source : Institut National de la Statistique

Selon les secteurs de production, le ralentissement de l'inflation au niveau national est soutenu par la baisse des prix des produits des secteurs tertiaire et secondaire, malgré la relative accélération des prix des produits du secteur primaire.

Les prix des produits du secteur tertiaire se sont accrus en glissement annuel, de 4,2 % au mois de mars 2024 contre 6,3 % en décembre, soit un ralentissement de rythme de croissance de 2,1%. Cette décélération découle principalement de celle des prix du transport en moto taxi, de la réparation d'ordinateurs (remplacement d'un disque dur, par exemple), du lavage de chemise. Quant aux prix des produits du secteur secondaire, ils ont baissé de 0,4 % par rapport à décembre 2023 pour se situer à 2,0 % en glissement annuel à fin mars 2024, résultant, entre autres, du ralentissement des prix de la farine de blé, du lait frais de vache entier, de l'essence ordinaire en vrac, et du gaz en vrac.

Graphique 37 : Evolution de l'Indice National et des Indices des produits des secteurs primaire secondaire et tertiaire (en %)



Source : Institut National de la Statistique

A Conakry, l'inflation en glissement annuel a également ralenti en se situant à 8,8 % en mars 2024, contre 9 % en février et 9,3 % en décembre 2023. Cette régression est essentiellement liée à la baisse des prix des composantes « logement, eau, gaz, électricité et autres

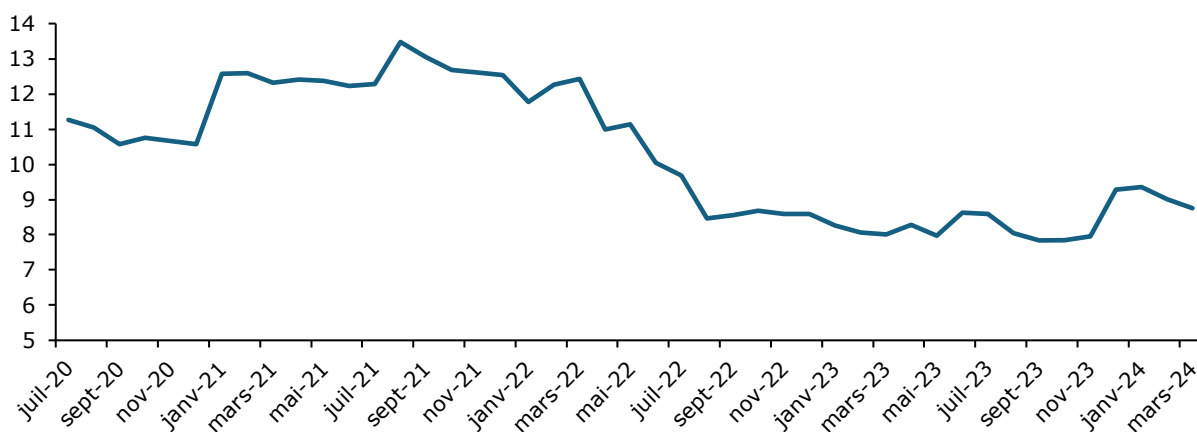
combustibles », « boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants », « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » et « Transport ».

En avril 2024, l'inflation à Conakry s'est établie à 8,0 %, résultant principalement de l'évolution des prix des produits alimentaires et du transport.

Selon la provenance des produits, l'inflation enregistrée à Conakry est tirée par celle des produits locaux qui passe de 12,0 % en décembre 2023 à 11,1 % en mars 2024, tandis que l'inflation importée a modérément augmenté.

Par rapport aux secteurs d'activités, la baisse du niveau général des prix à Conakry provient de celle des prix des produits du secteur secondaire.

Graphique 38 : Evolution en glissement annuel de l'Indice global à Conakry (en %)



Source : Institut National de la Statistique

3.1.2. Inflation sous-jacente

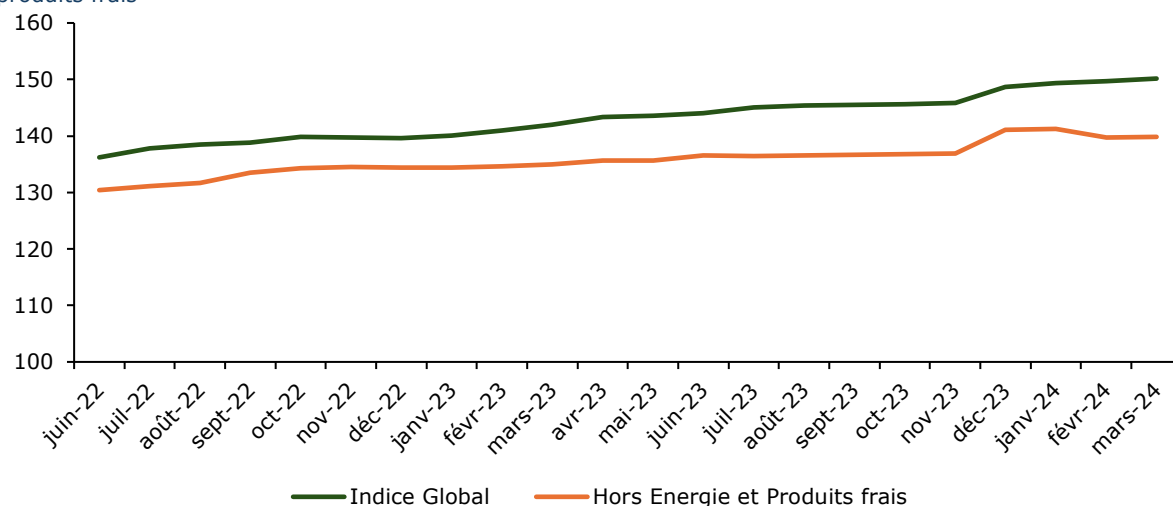
L'inflation sous-jacente en glissement annuel, au niveau national, portant sur l'évolution des prix des produits « hors énergie et produits frais », a ralenti pour s'établir à 3,7 % en mars 2024, contre 5,1 % en décembre 2023. Ce ralentissement est observé dans toutes les régions du pays, à l'exception de Conakry et de Kankan.

La baisse du rythme de progression de l'inflation sous-jacente observée provient de l'évolution des prix au niveau des fonctions suivantes :

- articles d'habillement et chaussures, principalement le boubou bazin ordinaire et le nettoyage des habits ; et
- transport, notamment le transport à moto taxi.

Par contre, à Conakry, l'inflation sous-jacente a légèrement augmenté en s'établissant à 4,1 % en mars 2024, contre 3,7 % en décembre 2023. Cette hausse provient quasiment du rythme de progression des prix des fonctions « transport » et « santé ».

Graphique 39 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais



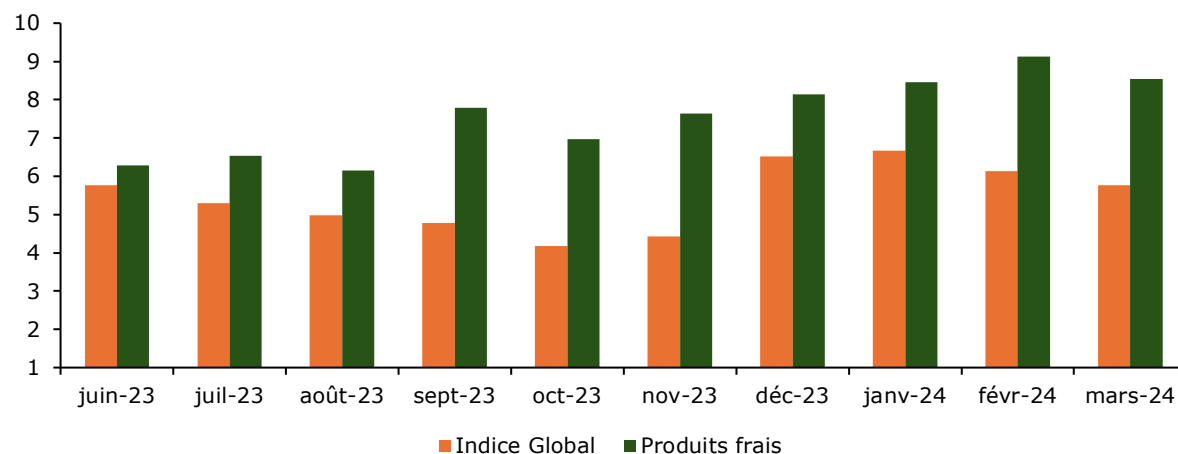
Source : Institut National de la Statistique

3.1.3. Indice des prix des produits frais et énergétiques

En glissement annuel, l'indice des prix des produits frais a augmenté légèrement en passant de 8,1 % en décembre 2023 à 8,5 % en mars 2024. Cette évolution est surtout constatée à Mamou et à Labé. Par contre à Faranah, l'indice des prix de ces produits s'inscrit à la baisse.

Par composante, cette tendance haussière des prix des produits frais est imputable aux prix de la composante alimentaire, notamment le citron (40,3 %), les arachides décortiquées (28,5 %), de la banane douce (18,0 %), de l'ail sec ou frais (18,4 %).

Graphique 40 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %)

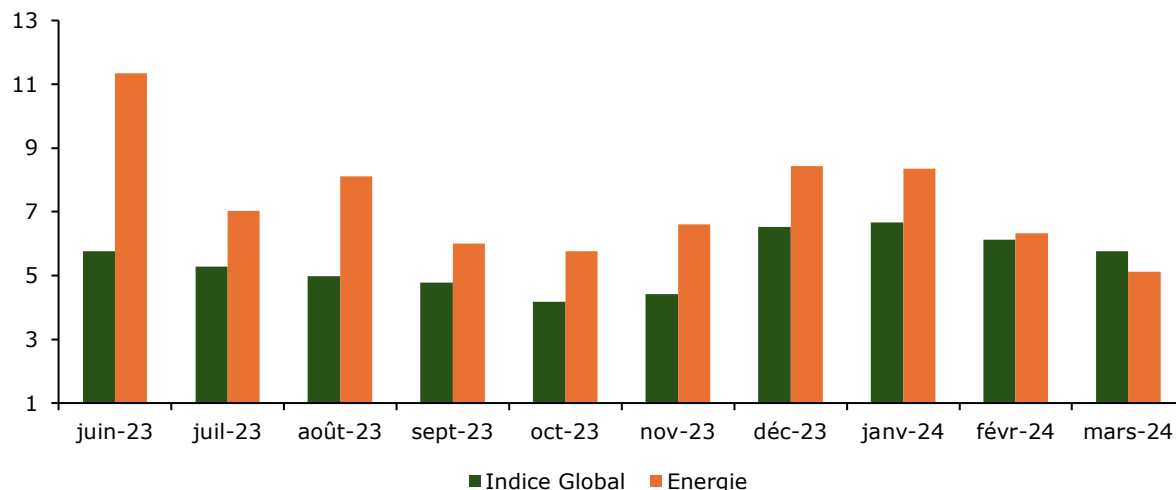


Source : BCRG, Institut National de la Statistique

Le rythme de progression de l'indice des produits énergétiques a décéléré, en passant de 8,4 % en décembre 2023 à 5,1 % en mars 2024, en lien essentiellement avec la disponibilité

des produits pétroliers au niveau des stations, signe d'une normalisation progressive de la situation post-incendie.

Graphique 41 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %)



Source : BCRG, Institut National de la Statistique

3.2. Perspectives macroéconomiques⁵

3.2.1. Principales hypothèses de prévision macroéconomique

Certains signes indiquent de bonnes perspectives mondiales, avec une croissance mondiale, bien que modeste, soutenue par les conditions favorables du marché du travail, le ralentissement plus rapide que prévu de l'inflation, l'amélioration de la confiance du secteur privé, dans un contexte, toutefois, de resserrement de la politique monétaire et de réduction du soutien budgétaire.

Selon le Fonds Monétaire International (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024), la croissance mondiale s'établirait à 3,2 % en 2023 et en 2024, avant de baisser à 3,1 % en 2025. Comme au cours des périodes précédentes, la croissance connaîtrait des évolutions divergentes d'une région à une autre.

Au niveau des économies avancées, la croissance devrait passer de 1,6 % en 2023 à 1,7 % en 2024 et 1,8 % en 2025. Aux États-Unis, la croissance devrait passer de 2,5 % en 2023 à 2,7 % en 2024, avant de ralentir à 1,9 % en 2025. Ce ralentissement attendu en 2025 serait le reflet de celui de la demande globale, en raison des effets du resserrement budgétaire progressif. Dans la zone euro, en revanche, la croissance devrait rebondir de 0,4 % en 2023, à 0,8 % en 2024 et à 1,5 % en 2025, portée par une forte consommation des ménages favorisée par l'atténuation des effets de la crise en Ukraine et de la baisse de l'inflation. Il en est de même au Royaume-Uni où la croissance devrait passer de 0,1 % en 2023 à 0,5 % en

⁵ Les prévisions sont réalisées à partir de l'IHPC de la région administrative de Conakry

2024, puis à 1,5 % en 2025. Au Japon, par contre, elle devrait ralentir, passant de 1,9 % en 2023 à 0,9 % en 2024 et 1 % en 2025.

Dans les marchés émergents et les économies en développement, la croissance devrait rester stable à 4,2 % en 2024 et 2025, contre 4,3 % en 2023. Elle varierait d'un pays à un autre. En Chine, elle devrait ralentir, passant de 5,2 % en 2023 à 4,6 % en 2024 et à 4,1 % en 2025, principalement due à la persistance de la faiblesse du secteur de l'immobilier. En Inde, la croissance ralentirait, mais resterait forte, en passant de 7,8 % en 2023 à 6,8 % en 2024 et 6,5 % en 2025, en raison de la hausse de la demande intérieure et de l'augmentation de la population en âge de travailler. La Russie enregistrerait un ralentissement de sa croissance qui devrait s'établir à 3,2 % en 2024 à 1,8 % en 2025, contre 3,6 % en 2023, en lien avec le ralentissement de l'investissement et de la consommation privée.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024 et à 4 % en 2025. Cette croissance modérée est le résultat de l'atténuation des effets des conditions climatiques antérieures et de l'amélioration progressive des chaînes d'approvisionnement.

S'agissant de l'inflation mondiale, elle devrait baisser tant pour l'inflation globale que pour l'inflation sous-jacente en 2024 et 2025. En effet, après un niveau moyen de 6,8 % enregistré en 2024, l'inflation globale devrait baisser à une moyenne de 5,9 % puis à 4,5 % en 2024 et 2025, respectivement. Cette décélération serait plus rapide dans les économies avancées, où l'inflation atteindrait presque son niveau moyen pré-pandémique de 2 % en 2025. Les marchés émergents et les économies en développement devraient attendre en 2026 pour voir leur niveau d'inflation moyen atteindre son niveau prépandémique d'environ 5 %.

Au niveau national, l'économie guinéenne, à l'instar des autres économies, fait encore face aux impacts de l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures à Kaloum survenu le 17 décembre 2023, dans un contexte déjà marqué par le durcissement des conditions financières dans le monde, de la fragmentation géoéconomique. En dépit de cette situation, la croissance économique s'est établie à 5,9 % en 2023, contre 4 % en 2022, en lien avec les nouveaux investissements dans le secteur extractif et la hausse de la demande de bauxite par la Chine.

Les perspectives de la croissance, prennent en compte une bonne gestion de l'approvisionnement de l'économie en produits pétroliers, avec des niveaux d'approvisionnement de 75 % en essence et 94,4 % en gasoil. D'autres facteurs ont été pris en compte dans l'élaboration des perspectives de la croissance. Il s'agit notamment de :

- l'expansion de la production minière à travers l'entrée en production de nouvelles sociétés ;
- la hausse tendancielle des cours des principaux produits d'exportation et une demande extérieure favorable de ces produits ;
- la maîtrise de l'inflation ;
- la poursuite et la consolidation de la réforme des finances publiques ; et
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI), y compris la poursuite des investissements dans les infrastructures.

En outre, la Guinée a bénéficié, le 06 mai 2024, d'un décaissement de USD 71 millions de la part du FMI, au titre du guichet des chocs exogènes de la Facilité de Crédit Rapide. Ce

financement devrait permettre de faire face aux besoins urgents de la balance des paiements induits par l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum. Il devrait également servir, entre autres, à apporter des assistances aux ménages affectés et à reconstruire les bâtiments détruits. Ce financement amortirait ainsi les chocs de l'incendie sur la croissance économique du pays.

Ainsi, la croissance attendue baisserait à 4,2 % en 2024, avant de rebondir à une moyenne de 5,6 % sur la période 2025-2028.

Les perspectives de l'inflation sur les prochaines années (2024 à 2026) reposent sur deux scénarii, à savoir :

1. *le scénario de base* suppose que la croissance évoluerait telle qu'indiquée dans le cadrage macroéconomique d'avril 2024 (avec des croissances de 4,2 % en 2024, 5,2 % en 2025 et 5,4 % en 2026)⁶. Cette prévision de la croissance est conditionnée par l'approvisionnement de l'économie à hauteur de 85 % et 94,4 %, en besoins d'essence et de gasoil, respectivement. Ce scénario suppose également que la masse monétaire aurait la même tendance haussière que sur les trimestres précédents ;
2. *le scénario alternatif*, quant à lui, suppose que la masse monétaire pourrait augmenter dans un contexte d'amendement de l'article 36 des statuts de la BCRG relatif à la modification de la limite statutaire du financement de la banque centrale.

Ces deux scénarii supposent que la monnaie guinéenne maintiendrait sa tendance d'appréciation sur la période de prévision.

3.2.2. Anticipations de l'inflation

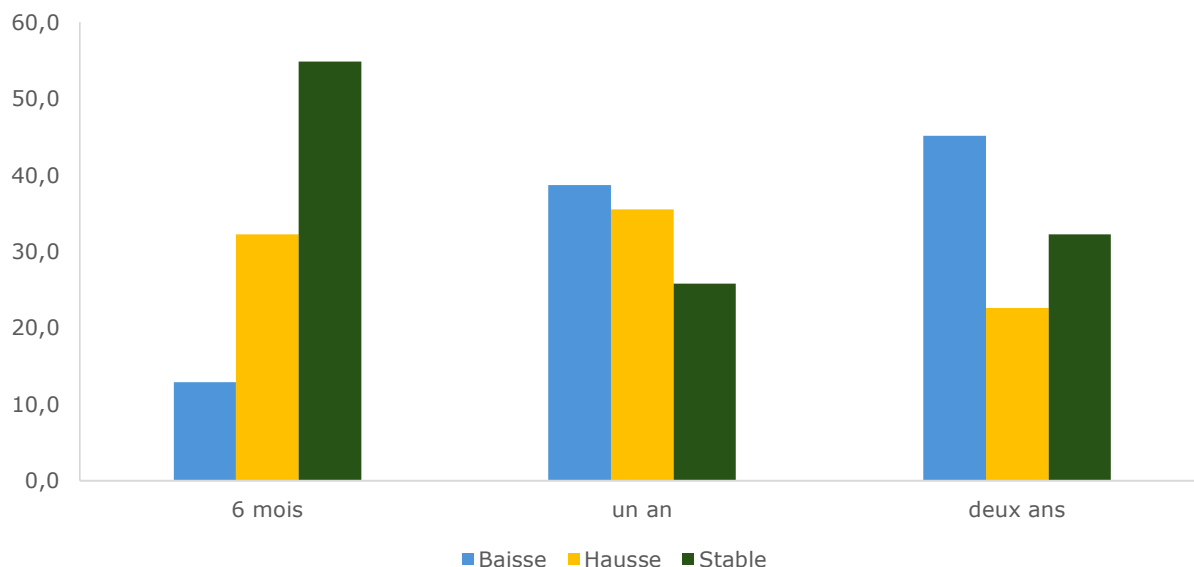
Les résultats de l'enquête sur les facteurs et les anticipations de l'inflation réalisée entre avril et mai 2024 indiquent que 54,8 % des institutions du secteur financier enquêtées prévoient une stagnation de l'inflation au cours des six prochains mois, 32,3 % prévoient une hausse de l'inflation, tandis que 12,9 % la prévoient en baisse.

Quant à l'inflation attendue dans un an, les avis sont mitigés. En effet, 38,7 % et 35,5 % des institutions du secteur financier enquêtées prévoient respectivement une baisse et une hausse de l'inflation dans un an.

En revanche, près de la moitié de ces institutions prévoient une baisse de l'inflation dans un horizon de deux ans.

⁶ Ces scénarii ne prennent pas en compte l'impact du projet SIMANDOU.

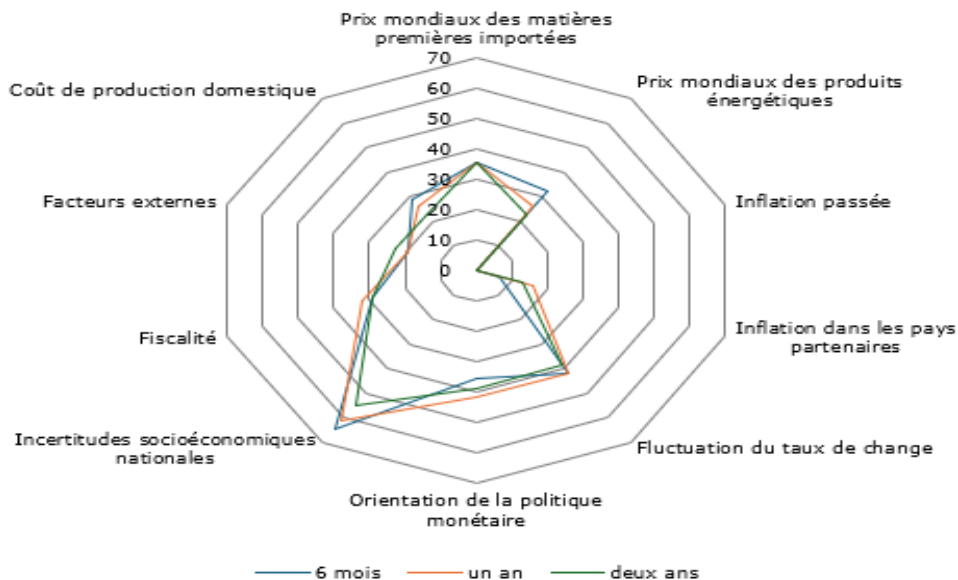
Graphique 42 : Anticipation de l'inflation par les institutions financières (en % des institutions enquêtées)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En outre, les institutions financières ayant participé à l'enquête estiment que l'inflation sur les deux prochaines années serait principalement déterminée par les risques liés aux incertitudes socioéconomiques nationales, par les fluctuations éventuelles du taux de change et dans une certaine mesure par les variations des prix mondiaux des matières premières.

Graphique 43 : Déterminants des Anticipation de l'inflation par les institutions financières (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

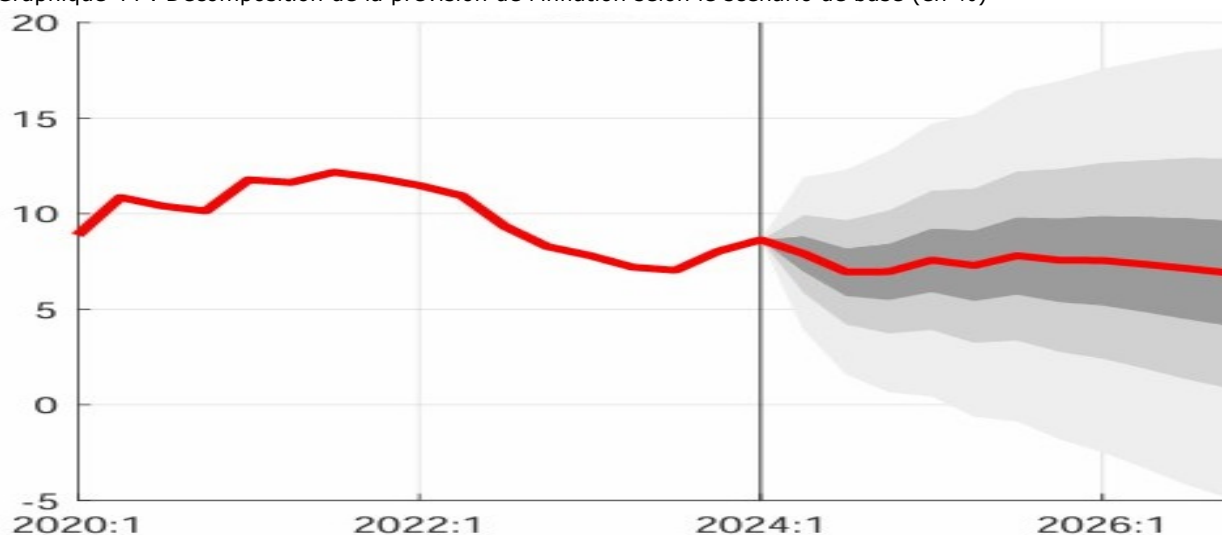
3.2.3. Principaux résultats des prévisions

Selon le scénario de base, l'inflation, en glissement annuel à Conakry, se situerait à 7,9 %, en moyenne au deuxième trimestre 2024. Cela semble réaliste au vu de la valeur de 8 % de l'inflation enregistrée en avril 2024, en raison de la normalisation progressive constatée dans l'approvisionnement des stations en essence, entraînant ainsi la baisse des prix de la composante transport de l'inflation. L'inflation pourrait ensuite baisser à environ 7 % en moyenne au dernier trimestre 2024.

Cependant, l'inflation en 2025 pourrait rebondir légèrement, avec une moyenne annuelle de 7,5 %, en partie liée à la hausse de la demande au cours de cette année. En effet, en 2025, la croissance économique bondirait à 5,2 %, contre 4,2 % prévue en 2024. À fin 2026, l'inflation devrait baisser autour de 6,8 %.

Ces prévisions sont conformes à la perception des acteurs du secteur financier qui anticipent une baisse de l'inflation sur la période de prévision.

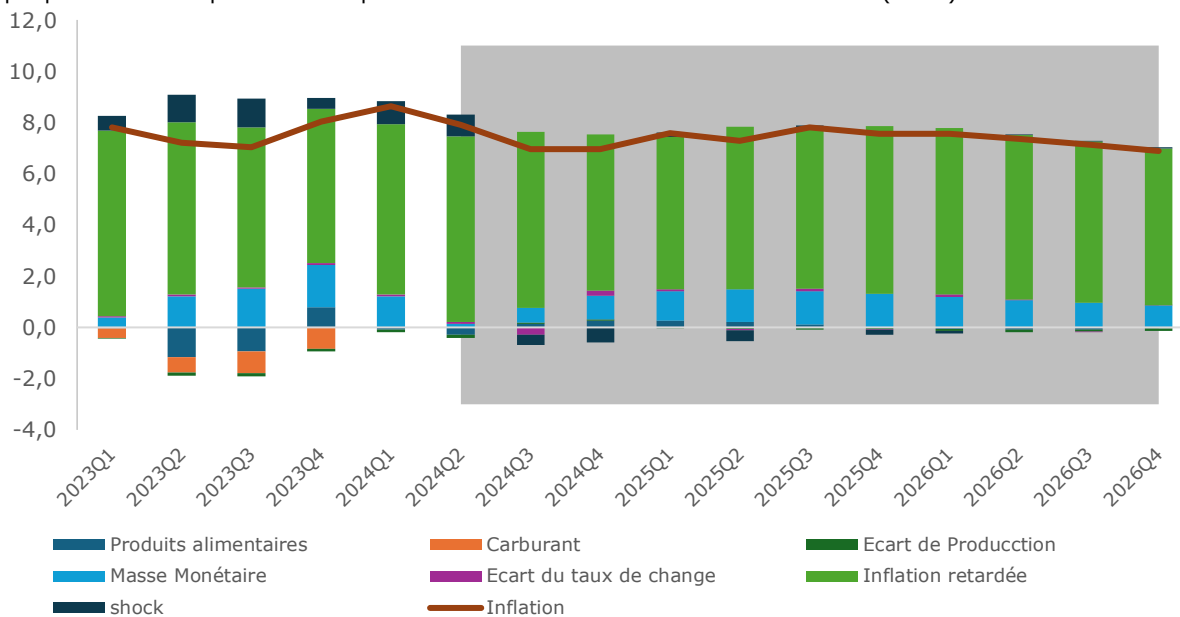
Graphique 44 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)



Source : Estimation de la Banque Centrale

Comme au cours des trimestres précédents, ces niveaux d'inflation projetés s'expliqueraient notamment par sa persistance, la progression de la masse monétaire, dans un contexte de bon contrôle de la masse monétaire et d'appréciation du taux de change. Toutefois, l'effet persistant de l'inflation diminue progressivement sur la période de prévision.

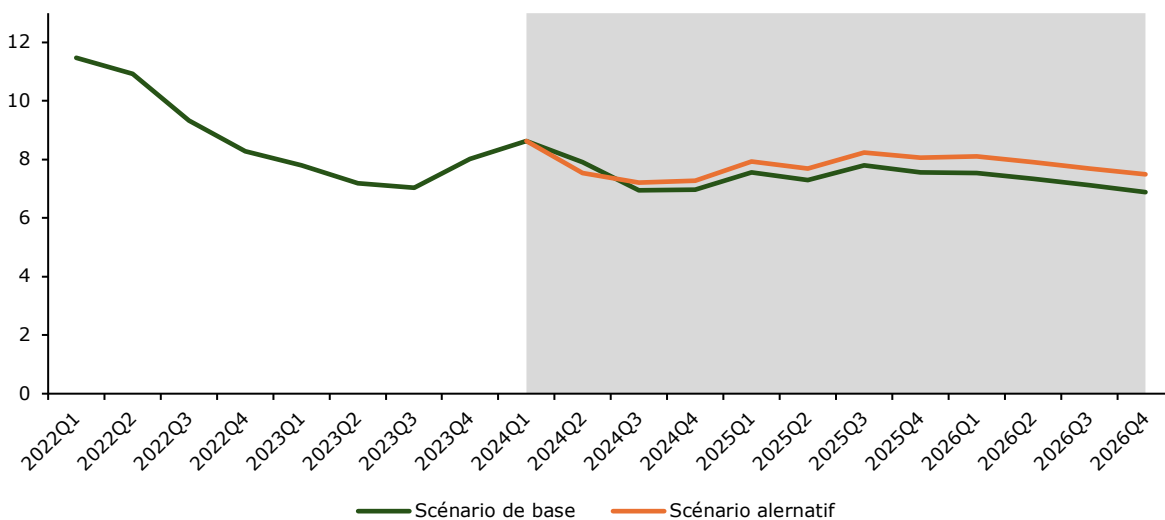
Graphique 45 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Selon le scénario alternatif, l'inflation en glissement annuel s'établirait en moyenne à 7,3 % au dernier trimestre de 2024, soit 0,33 pp de plus que dans le scénario de base. En 2025 et 2026, elle s'établirait, respectivement à 8,0 % et 7,8 %, en moyenne annuelle.

Graphique 46 : Comparaison des projections de l'inflation (%)



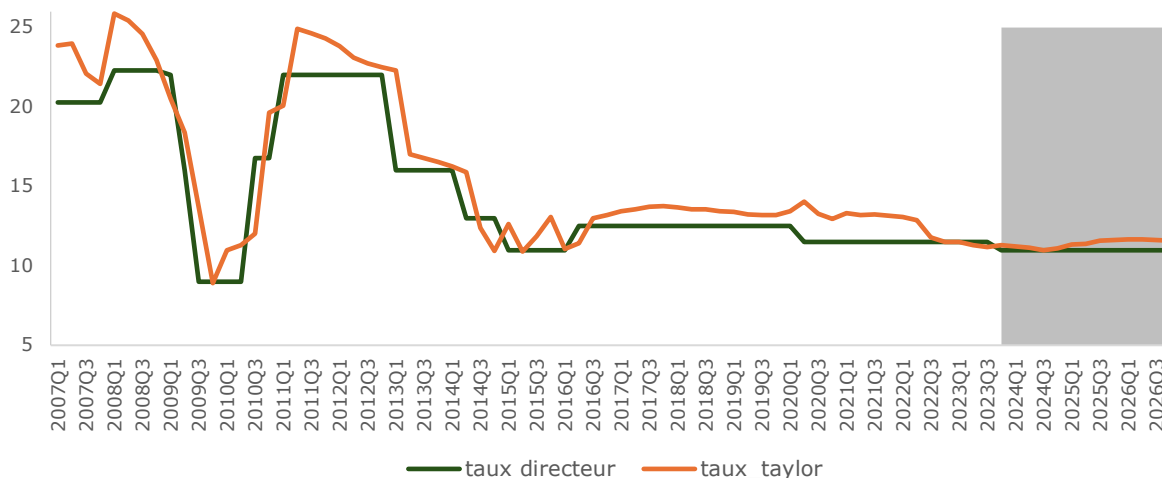
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

3.2.4. Le taux directeur et le taux simulé à partir du scénario optimiste

Le graphique ci-dessous compare le taux directeur au taux simulé à partir de la règle de Taylor ajustée en utilisant les prévisions du scénario optimiste.

Sur la période de prévision, le taux simulé par la règle de Taylor est supérieur de 0,46 pp par rapport au taux directeur en vigueur.

Graphique 47 : Evolution du taux directeur et du taux simulé par la règle de Taylor (en %)



Source : Estimation de la Banque Centrale

3.2.5. Risques sur les perspectives de l'inflation et facteurs d'atténuation

Plusieurs risques au niveau mondial et au niveau national planent sur les perspectives de l'inflation.

Au niveau mondial, le durcissement de la politique monétaire dans certaines économies avancées pourrait se poursuivre, en lien avec le ralentissement du rythme de la baisse de l'inflation. De plus, une nouvelle escalade des tensions géopolitiques (guerre en Ukraine et à Gaza), la volatilité des marchés financiers mondiaux pourraient saper les perspectives de croissance mondiale. Cette situation constituerait ainsi un risque inflationniste, en raison du risque d'augmentation des prix mondiaux des matières premières.

En outre, selon l'enquête Global Risks Perception Survey 2023-2024, il existe des risques modérés de catastrophes mondiales. En effet, le phénomène El Niño devrait se renforcer et persister cette année, entraînant des vagues de chaleur extrêmes, de sécheresse, des incendies de forêt et des inondations. La production mondiale pourrait être affectée, renforçant ainsi les pressions inflationnistes.

Un autre facteur de risque pour les perspectives de l'inflation demeure la hausse de la demande et donc des prix des matières minérales utilisées par les pays avancés dans leur processus de transition énergétique.

Au niveau national, les risques sur les perspectives de l'inflation pourraient être :

- de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement régulier en carburant pourraient augmenter les coûts de transport et accentuer les pressions inflationnistes ;

- la dégradation de la desserte en électricité pourrait impacter les activités économiques, ce qui pourrait accroître les coûts de production et entraîner la hausse des prix ;
 - l'augmentation des coûts du fret maritime, en lien avec l'insécurité sur la mer Rouge, ainsi que des frais de dédouanement des marchandises, pourraient avoir des impacts négatifs sur les coûts des marchandises, notamment importées, entraînant une pression sur l'inflation ;
- la fête de Tabaski, les festivités liées au retour des pèlerins des lieux Saints et les activités des vacances scolaires pourraient faire varier à la hausse les prix des biens et services qui sont utilisés lors de ces événements.
- le recours éventuel au financement monétaire, suite à l'amendement de l'article 36 des statuts de la Banque Centrale, pourrait constituer un risque sur les perspectives de l'inflation ;
 - la suspension de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant à compter du 1^{er} juin 2024 pourrait entraîner une baisse de l'offre de devise, en lien avec la contraction des exportations ;
 - d'éventuelles tensions sociopolitiques pourraient ralentir les activités économiques et créer des tensions inflationnistes dans le pays.

Cependant, ces risques inflationnistes pourraient être atténués par :

- les mesures idoines que le Gouvernement pourraient prendre afin d'améliorer la production et la distribution d'électricité ;
- le décaissement de USD 71 millions de la part du FMI, au titre du guichet des chocs exogènes de la Facilité de Crédit Rapide qui pourrait renforcer nos réserves de change ;
- l'amélioration continue de la logistique d'approvisionnement et de distribution du carburant ;
- l'amélioration de la production agricole pendant la saison pluvieuse.

Annexes

Tableau 10 : Evolution du PIB réel (en milliards de GNF, sauf indications contraires)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
			Est.	Est.	Prév.	
CROISSANCE						
PIB (en %)	6,4	5,6	4,7	5,6	4,0	5,9
PIB par tête (en %)	4,0	3,3	2,4	3,3	1,7	3,6
Secteur primaire	11 358	12 342	13 433	14 764	15 474	16 422
Agriculture	5 434	4 819	6 210	6 852	7 306	7 640
Elevage, Chasse, services annexes	1 881	1 830	1 915	2 028	2 110	2 246
Sylviculture	1 684	866	827	765	787	800
Pêche, pisciculture et aquaculture	2 359	4 827	4 481	5 120	5 270	5 736
Secteur secondaire	21 131	21 637	23 660	24 726	26 123	28 581
Activités extractives	10 780	11 157	14 228	14 635	15 637	17 645
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1 767	1 765	1 813	2 065	2 184	2 320
Fabrication d'autres produits manufacturiers	4 812	5 143	5 055	5 275	5 425	5 571
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	661	680	686	770	838	911
Construction	3 111	2 892	1 878	1 982	2 040	2 134
Secteur tertiaire	28 008	30 153	29 774	31 232	32 013	33 240
Commerce	11 126	11 958	12 281	12 779	12 972	13 245
Hôtels et restaurants	590	600	500	521	538	557
Transports	2 734	2 715	2 515	2 610	2 728	2 854
Postes et télécommunications	513	525	579	596	650	691
Autres services marchands	5 193	5 912	6 103	6 400	6 926	7 238
Activités de l'administration publique	5 558	5 885	5 360	5 759	5 684	6 027
Autres services non marchands	2 294	2 559	2 436	2 566	2 515	2 628
Impôts nets des subventions	3 371	3 324	3 762	3 850	3 924	3 891
PIB aux prix du marché	63 868	67 456	70 629	74 572	77 534	82 135
Optique dépense						
PIB	63 868	67 456	70 629	74 572	77 534	82 135
Importations	10 147	9 240	8 989	9 434	9 884	10 564
Total Ressources	74 015	76 696	79 618	84 006	87 418	92 698
Consommation finale	43 395	45 538	42 113	46 263	48 281	50 155
FBCF	9 737	10 307	10 392	10 857	12 259	12 930
Variation de stocks	17	6 833	11 977	9 698	8 775	10 397
Exportations	14 290	14 018	15 136	17 187	18 103	19 216
Total Emplois	67 439	76 696	79 618	84 006	87 418	92 698

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Tableau 11 : La Balance des paiements (en millions de USD)

Libellé poste	3ème T 2022	4ème T 2022	1er T 2023	2ème T 2023	3ème T 2023	4ème T 2024	1er T 2024
A. Compte des transactions courantes n.i.a	351,6	897,1	896,7	312,9	-122,3	1 207,5	-996,6
Crédit	1 955,5	2 418,1	2 414,5	2 766,2	2 587,2	4 990,3	2 350,8
Débit	1 603,9	1 520,9	1 517,7	2 453,3	2 709,6	3 782,8	3 347,4
1. Balance commerciale	479,6	1 023,5	992,4	1 389,4	1 171,5	3 194,7	177,8
Crédit	1 753,3	2 234,2	2 182,0	2 552,8	2 387,2	4 740,0	2 129,1
Débit	1 273,7	1 210,7	1 189,6	1 163,4	1 215,7	1 545,3	1 951,3
2. Balance des services	-180,4	-191,9	-203,8	-674,8	-793,2	-1 422,5	-3 140,5
Crédit	45,9	45,2	23,8	43,8	37,8	37,6	143,0
Débit	226,3	237,1	227,6	718,5	831,0	1 460,1	3 283,5
3. Revenus primaires	-64,6	-30,0	-45,7	-524,0	-620,7	-745,0	-888,8
Crédit	6,3	11,8	35,6	13,4	6,6	5,0	14,1
Débit	70,9	41,8	81,2	537,4	627,3	750,0	902,9
4. Revenus secondaires	117,0	95,6	153,8	122,3	120,1	180,4	149,7
Crédit	149,9	127,0	173,1	156,2	155,6	207,7	183,9
Débit	33,0	31,4	19,3	33,9	35,5	27,3	34,3
B. Compte de capital n.i.a	16,1	14,0	34,0	106,9	50,0	32,9	36,7
Crédit	18,0	18,0	36,3	108,4	53,0	34,8	38,7
Débit	1,9	4,0	2,2	1,5	3,0	1,9	2,0
C. Capacité (+) ou besoin (-) de financement	367,7	911,1	930,7	419,8	-72,3	1 240,4	2 512,2
D. Compte financier n.i.a	367,6	626,0	1 200,6	708,8	288,4	488,4	2 685,1
1. Investissement direct n.i.a	-160,3	-203,6	-254,7	-191,9	-264,7	-576,9	-1 288,2
2. Investissement de portefeuille n.i.a	59,5	9,5	-49,8	-20,7	-10,3	2,2	-78,7
3. Drivés financiers n.i.a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Autres investissements n.i.a	556,5	820,2	1 505,1	921,4	563,4	1 063,1	4 051,9
E. Erreurs et omissions nettes	0,0	0,1	0,9	-0,1	-3,4	-0,1	0,6
F. Solde global à financer	-22,2	285,2	-269,0	-289,1	-364,1	751,9	-172,3
G. Financement du solde global	-22,2	285,2	-269,0	-289,1	-364,1	751,9	-172,3
Avoirs de réserve	-88,1	133,7	-276,6	-353,2	-429,6	430,1	-631,4
Crédits et prêts du FMI	-16,1	0,0	-19,8	0,0	0,0	0,0	-19,8
Financement exceptionnel	82,0	151,6	27,5	64,1	65,5	321,8	478,9
Tirages sur nouveaux emprunts	82,0	151,6	27,5	64,1	65,5	321,8	478,9
Remises de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement d'arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 12 : Le taux de change moyen du dollar américain sur le marché officiel et dans les bureaux de change agréés

taux des bureaux des changes	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
Taux officiel	8 526,22	8 505,39	8 508,30	8 512,00	8 514,81	8 501,28	8 486,09	8 494,00	8 497,81	8 507,51	8 507,30	8 507,22	8 505,13
taux des bureaux des changes	8 678,26	8 648,73	8 636,37	8 621,60	8 598,29	8 636,55	8 619,67	8 600,12	8 600,00	8 600,00	9 284,52	9 188,24	9 245,08

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 13 : Evolution des prix par fonction de la région de Conakry

	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
Indice Global	145,2	147,9	148,7	148,8	150,1	149,5	149,7	150,2	150,9	153,2	155,1	156,8	157,9
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	167,9	172,4	173,1	172,8	176,3	174,2	174,5	176,0	178,0	180,6	184,0	189,2	191,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	136,0	136,5	137,3	139,2	139,4	139,2	139,4	139,2	139,3	139,7	140,8	140,9	141,0
Articles d'habillement et chaussures	131,9	133,2	133,3	133,6	133,6	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,5	133,5	134,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	162,1	173,4	177,9	180,6	181,1	181,9	182,1	181,9	181,4	181,4	185,9	185,9	185,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	150,8	152,5	153,7	153,5	153,6	153,6	153,4	153,3	153,6	153,8	154,5	154,1	154,4
Santé	146,9	148,2	149,4	148,3	148,5	149,5	150,4	152,7	152,5	153,2	154,2	153,8	154,8
Transports	128,2	128,2	128,3	128,3	128,3	128,4	128,4	128,4	128,4	140,2	140,3	139,5	139,6
Communication	105,2	105,1	105,2	105,3	105,3	105,1	105,1	105,1	105,0	105,0	105,1	105,1	105,1
Loisirs et culture	114,7	113,9	114,2	114,1	114,1	114,0	113,9	114,1	114,0	114,0	113,5	113,6	113,6
Enseignement	131,3	131,3	131,8	131,8	131,8	131,8	134,8	134,8	136,0	136,0	136,0	136,1	136,1
Restaurants et Hôtels	134,5	135,1	135,5	135,5	135,5	135,7	135,7	135,7	135,8	135,8	137,6	137,8	138,4
Biens et services divers	127,6	127,9	128,6	128,4	128,8	128,7	128,8	128,8	128,9	128,9	129,1	129,1	129,2

Source : Institut National de la Statistique

Tableau 14 : Situation monétaire intégrée (en milliards de GNF)

	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24
AVOIRS EXTERIEURS NETS	17 033	15 457	14 784	18 271	16 396	14 560	12 525	12 167	11 134	15 811	14 581	13 189	13 351
Banque Centrale (1)	10 378	8 863	8 101	11 581	9 648	8 914	7 162	6 701	5 072	9 545	9 177	7 739	7 023
(en millions de dollars)	1 152	984	900	1 286	1 071	990	795	744	563	1 060	1 019	859	780
Or	1 319	1 296	1 296	5 527	5 527	5 527	5 527	5 527	5 527	5 248	2 676	2 453	2 453
FMI	-3 299	-3 307	-3 258	-3 111	-3 139	-3 084	-3 034	-3 082	-3 117	-3 132	-3 101	-3 082	-2 900
Position de réserve	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340
Avoirs en DTS	1 027	1 034	1 027	805	837	802	793	783	805	809	803	800	587
Avoirs en devises (net)	10 991	9 501	8 697	8 020	6 083	5 330	3 537	3 135	1 518	6 281	8 459	7 229	6 545
Banque de Dépôts	6 655	6 594	6 684	6 690	6 748	5 646	5 364	5 466	6 062	6 266	5 404	5 450	6 328
AVOIRS INTERIEURS NETS	34 593	34 648	35 914	32 580	34 772	35 874	35 520	36 064	39 165	34 527	37 355	38 207	47 519
Dont Avoirs Intérieurs Nets BCRG	11 442	10 986	12 978	8 707	11 852	11 755	10 645	12 705	15 674	9 549	11 691	12 373	21 449
Crédit intérieur net	38 397	37 439	37 478	38 222	39 561	39 051	38 110	39 058	40 909	42 047	47 605	48 290	48 603
Créances sur le Secteur Public	20 877	19 526	19 871	20 306	21 378	21 365	20 072	20 727	22 806	23 380	26 393	27 550	27 372
Créances nettes sur l'Etat	19 875	18 813	19 313	19 618	20 795	20 789	19 525	20 178	22 265	22 850	25 948	27 113	26 830
BCRG (avec stock dette titrisée)	9 739	8 992	9 329	9 352	10 988	10 758	9 058	7 743	10 112	10 893	11 256	11 213	11 687
BCRG (hors recapitalisation)	5 045	4 299	4 636	4 658	6 294	6 065	4 364	3 049	5 418	6 200	6 562	6 519	6 993
Banques	10 136	9 821	9 984	10 267	9 808	10 031	10 467	12 436	12 153	11 957	14 692	15 900	15 143
Créances sur les E/ses Pub	1 002	713	558	687	583	576	547	548	541	530	445	437	542
Créances sur le Secteur Privé	17 520	17 913	17 607	17 916	18 183	17 685	18 038	18 331	18 104	18 667	21 212	20 740	21 230
. Créances compromises	1 075	1 109	1 107	1 133	1 127	1 147	1 126	1 310	1 286	1 272	1 822	2 115	1 988
dont provisions	881	911	939	940	935	964	943	969	989	1 019	1 041	1 082	923
. Créances saines	16 445	16 805	16 500	16 783	17 056	16 539	16 912	17 021	16 818	17 394	19 390	18 625	19 242
dont créances à MLT	6 341	6 401	6 263	6 249	6 262	6 154	6 523	5 834	5 919	6 044	6 152	6 271	6 388
Autres Postes nets	-3 804	-2 791	-1 564	-5 642	-4 789	-3 177	-2 591	-2 994	-1 745	-7 520	-10 250	-10 084	-1 083
Autres Postes nets (hors recapitalisation)	890	1 902	3 130	-949	-95	1 517	2 103	1 700	2 949	-2 827	-5 556	-5 390	3 610
MASSE MONETAIRE	51 627	50 105	50 698	50 850	51 168	50 434	48 045	48 231	50 299	50 338	51 936	51 396	60 871
Base Monétaire	21 820	19 849	21 079	20 287	21 499	20 668	17 807	19 406	20 746	19 094	20 868	20 112	28 473
Monnaie en circulation	12 455	12 770	12 618	13 085	12 531	12 347	12 147	11 945	12 491	12 709	12 389	12 652	13 606
Dépôts à vue gnf	21 860	20 224	21 050	20 683	22 050	21 382	20 810	21 446	22 806	22 418	16 728	16 506	23 452
Dépôts à terme gnf	5 308	5 433	5 396	5 430	5 358	5 400	4 895	4 871	4 898	4 779	12 123	12 200	12 988
Dépôts en devises	12 003	11 677	11 634	11 652	11 229	11 305	10 192	9 968	10 104	10 432	10 696	10 038	10 825

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 15 : Recettes mobilisées de l'Etat (en milliards de GNF)

	mars-23	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24
RECETTES	5 723,00	8 420,9	6968,7	5966,4	6998,8
Recettes fiscales	4905,09	7274,6	5899,2	5186,7	6240,3
<i>dont secteur minier</i>	1067,27	1396,2	890,2	722,0	1178,2
<i>dont secteur non-minier</i>	3837,82	5878,4	5009,0	4464,7	5062,1
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	738,74	2263,2	1259,5	829,6	1013,9
Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	128,11	127,0	114,4	101,5	198,2
Impôts sur le patrimoine	26,03	56,0	29,4	17,4	30,8
Impôts sur les biens et services	2577,11	3291,4	3022,5	2734,0	3189,1
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	1430,55	1530,5	1471,3	1502,1	1806,6
Autres recettes fiscales	4,55	6,5	2,1	2,0	1,7
Dons	288,47	691,2	511,4	285,6	304,8
Autres recettes	529,45	455,1	558,0	494,2	453,7

Source : Ministère du Budget

Tableau 16 : Dons mobilisés par l'Etat (en milliards de GNF)

	mars-23	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24
Dons	288,47	691,2	511,4	285,6	304,8
Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Courants</i>	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En capital</i>	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0
Reçus d'organisations internationales	288,47	691,2	511,4	285,6	304,8
<i>Courants</i>	0,00	0,0	76,6	0,0	0,0
<i>En capital</i>	288,47	691,2	434,8	285,6	304,8

Source : Ministère du Budget

Tableau 17 : Dépenses publiques (en milliards de GNF)

	mars-23	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24
DEPENSES	4679,3	8128,5	7170,2	10636,8	4883,1
CHARGES	3587,7	5950,6	4801,2	6991,9	3808,1
<i>Rémunération des salariés</i>	1536,0	1741,3	1783,4	1728,0	1718,9
<i>Utilisation de biens et services</i>	634,7	1281,0	941,2	1303,3	637,7
<i>Intérêts</i>	155,4	31,4	350,3	90,4	178,5
<i>Aux non-résidents</i>	57,3	31,4	74,8	50,8	52,5
<i>Aux résidents autres que les administrations publiques</i>	98,1	0,0	275,5	39,6	126,0
<i>Subventions</i>	0,2	653,5	442,1	1735,7	211,4
<i>dont EDG</i>	0,0	649,1	249,8	1597,4	211,4
<i>Dons</i>	810,3	1328,4	659,6	1413,3	259,0
<i>Prestations sociales</i>	413,4	331,6	561,8	517,9	776,7
<i>Autres charges</i>	37,7	583,6	62,9	203,4	26,0
TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	1091,7	2177,9	2369,0	3644,9	1075,1
<i>Acquisition nette d'actifs non financiers</i>	1091,7	2177,9	2369,0	3644,9	1075,1
<i>Sur financement extérieur</i>	658,0	1248,0	1547,8	1490,6	505,8
<i>Sur financement intérieur</i>	433,6	929,9	821,2	2154,3	569,2

Source : Ministère du Budget

Tableau 18 : Financement

	mars-23	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24
TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	1322,1	-466,1	1820,4	-7267,0	2520,0
<i>Actifs financiers</i>	-37,2	569,4	1360,7	5498,4	602,1
<i>Intérieurs</i>	-38,3	568,4	1359,2	5498,4	602,1
<i>Extérieurs</i>	1,1	1,0	1,5	0,1	0,0
<i>Passifs</i>	-1359,3	1035,4	-459,8	12765,5	-1917,8
<i>Intérieurs</i>	-1484,5	509,3	-1302,9	11677,3	-1959,2
<i>Extérieurs</i>	125,2	526,2	843,2	1088,1	41,3

Source : Ministère du Budget